

athlétisme **Championnats d'Europe : les Suisses se mettent en évidence**
(Page 13)

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
FAN L'EXPRESS
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

Déchets radioactifs jetés dans le lac des Quatre-Cantons !

Cependant, l'eau ne sera pas « polluée »

De notre correspondant : Une très grave affaire, dont nous avons eu connaissance mercredi après-midi, préoccupe les autorités fédérales et cantonales : des déchets radioactifs ont été jetés dans le lac des Quatre-Cantons et sur une décharge à Littau, à la suite de la démolition des bâtiments d'une entreprise lucernoise. On compte cinq foyers...

Dans un communiqué officiel, les autorités affirment que ces matières ont été « perdues ». De source officielle mais absolument digne de foi, nous avons pourtant appris que ces déchets avaient bel et bien été jetés dans le lac et sur la décharge. D'autres produits radioactifs ont pu être récupérés avant leur élimination.

Cette affaire a fait l'effet d'une bombe à Lucerne. Les autorités fédérales ont immédiatement été alertées. De source officielle, on apprend que les trois foyers radioactifs qui ont été repérés au fond du lac des Quatre-Cantons (à une très grande profondeur) ne mettent personne en danger. Les spécialistes de Berne ont été formels : l'eau ne sera pas « polluée ». Cette remarque est également valable pour la décharge de Littau.

De source bien informée nous avons appris que ces matières radioactives feraient partie de la catégorie du cobalt et du strontium 90, donc deux produits extrêmement dangereux. L'entreprise lucernoise coupable devra compter avec une amende extrêmement salée. Il s'agit d'un cas qui sera jugé par les tribunaux fédéraux. Grâce à une intervention immédiate des autorités fédérales, et cantonales, qui travaillent depuis des jours à repérer ces déchets, il a été possible d'éviter une véritable catastrophe. On n'ose, en effet, pas penser à ce qui serait arrivé si d'autres matières radioactives avaient également été jetées dans le lac. La raison pour laquelle ces déchets n'ont pas été éliminés comme le veut la loi sont encore inconnues. Espérons que les autorités informeront la presse dans les jours à venir, cette affaire étant l'une des plus graves dont nous ayons eu connaissance au cours de ces dernières années.

E. E.

LES IDÉES ET LES FAITS

Les « affaires Wienand »

L'affaire Guillaume, qui provoqua le départ du chancelier Willy Brandt, est encore loin d'être terminée que, déjà, éclate une seconde affaire Wienand. Sombres jours pour la « Sozialdemokratie » allemande ! La première affaire, rappelons-le, avait eu lieu il y a quelque deux ans lorsque le dit Wienand, secrétaire général du groupe parlementaire socialiste au Bundestag, fut soupçonné d'avoir versé 50.000 marks au député démo-chrétien Julius Steiner pour l'inciter à se désolidariser de son parti et à voter contre une motion de défiance de l'opposition, à l'issue incertaine, destinée à renverser le gouvernement. Elle avait fini en queue de poisson.

La nouvelle affaire Wienand est liée à la déconfiture de la compagnie d'aviation ouest-allemande « Pan-International » et c'est une fois de plus le « Spiegel » qui l'a démasquée. L'ancien gérant de la compagnie avait avoué au Parquet fédéral, à la suite d'une enquête concernant la chute d'un avion de la Pan-International qui avait fait 21 morts en septembre 1971, que Wienand — contrairement à ses affirmations devant la commission d'enquête — avait bien touché 162.500 marks d'honoraires, peu avant l'accident, en qualité de « conseiller » de la compagnie. Le « Spiegel » accusait en outre Wienand d'avoir caché quelque 500.000 marks au fisc...

Quelques jours plus tard l'hebdomadaire hambourgeois à grand tirage « Bild am Sonntag » affirmait à son tour être en possession d'une bande magnétique, enregistrée par un employé de la Pan-International, prouvant que Wienand avait promis au directeur de la compagnie, un certain Werner Schwarzer, d'enquêter dans les milieux officiels pour savoir si la dite compagnie serait dorénavant soumise à un contrôle de sécurité à la suite de certains faits retenus contre elle.

Si les choses en restaient là, il ne s'agirait en somme que d'une affaire personnelle comme tous les partis ouest-allemands en ont déjà connu au cours de ces dernières années. Or Wienand, en sa qualité de secrétaire général du groupe parlementaire socialiste au Bundestag, était le bras droit d'un personnage infiniment plus important, le président du groupe et politicien extrêmement actif Herbert Wehner, auquel on reproche d'avoir un peu trop ouvertement et un peu trop longtemps défendu son plus proche collaborateur. Revenu brusquement de ses vacances en Suède, Wehner n'alla plus, comme il l'avait fait devant la commission d'enquête de l'affaire Steiner, jusqu'à affirmer « qu'il liait son sort à celui de Wienand », se contentant de déclarer que celui-ci devait pouvoir se défendre devant la justice. Il fit ensuite face à ses détracteurs et annonça qu'il n'avait pas la moindre intention de démissionner.

Le parti socialiste, cela va de soi, s'efforce aujourd'hui de circonscire l'affaire autour de la personne de Karl Wienand, dont le groupe parlementaire du SPD s'est empressé d'accepter la démission. Mais l'opposition est sur la piste et bien des coups de théâtre sont encore possibles.

Léon LATOUR

Mgr Capucci devant ses juges

JERUSALEM (AP). — Mgr Hilarion Capucci, archevêque catholique grec impliqué dans un trafic d'armes au profit des Palestiniens, a comparu mercredi devant un tribunal. Trois charges, passibles d'une peine globale de 35 ans de prison, ont été retenues contre lui. Le procureur a demandé au juge Miriam Ben-Porath de refuser la libération sous caution du prélat qui, selon lui, constitue une « menace pour la sécurité publique ».

Le juge prendra une décision aujourd'hui. Mgr Capucci a demandé à être transféré dans un monastère ou dans un autre lieu sous la juridiction de l'Eglise.



Escorté par des policiers, Mgr Capucci se rend au tribunal. (Téléphoto AP)

Le système « D » au secours du « Mutsu »

TOKIO, (Reuter). — Les fuites constatées dans le réacteur atomique du « Mutsu » le premier bâtiment japonais à propulsion nucléaire ont été colmatées avec... du riz bouilli.

Mélangé à des cristaux de bore très résistants à la chaleur — qui absorbent les protons dégagés par la combustion nucléaire — le riz bouilli fournit un emplâtre suffisant pour réduire en partie les dégagements radioactifs a indiqué un porte-parole de l'agence de développement nipponne des navires nucléaires. Les résultats ne sont cependant pas entièrement satisfaisants.

Le réacteur a été arrêté lundi et, depuis, aucune fuite n'a été constatée, a-t-il précisé.

Ces dernières avaient été décelées dimanche, au cours des essais en mer du réacteur du bâtiment que les pêcheurs de Mutsu, son port d'attache du même nom, avaient empêché de sortir pendant vingt-deux mois par crainte qu'il ne contamine leurs zones de pêche.

Une équipe d'ingénieurs nucléaires et d'ouvriers des chantiers navals doit partir d'urgence de Tokio pour aller faire les indispensables réparations, indique l'agence.



Suisses vaillants à Bâle

Face aux champions du monde, les Suisses ont lutté avec ténacité malgré la réputation de leurs adversaires. C'est Cullmann (à gauche), de la tête, qui a ouvert la marque, sous les yeux de Bizzini et Valentini. (Voir en page 13 les commentaires de nos envoyés spéciaux.) (Téléphoto AP)

Alerte aux voleurs sur les trains de nuit en Italie

Le Simplon-Orient-Express particulièrement visé

PARIS (ATS). — Revenant sur les attaques de voyageurs dont sont victimes les passagers de certains trains de nuit en Italie et qu'a relatés ces derniers jours l'un de ses reporters qui fut dépouillé de son portefeuille entre Domodossola et Milan, le « Monde » relève que ce reportage a provoqué des enquêtes immédiates des carabinieri et de la police italiens. En outre, le « Corriere della sera » de Milan et la « Stampa » de Turin ont également mis leurs reporters en branle. Ces vols, relatés-ils, durent depuis plus d'un an. Des bandes armées pillent les voyageurs dans les

wagons-lits et wagons-couchettes après avoir fait usage de fausses clés et de soporifiques. Si le nombre des plaintes est plutôt rare, c'est que les victimes, profondément endormies, ne s'aperçoivent pas immédiatement du vol de leur argent et de leurs papiers. Souvent, elles ne constatent ces actes de banditisme qu'une fois passée la frontière. La « Stampa » affirme même que le Simplon-Orient-Express est l'un des « parcours javis ». La police italienne des chemins de fer ne dispose pas d'effectifs suffisants pour lutter contre ces actes de pillage et escorter tous les trains.

D'immenses chapiteaux multicolores ont abrité le « concile des jeunes » de Taizé

D'une correspondante, membre de la communauté de Taizé : L'arrivée des 35 à 40.000 jeunes, de plus de cent pays différents, est ensoleillée et joyeuse. Ils font à pied les ou les derniers kilomètres, sur des chemins de campagne ; aux branches des buissons, des bouts d'étoffes multicolores ; aux carrefours, quelques jeunes ; à l'arrivée, les tentes d'accueil avec des équipes de toutes langues ; accueil gratuit à ceux du tiers monde et tarif spécial pour les pays pauvres. Chacun reçoit deux livrets dans sa langue, l'un pour la réflexion, l'autre pour l'information. Sur un vaste champ, nommé « palais grillon » et récemment moissonné, le camping se monte rapidement. Les 25 hectares du « palais grillon » sont quadrillés en une quarantaine de quartiers, pour un millier de campeurs chacun, selon les langues (mais deux

langues cherchent à dialoguer dans chacun), là se prendront les repas ; dans chaque quartier, une équipe se charge de l'accueil et de l'animation des rencontres. Comme de coutume, le « pré de silence » est réservé à ceux qui désirent vivre ces journées dans la prière. Mais les jeunes ne sont pas seuls à participer au concile. Pas de ségrégation d'âge ! Les hôtels et des maisons privées, au loin à la ronde, sont occupés par des amis de tous âges, des foyers, des familles, un vieux paysan d'Italie, frère de Jean XXIII. La presse reçoit un accueil spécial. Les autorités des différentes confessions chrétiennes sont à Taizé même. A travers champs, quelques pans de haies abattus, un chemin s'improvise du « palais grillon » à Taizé, le « boulevard du concile » !

Et le fleuve de jeunes monte sur la colline. Là, d'immenses chapiteaux multicolores, montés en étoile, en marguerite, permettront les rencontres générales, avec sonorisation en six langues, selon les pétales de la marguerite. Au centre, la communauté, avec ses hôtes personnels ceux qui vont parler, les traducteurs. Un important orchestre de percussion a travaillé depuis dix jours à interpréter les grands thèmes du concile, selon les rythmes des continents du sud ou de l'est. Des cuivres accompagneront les cantiques ; flûtes et cordes soutiendront les solistes et les chœurs. Telle est en bref l'organisation extérieure. Mais que va-t-il se passer ? L'attente se fait intense. Une bonne heure avant les cloches, les chapiteaux commencent à se remplir. (A suivre) G. de R.

Auteur à l'humour teinté d'amertume MARCEL ACHARD EST MORT

PARIS (AP-AFP). — L'académicien français Marcel Achard, qui était âgé de 75 ans, est décédé mercredi matin à son domicile, 8, rue de Courty, à Paris. Achard était notamment l'auteur de « Patate », de « Voulez-vous jouer avec moi ? » et de « Jean de la lune ». Pour l'état-civil, il s'appelait Marcel-Auguste Ferreol et Achard était son pseudonyme.

SILHOUETTE LÉGENDAIRE Marcel Achard a succombé à un précoma diabétique qui l'avait frappé au cours de la nuit. Ces derniers mois, il avait déjà été victime de deux précomas diabétiques.

L'académicien aurait dû se soumettre à un régime draconien, mais, trop épicurien, il préférait, disait-il, une vie plus courte et plus agréable. Avec ses grosses lunettes rondes, sa silhouette était légendaire. Marcel Achard, dont la santé vacillante ces dernières années n'altéra jamais la bonne humeur, était un grand humoriste. Il avait obtenu le prix de l'humour en 1924 et il présidait l'académie de l'humour.

Cet humour se reflète dans toute son œuvre, mais il ne cache pas cependant, une certaine amertume et il prend parfois des tons cyniques. Il était né le 5 juillet 1899 à Sainte-Foy-Les-Lyon (Rhône), dans une modeste famille paysanne mais il put faire des études à l'université de Lyon pendant la Première Guerre mondiale et il alla à Paris tenter sa chance. Avant que son talent le fasse connaître, il dut exercer des métiers très divers tels que placier en carbone, secrétaire d'Henri Béraud et souffleur au Vieux Colombier.



Marcel Achard (Archives)

Cet humour se reflète dans toute son œuvre, mais il ne cache pas cependant, une certaine amertume et il prend parfois des tons cyniques. Il était né le 5 juillet 1899 à Sainte-Foy-Les-Lyon (Rhône), dans une modeste famille paysanne mais il put faire des études à l'université de Lyon pendant la Première Guerre mondiale et il alla à Paris tenter sa chance. Avant que son talent le fasse connaître, il dut exercer des métiers très divers tels que placier en carbone, secrétaire d'Henri Béraud et souffleur au Vieux Colombier.

SIFFLETS Sa première pièce, « La messe est dite », fut jouée en 1922 au théâtre de l'« Oeuvre », avec, en lever de rideau, une pièce espagnole. Marcel Achard a par la suite raconté que, le jour de la générale, étant arrivé en retard, il entendit des sifflets. « Qu'est-ce qu'il prend, l'Espagnol », pensait-il. Il découvrit vite qu'on avait changé l'ordre des choses et que c'était sa pièce qu'on sifflait... Sa pièce suivante : « Voulez-vous jouer avec moi ? » ne connut pas ces mécomptes mais Charles Dullin qui la monta à l'Athénée était fort déçu et la belle-mère de l'auteur dut sacrifier les rideaux de son salon pour vêtir les clowns.

Neuchâtel : que de hausses !
Le Conseil général de la ville de Neuchâtel vient d'approuver une hausse des tarifs du gaz. De son côté, l'eau potable subira également un réajustement de 15 % dès le début de l'an prochain. Enfin, une hausse des prix de l'électricité (26,8 %) est prévue pour la même date.
PAGE 3

Drame de la route
Sur la route Lausanne-Berne, à Montpreveyres, deux piétons ont été happés par une voiture : l'un a été tué et l'autre blessé. Un Anglais qui réglait la circulation a été également blessé par un véhicule.
PAGE 6

Libres opinions biennoises
Notre collaborateur se demande quelle mouche a piqué les membres de la députation jurassienne quand, samedi passé, ils ont décidé de ne rien décider si ce n'est de lever la séance...
PAGE 9

CHRONIQUE RÉGIONALE :
pages 2, 3, 6, 7 et 9.

INFORMATIONS SUISSES :
page 11.

LES SPORTS :
pages 13 et 14.

CARNET DU JOUR - PROGRAMMES RADIO-TV :
page 21.

DERNIÈRE HEURE ET BOURSES :
page 23.

Samedi
GRAND MARCHÉ « AUX PUCES »
au « carré » de la rue Fleury
Neuchâtel
Mobiliers anciens, pendules, tableaux, gravures et divers objets hétéroclites

AVIS TARDIFS

Fr. 3.— par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

OFFRE SPÉCIALE

Raisin Régina
d'Italie **130**
le kilo
MIGROS

Pêche dans le lac

Brochets, lottes, ombles : nulle ; perches : très faible ; brèmes, bondelles, carpes : faible ; palées, truites, gardons : bonne.

AVIS TARDIFS

Fr. 3.— par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

HOTEL DU VAISSEAU

PETIT-CORTAILLOD
engagerait pour les samedis et dimanches
EXTRAS
pour service de restauration
salle à manger
Tél. 42 10 92

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Des tartes aux prunes à la « pflümlü » de Cornaux...

De notre correspondant :

Grâce au temps exceptionnellement chaud en comparaison de certaines années humides précédentes, les moissons sont terminées dans la plaine ; colza, orge, seigle, blé et avoine ont trouvé de la place dans les silos de la Coopérative agricole du district. D'après les experts, le poids spécifique à l'hectolitre est très satisfaisant de même que le degré d'humidité qui reste dans les normes admises, permettant de réaliser des économies de combustible liquide pour le séchage. De même, les taxes pour celui-ci seront moindres.

Actuellement dans les villages de Littoral, par exemple Cornaux - Cressier, on parle beaucoup de prunes. Il a fallu faire l'achat dans les scieries de lattes pour étayer les branches chargées de fruits. Pourtant il semblait que le gel de fin d'avril avait nui aux arbres fruitiers, mais ce serpent rampant s'est attaqué particulièrement aux vignes en gobelets, lesquelles ne donneront qu'une maigre vendange.

LA SAISON DES GATEAUX

Ainsi donc, c'est la saison des tartes aux prunes, juteuses à souhait ; de la soupe aux prunes à la mode neuchâteloise, versée sur des « carrelets » de pain rôtis dans le beurre. Mais c'est aussi la saison de la mise en tonneaux pour les distilleries de la Suisse orientale et du Seland, amateurs depuis de nombreuses années de cet arôme neuchâtelois.

Mentionnons aussi que pour concurrencer le produit vendu dans le commerce sous l'étiquette « Seeländische pfümlüwässer », la Coopérative agricole du district de Neuchâtel met aussi sur le marché la même liqueur, ornée d'une étiquette illustrée portant l'appellation « Prune de Cornaux ».

IL Y A TROIS SIECLES

Il y a trois siècles (c'était en 1665), le ministre Abram Boive venu de Travers en 1658 et quittant la paroisse de Cornaux pour aller à Saint-Blaise en 1671, séchait les prunes du grand verger attenant à la cure.

Voici la preuve :

1665. « En ce mois octobre, moi, Boive, ministre de Cornaux, ai fait construire cet avant-toit qui est au toit du temple, du côté du vent de la chapelle des Jaques, car auparavant il n'était fait que raise la muraille, si bien que j'ai fait tout ce qu'il avance maintenant, afin de faire un petit couvert pour couvrir les

tens (planches) qu'on sèche des prunes, n'ayant auparavant aucun lieu commode en toute la maison de cure, j'ai donc fait la thuille, la chaux, l'aisselle, les clous, lattes et, ai payé la jaçon. Partant cet avant-toit est à la cure et non à la paroisse, et mes successeurs pourront reprendre la thuille quand ils voudront et, tout ce qu'il y a, car je leur en fait présent. »

Aujourd'hui, les boîtes de confiture, vendues dans les magasins d'alimentation, ont remplacé les prunes séchées : les jeunes ménagères modernes n'ayant plus le temps de s'occuper de pareils travaux...

P. M.



Remerciements pour l'exécuteur

● LE groupe des Coudriers, au nom de la population de la Coudre, a adressé récemment une lettre au Conseil communal du chef-lieu pour le remercier et le féliciter de la construction de la nouvelle école du Crêt-du-Chêne et de l'aménagement de l'esplanade entre l'école et le temple.

Les Coudriers se plaisent aussi à reconnaître que la sécurité des piétons et des élèves est assurée aux abords de la poste et entre les deux écoles.

Concert public

● LA fanfare des cheminots donnera demain soir un concert public dans le quartier de la Coudre.

Etat civil de Neuchâtel

Naissances : 2 septembre : Dubied Laurent, fils de Maurice-Robert-Rudolf, maraicher, Marin, et de Lina, née Giorgianni ; 3. Eschmann Raphaël, fils de Daniel-François-Charles, gendarme, Neuchâtel, et de Cécile-Marie-Thérèse, née Chalverat.

Décès : 3 septembre : Nyffeler Albert, né en 1894, ancien tailleur, Neuchâtel, veuf d'Emma, née Oesch.

Déjà me voilà !
Je m'appelle

Fabrice

suis né le 3 septembre et fais la joie de mes parents,
Chantal et Gabriel KOLLY
Clinique Landeyeux Etroits 42
Cornaux

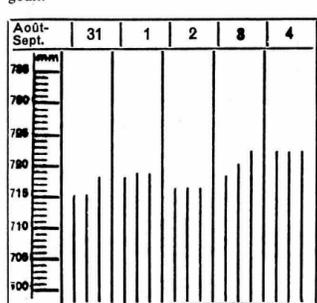
Monsieur et Madame
Alex CZEFERNER-LUCAIRE ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils

David

le 4 septembre 1974
Maternité Landeyeux Côteaux 1
2013 Colombier

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 4 sept. Température : moyenne : 14,1 ; min. : 11,0 ; max. : 19,2. Baromètre ; moyenne : 722,2. Vent dominant : direction : ouest-sud-ouest ; force : modéré. Etat du ciel : nuageux à très nuageux jusqu'à 13 h, ensuite légèrement nuageux à nuageux.

Niveau du lac le 4 septembre 1974
429,31

Prévisions météorologiques. — Suisse romande et Valais : le temps sera en bonne partie ensoleillé, avec quelques passages de nuages élevés.

Températures prévues : 20 à 25 degrés l'après-midi. Limite de zéro degré voisine de 3000 mètres.

Vents d'ouest, modérés en plaine et assez forts en montagne.

Suisse allemande : en partie ensoleillé, avec quelques intervalles nuageux et, dans le nord du pays, quelques pluies éparses le matin.

Sud des Alpes et Engadine : vendredi et samedi. — Nord des Alpes : vendredi, temps d'abord ensoleillé, puis augmentation de la couverture nuageuse et pluies régionales. Samedi, nébulosité variable, averses.

Sud des Alpes : beau temps.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

L'Eternel est mon berger ; je ne manquerai de rien.

Ps. 23 : 1.

Monsieur Edmond Guyot, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants : Monsieur et Madame Edouard Guyot, à Kôniz, ses enfants, Monsieur et Madame Blaise Cuche, au Côté, leurs enfants et petits-enfants, Monsieur Jean-Pierre Guyot, à Lausanne, et ses enfants, Monsieur et Madame André Guyot, à Valangin, et leurs enfants ; Mademoiselle Lucie Senften, à Fleurier ; Madame et Monsieur Armand Paquier, à Morges, leurs enfants et petits-enfants ; Madame Ernest Senften, à Vevey, ses enfants et petits-enfants ; Les petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Alfred Senften, en Amérique ; Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Jules-Edouard Guyot, à Neuchâtel, Peseux et en Amérique, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Edmond GUYOT

née Emma SENFTEN

leur très chère et regrettée épouse, maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 78^{me} année, après une pénible maladie.

L'ensevelissement aura lieu vendredi 6 septembre.

Sachez-le, celui qui sème peu moissonnera peu, et celui qui sème abondamment moissonnera aussi abondamment.

II Cor. 9 : 6.

L'ensevelissement aura lieu vendredi 6 septembre.

Culte au temple de Boudevilliers, à 13 h 45.

Domicile mortuaire : hôpital de Landeyeux.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à l'hôpital de Landeyeux, c.c.p. 20 - 334

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Je sais en qui j'ai cru.

Monsieur et Madame Maurice Perret-Della-Casa, au Locle, leurs enfants et petits-enfants ; Madame et Monsieur Roland Fascio-Perret, à Cortaillod, leurs filles et petites-filles ;

Monsieur et Madame Robert Perret-Béguin, à la Chaux-de-Fonds ; Madame Alice Benoit-Perret, aux Ponts-de-Martel, ses enfants et petits-enfants ; Madame et Monsieur Albert Anker-Perret, à Neuchâtel, et leurs enfants ; Madame Ida Perret-Bachler, à la Brévine, ses enfants et petits-enfants ; Madame Charlotte Perret-Perret, à Petit-Martel, ses enfants et petits-enfants, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de

Mademoiselle Nadine PERRET

leur très chère sœur, belle-sœur, tante, marraine, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, à l'âge de 67 ans.

2013 Colombier, le 3 septembre 1974.
(Saint-Etienne 2)

Ta parole est une lampe à mes pieds et une lumière sur mon sentier.

Ps. 119 : 105.

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, vendredi 6 septembre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard, Neuchâtel.

Domicile de la famille : Monsieur et Madame Albert Anker, Péreuses 19, 2006 Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La Société de crémation de Neuchâtel a le pénible devoir d'annoncer le décès de son membre,

Mademoiselle
Nadine PERRET

Monsieur et Madame Jean-Louis Borel, leurs enfants et petits-enfants ; Monsieur Jacques Borel ; Monsieur et Madame Arthur Dennis-Borel et leurs enfants ;

Les enfants et petits-enfants de feu Madame Hilda Grosperre-Borel ; Les familles Borel, Berthoud, parentes et alliées, ainsi que ses nombreuses et fidèles amies, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle
Antoinette BOREL

leur chère sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, nièce, cousine, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui dans sa 73^{me} année, après une longue maladie.

Neuchâtel, le 3 septembre 1974.

Ne crains rien, car je t'ai rattachée ; je t'ai appelée par ton nom, tu es à moi.

Esaïe 43 : 1.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel le vendredi 6 septembre 1974.

Culte au crématoire à 14 heures.
Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

CERNIER
Le SALON de coiffure
MARCEL

sera fermé vendredi 6 septembre pour cause de deuil

La famille de

Monsieur André BERTHOUD

ému par tant de messages de sympathie, de gestes généreux et de présents floraux, remercie du fond du cœur toutes les personnes de la part qu'elles ont prise à sa cruelle épreuve.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde gratitude et de sa vive reconnaissance.

Auvornier, septembre 1974.

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons des

ouvriers
ouvrières

Formation assurée par nos soins.
Nous offrons :
Semaine de 44 heures.
Salaires intéressants en fonction des capacités.
Avantages sociaux modernes.

Fabrique de cartonnages,
17, Crêt-Taconnet,
Neuchâtel.
Tél. (038) 25 32 81.

Je cherche

vendeuse

tous les après-midi et le samedi toute la journée.
Tél. 25 17 62.

STEMA, meubles en gros,
Cortaillod, cherche

magasinier-ébéniste

ayant connaissance de l'allemand.
Travail intéressant et varié.
Semaine de cinq jours.
Entrée immédiate ou à convenir.
Tél. 42 19 21.

Travail
à la demi-journée

les après-midi seulement, convenant très bien à

dame ou demoiselle

de 25 à 40 ans.
Bonne présentation, contact avec la clientèle, bonne culture générale et sens artistique.
Date d'entrée à convenir.
Faire offres manuscrites sous chiffres 28-21390 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

PROFESSEUR
DE DICTION

est cherché pour quelques heures hebdomadaires.
Ecrire sous chiffres GI 2255 au bureau du journal.

On demande pour date à convenir,

personne

pour aider à la cuisine et au laboratoire. Libre le soir et tous les dimanches.

S'adresser à la
Confiserie Wodey-Suchard,
Neuchâtel - Tél. (038) 25 10 92.



L'HORLOGER COMPLET intéressé à prendre la responsabilité d'un groupe de travailleuses trouverait cette possibilité dans notre fabrique comme

chef de groupe

Nous offrons un salaire en fonction des capacités, un poste autonome au sein d'une équipe de cadres cohérente, des conditions de travail agréables.

Notre nouveau collaborateur devrait disposer de talent d'organisateur, d'aptitudes à diriger du personnel et de connaissances des méthodes modernes de production.

Si vous désirez monter, un échelon dans votre carrière professionnelle, téléphonez-nous au (032) 25 81 25, interne 12, route de Port 35, 2501 Biennne.

L'INSTITUT



cherche, pour entrée immédiate ou pour date à convenir,

ESTHÉTICIENNE

diplômée, capable de prendre des responsabilités.
Ecrire ou téléphoner à :
GOUTTES-D'OR 17, NEUCHÂTEL,
Tél. (038) 25 77 88.

Chirurgien cherche

aide médicale

qualifiée.
Entrée au plus tôt.

Adresser offres écrites à AC 2249 au bureau du journal.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal



fabrique de ciment,
2087 CORNAUX,

cherche pour son département BUREAU TECHNIQUE, un

EMPLOYE TECHNIQUE

à même de seconder le chef de ce département. Ce futur collaborateur sera chargé de différents travaux, entre autres :

- Etudes et projets relatifs aux installations de la fabrique
- Chiffrage estimatif des projets
- Collaboration avec nos divers services d'exploitation
- Exécution de dessins techniques pour l'atelier

Nous demandons :
— diplôme de dessinateur sur machines
— aptitude à travailler de manière autonome
— langues : langue maternelle française ou allemande et connaissances de la seconde langue.

Veillez adresser vos offres de service à :
JURACIME S.A., bureau du personnel, 2087 Cornaux.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Hausse des tarifs : l'eau l'électricité et le gaz...

On en parlait depuis le début de l'année : une hausse des prix de l'électricité à la production et à la distribution était devenue inévitable.

Les raisons : 1. L'argent coûte cher, de plus en plus et lorsqu'il s'agit, pour les sociétés productrices et distributrices d'énergie électrique, de contracter ou de renouveler des emprunts, les taux ne sont plus ce qu'ils étaient il y a cinq ans ! 2. Les salaires et les charges sociales augmentent. 3. Les prix des matériaux et des travaux de génie civil suivent allègrement la courbe ascendante. 4. La production d'électricité par les usines thermiques fonctionnant au fuel a augmenté de prix, parce que le fuel a fait un bond. L'électricité de Suisse romande est produite partiellement par une telle usine, celle de Chavalon (Vouvry) et pour l'ENSA par celle de Cornaux.

Tous ces éléments ont amené l'ENSA, société distributrice d'énergie électrique, à procéder à un réajustement de ses tarifs de vente aux communes neuchâteloises et à ses abonnés particuliers.

Bien que certains des fournisseurs de l'ENSA aient augmenté leurs prix il y a une année déjà, de 28 %, la société neuchâteloise a pu maintenir ses tarifs grâce à son autoproduction. Mais, cette année encore, elle subit des hausses allant jusqu'à 40 %.

Les chiffres se passent de commentaires : l'augmentation des matériaux et travaux de génie civil a atteint 60 % en quatre ans, la main-d'œuvre 55 %, le loyer des capitaux 45 %... Et c'est ainsi que l'ENSA fixe la hausse de ses tarifs à 30 % hausse qui, forcément, mais avec des taux qui varieraient, se répercutera sur l'utilisateur.

DÈS DÉBUT 1975

C'est ainsi que Neuchâtel a dû revoir ses barèmes cet été et l'augmen-

tation sera effective dès le début de l'an prochain. Il y a déjà eu une majoration des prix en 1969 et celle qui a été décidée par le Conseil communal — compétence que lui a accordé le Conseil général — sera de 26,8 % par rapport au tarif de 1973.

Voici encore quelques chiffres qui mieux que des mots font comprendre les temps que nous vivons : le prix moyen d'achat de l'électricité, qui était de 5,64 c. le kilowattheure en 1971 est aujourd'hui de... 7,1 c. et il figure à 8,1 c. dans le budget communal 1975.

Une réadaptation des prix étant devenue inévitable, il était normal que ce soit les utilisateurs de cette énergie qui la supportent, comme il est normal que ce soit ceux qui cuisent et se chauffent au gaz qui contribuent à éponger les déficits annuels de 800.000 fr. de ce service dans la commune de Neuchâtel, et ailleurs sur le Littoral, dans celles qui sont raccordées au même réseau du gaz naturel provenant de Bâle. Rappelons que le Conseil général vient d'approuver les hausses du prix du gaz.

L'EAU AUSSI

Quant à l'eau potable distribuée par le chef-lieu, elle subira également un réajustement des tarifs dès l'an prochain et il a été fixé à 15 % uniformément.

Les raisons : le pompage de l'eau dans les gorges de l'Arèuse ou au fond du lac utilise des pompes électriques. On vient de voir que le courant va augmenter. Et là aussi, les frais de capitaux, les augmentations de salaires et des charges sociales et les frais nécessités par un contrôle toujours plus rigoureux de la qualité de l'eau potable servie aux utilisateurs, ont fait s'infléchir la courbe des prix de revient vers le haut.

G. Mt

(I) Entretien avec les participants neuchâtelois à la rencontre de Gwatt Il s'agit d'élever le débat pour rendre possible l'avenir commun des Suisses et des étrangers !

« Suisses-étrangers : notre avenir commun », tel avait été le thème de la conférence sur l'immigration, organisée à fin 1973, à Gwatt, par le Conseil de la Fédération des Eglises protestantes avec la participation de spécialistes et de laïques suisses et étrangers.

Nous avons déjà eu l'occasion de résumer les travaux de cette rencontre. Aujourd'hui, nous publions le fruit d'une réunion avec trois participants neuchâtelois à ces assises, représentant l'Eglise réformée évangélique du canton, les pasteurs Francis Berthoud, directeur-adjoint du Centre social protestant, Daniel Attinger, de Saint-Sulpice, et Francisco Ruiz, travailleur social à Neuchâtel.

Depuis la rencontre de Gwatt, on a enregistré d'autres prises de position dont les sept thèses publiées le 26 août à Berne par les Eglises protestante et catholique romaine de Suisse.

Un avenir commun est-il envisageable entre Suisses et étrangers, comment devrait-on jeter ses bases, quel est le rôle que pourraient jouer les Eglises du pays ? Nos trois interlocuteurs ont accepté de répondre à ces questions d'actualité et à d'autres, exprimant des opinions personnelles, sans prétendre offrir une recette idéale pour résoudre le malaise actuel qui préoccupe aussi bien les partisans que les adversaires des initiatives xénophobes.

LE RÔLE DES ÉGLISES

Que faut-il retenir des travaux de Gwatt ? Les participants au débat répondent :

— L'essentiel est la préoccupation des Eglises de contribuer à la solution positive d'un problème fondamental, leur souci de rechercher un mode de cohabitation et de collaboration confiante entre les deux communautés, de permettre aux

étrangers, qui contribuent à la prospérité générale, de s'exprimer librement sur cet avenir commun.

Un souci : si les Suisses doivent faire un effort pour se rapprocher des étrangers et faciliter leur assimilation, de leur côté les immigrants pourraient également contribuer à la promotion de relations confiantes par une attitude qui ne suscite pas de réaction xénophobe.

Une constatation : le moment est venu de s'adresser aux deux communautés en élevant le débat au-dessus du « oui » ou du « non » aux initiatives sur l'emprise étrangère, en invitant chacun à réfléchir sur l'avenir, à dominer les passions, à penser à l'intérêt général et non à des considérations d'ordre émotif ou égoïste.

UNE POSITION COURAGEUSE

Nos interlocuteurs soulignent que les Eglises protestante et catholique romaine ont adopté une position courageuse, originale, après une longue période de réflexion. Appréciant, les Eglises mettaient l'accent sur le caractère « charitable » du problème, invitant leurs fidèles à se rapprocher des étrangers qui sont des hommes comme eux.

Aujourd'hui, ce qu'il y a de nouveau, c'est le fait que les Eglises interviennent directement dans le débat en recommandant l'adaptation des structures sociopolitiques.

A ce propos, nos interlocuteurs estiment que dans cette affaire, les recommandations des Eglises constituent surtout une base de réflexion qui pourrait être reprise par les milieux politiques et sociaux qui souhaitent rapprocher les deux communautés.

Leur attitude est claire : les Eglises ne constituent pas une force politique organisée, mais leur rôle est de mettre leur

autorité morale à la disposition de tous ceux qui recherchent une solution.

Et ceci, sans compromission, en évitant de se ranger dans tel ou tel camp, mais au contraire en invitant chacun au dialogue y compris ceux qui sont influencés par les mouvements xénophobes.

La position courageuse des Eglises, nous l'avons ressentie au cours de l'entretien, en apprenant les difficultés souvent rencontrées par les ecclésiastiques qui soulèvent dans leurs paroisses les préoccupations de cet avenir commun. Sans compter que dans l'opinion publique, il est courant d'entendre dire : « Les Eglises n'ont pas à s'occuper de problèmes qui sont du ressort des partis politiques ».

Une autre constatation formulée par nos interlocuteurs :

— Les partisans et adversaires des initiatives xénophobes sont mus par des motifs les plus divers, même au sein de chaque camp. Chacun prêche pour « ses ouailles » ce qui provoque un certain malaise et explique certaines réticences, comme par exemple celles des socialistes et des syndicats à l'égard de l'initiative

Kaab (pour une politique plus juste à l'égard des étrangers), soutenue par le Centre social protestant.

LE DÉBUT D'UNE PRISE DE CONSCIENCE

Nos interlocuteurs ne se font pas d'illusions : seule une minorité est réellement sensibilisée par la solution des problèmes posés par la présence des travailleurs immigrés. L'instauration d'un dialogue positif entre les deux communautés n'en n'est qu'à ses débuts. Mais l'éveil de cette prise de conscience aussi bien au sein des Eglises que de l'opinion publique est une bonne chose. Toutefois beaucoup de temps et de bonne volonté seront nécessaires pour dissiper les préjugés et promouvoir un dialogue entre Suisses et étrangers.

Jaime PINTO

(A suivre)

Prochain article :
SUR UN MÊME BATEAU

Le Tekki-Judo de Saint-Blaise va inaugurer son nouveau dojo

De notre correspondant :

Le Tekki... un nom qui claque de lui-même. Et pour cause. Traduit du japonais en français, il signifie le cavalier de fer. Le Tekki, à Saint-Blaise, c'est bien davantage qu'un mot : c'est une école de judo animée par M. Dominique Bellengi, une « ceinture noire » qui consacre plus que ses loisirs aux arts martiaux japonais.

Précisons que le Tekki est une école ouverte à tous, sans but lucratif et dont les objectifs — ses statuts l'affirment — sont de « promouvoir la pratique du judo et encourager la formation sportive de la jeunesse ».

L'histoire du Tekki-Judo de Saint-Blaise n'est pas ancienne ; il a été fondé

précisément par M. D. Bellengi le 6 juin 1970. Pourtant, samedi après-midi, l'école vivra quelques heures qui ne s'oublieront pas de sitôt.

En effet, le Tekki-Judo inaugurerait son nouveau dojo (comprenez la nouvelle salle où les adeptes du judo, de l'aïkido et du karaté exercent leur discipline). Ce dojo n'est rien d'autre que la salle de l'ancien cinéma Royal dépeuplée de ses rangées de chaises, de sa scène et de son écran. Le sol est maintenant couvert de tatamis (tapis). L'action n'est plus sur l'écran, mais dans la salle. Et elle est intense. Il ne se passe pratiquement pas de soirées sans que plusieurs judokas viennent exercer leur sport.

Samedi après-midi, pour l'inauguration, les portes s'ouvriront à tous ceux qui s'intéressent aux activités du Tekki. Après les évolutions des élèves de l'école, trois maîtres japonais — et non des moindres — Me Kondo, 6me dan, sa femme aussi ainsi que Me Koshiyama et Me Nakagima procéderont à une démonstration où il sera possible de voir successivement du jiu-jitsu, de l'aïkido, du karaté et du judo, disciplines différentes qui pourtant visent un seul but : la self-défense et la mise hors d'attaque de l'assaillant. Elles demandent une grande concentration, l'obéissance du corps à l'esprit et, toujours, un grand respect de l'adversaire. Elles sont formatrices de l'éducation et ne manquent pas d'une certaine noblesse.

C. Z.

Le Gymnase cantonal de Neuchâtel a cent ans Un grand volume vient d'être publié à cette occasion

Le grand volume consacré au Gymnase cantonal de Neuchâtel s'ouvre sur une brève et intéressante préface du chef du département de l'instruction publique, M. François Jeanneret, qui formule ses vœux pour l'avenir de cette institution. Puis le directeur, M. Herbert Suter, le sous-directeur, M. Jacques DuPasquier et la sous-directrice, Mlle Elisabeth Hoeter, présentent en quelques pages très heureuses sa raison d'être.

Avec les deux études de fond de Jean-Jacques Cléménçon, « Un canton en quête de gymnase », et de Jean-Pierre Jelmini, « Cent ans de Gymnase », nous entrons de manière détaillée et très vivante dans la préhistoire et l'histoire du Gymnase cantonal de Neuchâtel.

Pour en retrouver les origines, il faut remonter au collège, qui le rejoint par le degré inférieur, et à l'Académie, qui devra distinguer les niveaux secondaire et supérieur de son enseignement. En effet, il y aura, au XIXe siècle surtout, une constante interférence entre l'Académie et le futur gymnase, jusqu'à la date du 1er octobre 1873, où le conseiller d'Etat Numa Droz, le recteur Cyrien Ayer et le professeur Louis Favre inaugureront solennellement, dans une même institution, l'Académie et le Gymnase cantonal de Neuchâtel.

C'est Farel, à la Réforme, qui décida de développer les études. Faut-il s'étonner si longtemps on a reproché au gymnase de la Ville de n'être qu'une pépinière de pasteurs ? Au XVIIe siècle, le développement du collège se poursuit, mais c'est au XVIIIe siècle qu'il atteint son premier épanouissement avec Louis Bourguet qui occupe en 1731 la chaire de philosophie, comprenant la logique, l'anthropologie, la physique, la géologie, la chimie, la météorologie. On voit combien les sciences étaient déjà à l'honneur ! En 1742, Emer de Vattel présente un projet prévoyant l'installation de six chaires. Le roi le classe dans ses archives.

Après divers abandons, la marche en avant reprend dès le début du XIXe siècle. En 1816, le professeur de Perrot, qui brûlait chaque année ses cours pour ne pas se répéter — un exemple qui, hélas, ne devait guère faire école — inaugura un enseignement de droit. En 1832, on fit appel à l'éminent Agassiz, recommandé par Alexandre de Humboldt. Une fois accompli le programme prévu par l'enseignement neuchâtelois, on allait terminer ses études dans les universités étrangères : Heidelberg et Berlin.

L'idée d'un bâtiment commun à tous

les degrés remonte à 1816. Les travaux commencèrent en 1826 et l'inauguration du Gymnase eut lieu en 1835. Puis, la Cour de Berlin se montrant bien disposée, un arrangement intervenu en 1838 marqua la fondation de l'Académie, qui fut inaugurée en 1841. Le recteur Pétavel adressait alors au roi un compliment qui se terminait ainsi : « Un Prince qui recherche avant tout la justice, cette première des sciences, ne craint pas que ses sujets s'éclaircissent ».

Hélas, en 1848, l'Académie était supprimée. Heureusement, la République eut très vite mauvaise conscience. On assiste alors à de longues tractations, puis, grâce à l'énergie et à l'intelligente action de Numa Droz, on aboutit en 1873 à la fondation de l'Académie et du Gymnase. Numa Droz remercia le Grand conseil « pour sa munificence non pas royale, mais vraiment républicaine ». Le gymnase de Neuchâtel était désormais le Gymnase cantonal à Neuchâtel.

Une fois le gymnase installé aux flancs de l'Académie, il semble que chacun soit satisfait. Non, après une longue période de stabilité, l'élan reprend. Trois noms doivent être cités ici, ceux des conseillers d'Etat Camille Brandt et Gaston Clottu, et celui du directeur Laurent Pauli, qui fut l'âme de la nouvelle réforme. Dans un rapport, il écrivait : « Le monde n'a pas seulement évolué, mais il a été bouleversé par de nombreux événements qui sont restés sans influence sur la vie scolaire. Nos écoles vivent en vase clos, en dehors de toute réalité ».

Depuis 1886, où avait eu lieu l'inauguration de la nouvelle Académie, aujourd'hui l'Université, le Gymnase cantonal occupait huit salles de l'aile ouest. La construction d'un nouveau bâtiment s'avérait nécessaire. Il fut inauguré, à un jet de pierre de l'Université, sur

l'ancien emplacement du Crêt, le 27 novembre 1953. Il y avait alors 300 gymnasiens. Onze ans plus tard, ils étaient 720. Un second nouveau bâtiment s'avérait désormais indispensable. Il fut érigé à la rue Vaucher, selon des conceptions nouvelles et originales. Depuis lors, comme le dit joliment M. Jelmini, « le Gymnase cantonal de Neuchâtel vit à l'aise : il a sa résidence principale en ville, rue Breguet, et sa résidence secondaire en campagne, rue Vaucher ».

Passons sur le cadre institutionnel, les titres délivrés, les programmes, les méthodes, les effectifs, les finances, et venons-en à un chapitre pour nous particulièrement intéressant, celui qui concerne les directeurs. C'est d'abord Louis Favre, qui fit du gymnase un « temple du sérieux morose », puis Alexandre Perrochet, ancien pasteur. A la suite de Paul Dessouclavy, partisan de la répression, surgit la grande et belle figure d'Ernest DuBois, qui fut une personnalité de premier plan. Pour lui, le gymnase était une réalité vivante. Dans son « Journal », on retrouve ce qu'il pensait de ses professeurs, notamment de M. Alfred Lombard, esprit charmant, cultivé, qui fait penser les livres, sans trop s'occuper de ce que font ses élèves, car « il ne cesse de regarder au plafond comme pour ne pas voir la somme de petites tricheries qui se produisent ». Puis c'est Adolphe Grosclaude, quelque peu tâtillon, mais séduisant et enjoué, Laurent Pauli, déjà mentionné, et aujourd'hui M. Herbert Suter.

Pour être complet, il faudrait encore passer en revue les professeurs, les élèves et la vie du gymnase, ainsi que les activités culturelles annexes, visites d'expositions, concerts, orchestre Gymnase-Université, voyages de baccalauréat à Rome et ailleurs, qui donnent à notre Gymnase une auréole particulière.

Dans la seconde partie, intitulée « Mélanges », quelques anciens élèves du

gymnase dont plusieurs ont fait, depuis, de très brillantes carrières, apportent leur contribution à l'ouvrage, sous forme d'essais politiques, historiques, théologiques, scientifiques, poétiques et littéraires. Citons-les, simplement, dans l'ordre, en laissant au lecteur le plaisir d'en découvrir par lui-même l'intérêt et la valeur. « Ici », par Hugues Richard. « Une statuette de la grande prêtresse Nesikhonsou au Musée de Neuchâtel », par Jacques F. Aubert. « De l'attitude prospective », par Gérard F. Bauer. « Le code génétique », par Marcel J.E. Goulay. « Quelques problèmes d'existence en algèbre », par Max-Albert Knus. « Sur la Suisse et les Nations unies », par Max Petitpierre. « A propos de la généralisation », par Jean Piaget. « Quarante-cinq ans d'action et d'existence théologiques », par Roland de Pury. « Quelques acquisitions récentes dans le domaine des maladies des reins », par François Reubi. « Quelques-unes des choses curieuses qui me sont arrivées », par Denis de Rougemont. « Médecine, psychiatrie et psychiatrie : quelques réflexions », par Pierre B. Schneider.

Après avoir dit tous les mérites de ce volume, nous formulons un regret, un seul, c'est que l'on n'ait pas davantage fait revivre les grands professeurs du Gymnase, dont la plupart ne sont même pas nommés. Il eût été pourtant assez facile, en se renseignant, de recueillir à leur sujet une moisson de souvenirs aussi humains que pittoresques.

P.-L. BOREL

1) Edité par le Gymnase cantonal de Neuchâtel avec une couverture de Francis Roulin.

GRESSIER

Ouvrier grièvement blessé

Un grave accident de travail s'est produit hier vers 15 h. 20 à la Raffinerie de Cressier. Un ouvrier, M. Arnold Berger, 56 ans, domicilié à Bienne, était occupé à réparer une pompe électrique.

Pour des raisons pratiques, il voulut tester la résistance de cette pompe et, pour ce faire, augmenta la pression jusqu'à 80 atmosphères. Pour une cause encore inconnue, la pompe ne supporta pas cette résistance et elle éclata, sectionnant du même coup l'artère de la jambe gauche de M. Berger.

Celui-ci a immédiatement été transporté à l'hôpital Poutalès par l'ambulance de la ville de Neuchâtel.

CORTAILLOD

Cycliste renversé

Hier vers 17 h 50, le jeune Stéphane Neuhäus, 9 ans, domicilié à Cortaillod, circulait au guidon de son cycle dans cette localité. Soudain, devant le Buffet du Tram, il a été renversé par une voiture. Blessé à la jambe droite, l'enfant a été transporté à l'hôpital Poutalès.

Des termes à expliquer...

Jiu-jitsu : technique japonaise de combat sans armes qui exige plus de méthode que de force.

Judo : sorte de lutte japonaise pratiquée en Europe à titre de sport.

Karaté : sorte de boxe qui utilise toutes les ressources du corps (bras et jambes) pour se défendre et attaquer.

Aïkido : méthode de défense à mains nues contre un ou plusieurs adversaires ou non. L'idée générale est que seul le dynamisme de tout le corps peut sauver un homme attaqué.

Correspondances

(Cette rubrique n'engage pas la rédaction)

A propos du changement de nom

« Monsieur le rédacteur en chef : L'article que vous avez publié dans votre édition du 31.8.1974 au sujet de la procédure de changement de nom et que j'ai lu avec intérêt me suggère les remarques suivantes :

L'article relève que le gouvernement neuchâtelois n'a connu qu'un cas de changement de nom en 5 ans. Or, en 1973, le Conseil d'Etat neuchâtelois a délivré 64 autorisations de changement de nom. La plupart de ces autorisations se rapportent, il est vrai, à des demandes de femmes divorcées qui désirent reprendre le nom de leur ex-mari.

En ce qui concerne le coût de la démarche, s'il est exact qu'il peut osciller entre 120 fr. et 2400 fr. au gré des revenus et de la fortune du requérant, dans le cas des femmes divorcées, il leur en coûte actuellement très exactement 174 fr., y compris la publication dans la Feuille Officielle. Par ailleurs, en matière de naturalisation, lorsqu'il s'agit d'adapter un nom étranger difficile à prononcer, la procédure est en général gratuite.

Tel qu'il est rédigé, l'article 30 du Code Civil ne donne cependant pas satisfaction. Il présente en effet deux inconvénients essentiels. Le premier tient au fait que les justes motifs qui permettent d'autoriser un changement de nom sont diversement interprétés d'un canton à l'autre. Le second a trait à la compétence. Selon l'article 30, c'est le gouvernement du canton

d'origine qui est compétent pour autoriser un changement de nom.

Un exemple suffira à faire comprendre l'inconvénient de cette règle. Lorsqu'une jeune fille d'origine neuchâteloise épouse un Grison, elle devient Grisonne par son mariage. Si, par la suite, le mariage est dissous par le divorce, cette dame reprendra son nom de jeune fille, mais conservera l'origine grisonne de son ex-mari. Si donc, elle entend être autorisée à reprendre le nom de son ex-mari, elle devra s'adresser au gouvernement du canton des Grisons, alors même qu'elle n'aurait jamais été domiciliée ailleurs que dans le canton de Neuchâtel.

C'est pour remédier à ces deux inconvénients que le Conseil fédéral, dans le message adressé récemment aux Chambres, à l'appui du projet de révision du droit à la filiation, propose de modifier l'article 30 du Code civil. On indiquerait d'une part ce qu'il faut considérer comme justes motifs d'un changement de nom, en attribuant par ailleurs la compétence au gouvernement du canton de domicile.

En vous remerciant de l'accueil que vous voudrez bien réserver à ces quelques lignes, je vous prie de croire, Monsieur le Rédacteur en chef, à mes respectueuses salutations.

Jean Guinand

Professeur à

l'Université de Neuchâtel



5/1.50

HABANA

Si doux, parce que fermenté 2 x



AVIS OFFICIELS



Office des faillites de Boudry
ENCHÈRES PUBLIQUES D'UNE VOITURE DE SPORT

Le mercredi 11 septembre 1974, à 15 heures, l'Office des faillites de Boudry, vendra par voie d'enchères publiques, à Boudry, devant la salle de spectacles, le véhicule suivant :

ALPINE RENAULT, type 1600 S VB
carrosserie blanche, arceaux de sécurité 1re mise en circulation : 1971.

Conditions de vente : au comptant, conformément à la LP. Le véhicule sera adjugé au plus offrant à condition que son offre soit supérieure à Fr. 6000.—.

Le véhicule ci-dessus sera exposé dès 14 h 30.

OFFICE DES FAILLITES
BOUDRY

IMMEUBLES

A VENDRE
en propriété par étage à LOCARNO
quartier commercial

magnifiques magasins
avec grandes vitrines

à partir de : Fr. 150.000.—

bureaux selon choix de 1 à 4 pièces
à partir de : Fr. 120.000.—

Très bonne possibilité de placement.

Chaque pièce avec tapis tendus ou parterres synthétiques, installation sanitaire et entrée séparée.

Capital propre : environ 40 %. Reste du financement assuré.

Nous sommes à votre disposition pour toutes autres informations.

Monbaron + Moser



2500 Bienne
Rue de la Gare 14
Hôtel Elite 2e étage
Tél. (032) 23 23 23

A Saint Blaise



dans un site agréable,
l'appartement et le confort que vous recherchez
à un prix très étudié



Conseiller technique :
Pierre Pizzera S.A.
Rochettes 19
2017 Boudry
Tél. 42 17 17

Conseiller juridique :
François Cartier,
Notaire
Rue du Concert 6
2000 Neuchâtel
Tél. 25 12 55

Conseiller immobilier :
Bureau immobilier
Michel Turin
Seyon 10
2000 Neuchâtel
Tél. 24 56 51

Appartements de 3, 4
et 5 pièces
Hypothèques à disposition
Cuisine sud habitable
Ecole et transports publics
à proximité
Environnement assuré
Parking

Nous le savons très bien...

...aujourd'hui vous exigez la sécurité et la rentabilité pour vos placements.

C'est pourquoi nous vous proposons d'acquiescer

une magnifique maison locative

dans le quartier de Schönberg, à Fribourg,

- immeuble en parfait état
- complètement loué
- prix des loyers raisonnables
- rentabilité brute 6,8 %
- rentabilité nette 8 %
- 28 appartements (grande surface)
- année de construction 1971

Capital propre : Fr. 768.000.—.

Les intéressés sont priés de nous contacter sous chiffres Z 920368 à Publicitas, 48, rue Neuve, 2500 Bienne.

A vendre, à Sauges
près Saint-Aubin,

jolie villa mitoyenne

neuve : 4 chambres, séjour avec cheminée, cuisine agencée, tout confort, vue imprenable, fonds et tapisseries au choix. Financement assuré. Prix intéressant.

S'adresser à :
Bureau fiduciaire Francis Anker,
Port 20, 2024 Saint-Aubin.

A vendre à Yvonand, à 300 m de la gare, quartier neuf et tranquille, dégagement,

VILLAS NEUVES

comprenant 5 chambres, cuisine agencée moderne, salle de bains, W.-C. séparés, salle de jeux, garage, terrasse, chauffage électrique. Terrain 1100 m² environ. Prix à discuter. Pour traiter : Fr. 80.000.— environ. Hypothèque à disposition.

Pour visiter, s'adresser à Louis PERRIN, constructeur à Yvonand. Tél. (024) 31 12 53.

Au bord de la forêt, dans le haut de Pesoux, à vendre

VILLA

très soignée de 7 pièces, 2 cheminées de salon, 2 salles d'eau, cuisine américaine entièrement aménagée, hall et carnotzet, grand garage, vastes dépendances, jardin en terrasse, vue imprenable.

Faire offres sous chiffres 87-50.340 à Annonces Suisses S.A. « ASSA », 2001 Neuchâtel.

Maison familiale

A vendre à Buttes maison familiale - construction 1968 6 pièces douche - salle de bains W.-C. séparés - chauffage central - environ 740 m² de dégagement - cuisine équipée.

Ensoleillement toute l'année - emplacement tranquille.

S'adresser au No de tél. 61 22 88 de 19 à 21 heures le soir ou pendant les heures de bureau au 42 22 02, interne 13.

Je cherche à acheter, d'urgence, et payable comptant, environ 2000 à 2500 m² de

terrain

entièrement équipé, pour la construction de ma maison (pas de spéculation), à la campagne autour du lac de Neuchâtel; tranquillité, verdure.

Ecrire sous chiffres E 353 513 à Publicitas, rue Neuve 48, 2501 Bienne.

A vendre

appartement

3 1/2 pièces, vue panoramique, piscine, à Serrières. Tél. (038) 31 24 64.

Société coopérative immobilière suisse romande cherche à vendre

deux de ses studios

à 300 m de la mer, meublés, neufs, et complètement équipés, avec cuisinette et salle de bains; bien situés dans le magnifique village touristique de Pedras d'el Rei, près de Bacanas, en Algarve (Portugal).

Placement sûr, prix intéressant.

Pour prendre contact, écrire sous chiffres HJ 2256 au bureau du journal.

A LOUER

A LOUER tout de suite, dans petit immeuble neuf, rue Sainte-Hélène 3 (à proximité de la Migros Portes-Rouges),

SUPERBES STUDIOS MEUBLÉS

comprenant tout le confort, soit : tapis tendus dans tous les studios et corridors d'accès aux studios, cuisinière électrique avec hotte de ventilation frigo très spacieux antenne collective pour TV prise pour le téléphone grande salle d'eau avec douche grande armoire 4 portes encastree grande cave par studio places de parc à disposition Tous les studios sont harmonieusement meublés par du mobilier neuf.

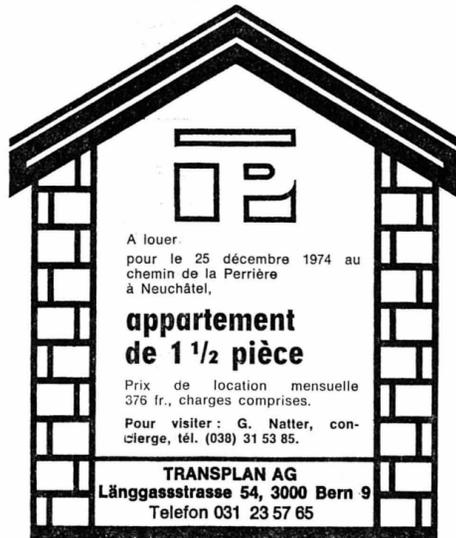
Transports publics à proximité (Arrêt Sainte-Hélène).

Loyer : Fr. 475.— par mois + charges.

Venez visiter, sans engagement, en vous adressant à :



Régence SA
Rue Coulon 2
(à côté de l'Université)
Tél. 038/25 17 25
2001 Neuchâtel



A louer pour le 25 décembre 1974 au chemin de la Perrière à Neuchâtel,

appartement de 1 1/2 pièce

Prix de location mensuelle 376 fr., charges comprises.

Pour visiter : G. Natter, concierge, tél. (038) 31 53 85.

TRANSPLAN AG
Länggassstrasse 54, 3000 Bern 9
Telefon 031 23 57 65

Maculature en vente au bureau du journal

Du soleil et de la vue... à perte de vue

A l'ouest de Neuchâtel - Chemin des Troncs
Immeuble de 11 étages

A LOUER

Dès le 1er novembre 1974

Appartements spacieux, bien équipés

- 2 pièces 49 m² sans loggia, dès Fr. 445.— + 55.— de charges
- 2 1/2 pièces 69 m² avec loggia, dès Fr. 520.— + 60.— de charges
- 3 1/2 pièces 91 m² avec loggia, dès Fr. 665.— + 80.— de charges
- 4 pièces 105 m² avec loggia, dès Fr. 780.— + 90.— de charges
- 6 1/2 pièces, attique, 180 m² + terrasse 98 m² à Fr. 1900.— + 150.— de charges

Parking disponible dans garage souterrain collectif : Fr. 75.—.

Pour visite et renseignements, s'adresser à
FIDIMMOBIL S.A., Saint-Honoré 2,
2001 Neuchâtel. Tél. (038) 24 03 63.

A LOUER dès le 24 septembre 1974, à Marin, appartement de 3 1/2 pièces

tout confort, cuisine installée, ascenseur, piscine.

Loyer : Fr. 510.— plus charges et place de parc.

Adresser offres sous chiffres IK 2257 au bureau du journal.

A louer, route des Falaises 50, jolie

villa

sur 1 étage, tout confort, grande salle de séjour avec cheminée, 3 chambres à coucher, salle de bains, douche à part. Grande terrasse couverte, jardin ombragé jusqu'au lac.

Port : parking pour auto.

Téléphone 25 22 12.

A louer à Hauterive appartement de 3 pièces

avec confort, immédiatement ou date à convenir. Prix 380 fr. + charges.

Tél. 33 38 04.

Baux à loyer

en vente au bureau du journal

Superbe appartement résidentiel de 5 pièces

avec cheminée de salon, cuisine complètement agencée, à louer tout de suite ou pour date à convenir.

A l'ouest et à 12 km de Neuchâtel ; à 2 minutes du lac ; très jolie vue sur celui-ci.

Location, y compris charges et garage : Fr. 1200.— par mois.

Ecrire sous chiffres 28-900229 à Publicitas, Terreaux 5, 2000 Neuchâtel.

A louer à BEVAIX pour le 1er octobre

un appartement 2 pièces
cuisine agencée, Fr. 410.— par mois, avec charges ;
un appartement 2 pièces

cuisine agencée, dégagement, Fr. 450.— par mois, avec charges.

Très jolie situation, tranquille et ensoleillée. A proximité transports publics et tous magasins.

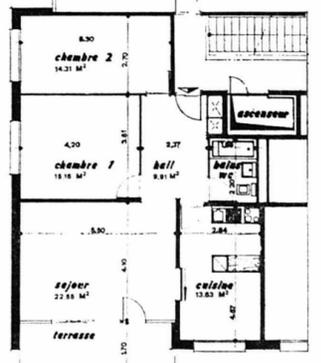
Ecrire sous chiffres 28-900230 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.



A louer pour le 1er octobre ou date à convenir

1 bureau de 45 m²

S'adresser à : Fiducim S.A. Grand-Rue 18, 2034 Pesoux. Tél. (038) 31 54 44.



S'adresser à la
Fiduciaire Seiler & Mayor
Neuchâtel. Tél. 24 59 59

A vendre à Fenin APPARTEMENTS

4 pièces dès Fr. 125.000.—
Garages Fr. 14.000.—

Nous vous offrons de magnifiques appartements bénéficiant d'un cadre de verdure et d'un maximum de tranquillité, ceci à moins de dix minutes du centre de Neuchâtel.

L'agencement très soigné comprend : machine à laver la vaisselle, cuisinière électrique 4 plaques, grand frigidaire, tapis tendus dans toutes les pièces.

Financement hypothécaire 80 %.

VISITE SUR RENDEZ-VOUS

FIDUCIAIRE SEILER & MAYOR
Trésor 9, Neuchâtel - Tél. (038) 24 59 59

CHEVREUSE A BOUDRY

VOUS OFFRE A LOUER

dès le 1er août 1974,
de magnifiques appartements à des prix exceptionnels vu la qualité de la construction et son INSONORISATION IDÉALE

- 2 PIÈCES 1/2 dès 425.—
- 3 PIÈCES 1/2 dès 495.—
- 4 PIÈCES 1/2 dès 635.—
- 5 PIÈCES 1/2 dès 815.—

GRANDES surfaces, ensoleillement maximum, grands balcons halls spacieux, cuisines superbement agencées, solarium à disposition des locataires.

A LOUER

A louer à Neuchâtel, dès le 30 septembre 1974,

1 appartement de 2 pièces

au dernier étage, tout confort, balcon.
Loyer mensuel: Fr. 460.—, charges comprises.
S'adresser à: Fiduciaire Schenker-Manrau S.A., Peseux, tél. 31 31 55.

A louer

bureaux, 3 pièces,

(env. 70 m2) dans immeuble représentatif du Jardin anglais. Situation très tranquille.
Faire offres sous chiffres DF 2252 au bureau du journal.

LE LANDERON

A louer, près du lac, libre tout de suite ou pour date à convenir,

magnifique appartement de 4 1/2 pièces

tout confort, tapis tendus, cuisine complètement agencée.
Loyer mensuel: Fr. 620.— plus charges.
Parking disponible dans garage souterrain collectif: Fr. 70.—.
Tél. (038) 47 10 36.

CORTAILLOD

A louer pour fin octobre

appartement de 4 pièces

avec tout confort. Loyer, charges comprises, 570 fr.
Garage 50 fr.
S'adresser: Etude J. Ribaux, Promenade-Noire 6, Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41.

A louer à CHÉZARD (Val-de-Ruz)

UN APPARTEMENT 3 PIÈCES

rez-de-chaussée ouest, pour le 24 septembre 1974, à FONTAINEMELON (Val-de-Ruz),

UN STUDIO

immédiatement.
S'adresser à: Fiduciaire J.-P. Erard, Trésor 2, 2000 NEUCHÂTEL. Tél. (038) 24 37 91.

A louer, à Cortailod-Village,

appartement 3 1/2 pièces

tout confort, cuisine équipée.
Loyer 515 fr., plus charges. Libre dès le 1er janvier 1975.

Appartement de 2 pièces,

tout confort, cuisine équipée.
Loyer 355 fr., plus charges. Libre dès le 1er octobre 1974.

S'adresser à Cretegnay & Cie, faubourg du Lac 43, Neuchâtel. Tél. 25 69 21.

A louer STUDIO MEUBLÉ

Fr. 337.—, charges comprises tout confort, living + douche + cuisine, à Boudry.
Tél. (038) 25 26 26.

A louer au fbg Ph.-Suchard 20, à Boudry,

appartement résidentiel de 2 pièces

Téléphoner au (029) 2 86 24.

A louer tout de suite, à Marin,

situation tranquille,

grand studio (36 m2)

cuisinette équipée, salle de bains, tapis tendus.

Loyer 345 fr. plus charges.

S'adresser à: Etude Fr. Cartier, notaire, Concert 6, Neuchâtel. Tél. 25 12 55.

A louer à la Coudre, pour fin septembre,

bel appartement de 2 1/2 pièces

agencé; loyer, charges comprises, 540 fr.; garage 75 fr.
S'adresser: Etude Jacques Ribaux, Promenade-Noire 6, Neuchâtel. Tél. 24 67 41.

A louer au Landeron, dès le 30 septembre 1974,

1 appartement de 4 1/2 pièces

au dernier étage, tout confort, cuisine équipée, balcon, ascenseur.
Loyer mensuel: Fr. 570.—, charges comprises.
Tél. 31 31 55, heures de bureau.

A louer à Boudry, pour le 24 septembre 1974,

magnifique appartement tout confort

Surface 52 m2, Fr. 400.—, charges comprises.

Géranse Bruno Müller, Temple-Neuf 4, Neuchâtel. Tél. 24 42 40.

A louer à Fleurier, pour le 1er novembre,

appartement de 4 chambres

hall, cuisine, balcon, chauffage général.

Adresser offre sous chiffres FH 2254 au bureau du journal.

A louer à Cortailod-Village

appartement tout confort

3 1/2 pièces, Fr. 551.—, charges comprises.

Tél. 24 42 40.

Dem. à louer

JEUNE COUPLE cherche 3 ou 2 PIÈCES

Région: La Coudre, Hauterive, Saint-Blaise. Tél. 51 16 92, dès 17 heures.

Deux étudiantes tessinoises cherchent

APPARTEMENT

2 pièces + services, meublées, pour le mois d'octobre.
Adresser offres sous chiffres 460.952 à Publicitas, 6501 Bellinzona.

MIGROS

Nous cherchons pour l'un de nos employés

studio meublé

dans la région de Neuchâtel-Peseux

Veillez téléphoner à la Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, service du personnel, tél. 33 31 41, pendant les heures de bureau.

APPARTEMENTS DE VACANCES

Val d'Anniviers (Valais) Dans endroit ensoleillé et magnifique (ski et promenades), nous louons

appartement

avec tout confort. Libre: Noël - Nouvel-An, janvier et à partir du 16 février au 5 avril 1975.
S'adresser à Dr E. Bugmann, Alpenstrasse, 4515 Oberdorf (SO).

Crans-Montana

STUDIO à louer ou à vendre au centre de Crans, situation except. bien meublé et équipé, pour 2 personnes, avec salle de bains, cuisinette, balcon et cave.
Tél. (038) 25 85 68 (propriétaire).

FAN

Annonces en couleurs

Le délai habituel de remise des ordres de publicité n'est pas valable pour les annonces comportant de la couleur. Différents impératifs d'ordre technique devant être pris en considération dans des cas de ce genre, les ordres et le matériel d'impression correspondant doivent nous être remis 6 jours ouvrables avant la parution.

Mettre en valeur... Charmer... Séduire...

sont les premières conditions de succès du «prêt-à-porter». C'est pour répondre à de tels impératifs que la Boutique

à la Belette

a sélectionné pour vous «Mesdames», une collection

Automne - hiver

pour chaque instant de chaque jour, où la souplesse des robes, le confort des manteaux, l'harmonie des couleurs et le raffinement de la simplicité sauront plaire aux plus exigeantes des élégantes.

Faubourg de l'Hôpital 9
Tél. 25 20 18
Revue permanente dans nos vitrines spéciales dès mercredi 4 septembre

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

Entreprise industrielle, de moyenne importance, cherche pour entrée immédiate ou à convenir

UN COUPLE DE CONCIERGES

ACTIVITÉ:
— entretien et nettoyage des différents bureaux, annexes et places extérieures.
— surveillances diverses.

NOUS OFFRONS:
— salaire et prestations sociales intéressantes.
— ambiance de travail agréable.
— appartement à disposition.
— horaire de travail et cahier des charges à convenir.

NOUS DEMANDONS:
— personne de confiance.
— connaissance des travaux de jardinage
— permis de conduire souhaité.

Adresser les offres écrites, avec prétentions de salaire, sous chiffre 87-234 aux Annonces Suisses S.A. «ASSA», 2, fbg du Lac, 2001 Neuchâtel.

Secrétariat administratif

cherche, pour son secrétariat semi-permanent, une secrétaire qualifiée. Travail indépendant et varié.

Faire offres, avec curriculum vitae, copies de certificats et photographie, sous chiffres DD 2224, au bureau du journal.

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir **pour notre département SUPER-MARCHÉ ALIMENTATION**

CHEF DE RAYON

Nous demandons:
Connaissance de la branche ou du grand magasin.
Facilités administratives.
Aptitudes d'organisation vente.
Qualités de chef pour diriger le personnel.

Nous offrons:
Place stable et rétribuée en fonction des responsabilités.
Travail varié, indépendant et intéressant.
Avantages sociaux dont caisse de pension, plan d'intéressement et rabais sur les achats.
Semaine de 5 jours par rotation.

Se présenter ou téléphoner au chef du personnel, tél. (038) 25 64 64

amourins neuchâtel

affiliés aux Grands Magasins Innovation S.A.

FABRIQUE D'HORLOGERIE

PRECIMAX S.A.

MONRUZ-NEUCHÂTEL

cherche des

poseurs de cadrans-emboîteurs

éventuellement travail à domicile;

dames ou jeunes filles

pour travaux faciles en atelier.

Faire offres ou se présenter à Champréveyres 2, Neuchâtel 8. Tél. (038) 25 60 61.

Movomatic S.A.

Fabrique d'appareils de mesure électroniques - mécaniques à Comondrèche (NE)

désire engager

1 mécanicien de précision

pour différents travaux de petite mécanique.
Conditions de travail agréables.
Salaire au mois.
Horaire libre.

Prère de faire offres écrites à: Movomatic S.A., case postale 50, 2034 Peseux, ou de téléphoner au (038) 31 44 33 (M. Eggmann).

Le Grenier

Les Geneveys-sur-Coffrane
Rôtisserie-Hôtel-Bar-Dancing

cherche

SOMMELIÈRE-BARMAID

Entrée immédiate.
Se présenter ou téléphoner au (038) 57 13 55 ou 57 17 87.

Discount alimentaire cherche

vendeuse

Travail à temps partiel accepté.
Téléphoner à Marché Diga S.A., Cernier.
Tél. (038) 53 11 44.

Nous désirons engager, pour entrée immédiate:

- 1 mécanicien sur autos
- 1 laveur-graisseur
- 1 manœuvre

Se présenter au Garage Touring
Route de Neuchâtel
2072 Saint-Blaise.
Tél. 33 33 15.

Pour entrée immédiate ou date à convenir, on cherche

une sommelière

Bons gains assurés; congé le dimanche.
Restaurant Le Clos de Serrières.
Tél. (038) 31 34 98.

Le Phare - Sultana, la Chaux-de-Fonds, engage tout de suite ou pour date à convenir:

horloger-décoteur

ayant de bonnes connaissances dans cette branche;

horloger retoucheur

ou

retoucheur (euse)

ayant si possible quelques années de pratique.

Faire offres av. Léopold-Robert 94, ou téléphoner au (039) 23 01 23, interne 55.



LA NEUCHATELOISE
Compagnie Suisse d'Assurances Générales

Après plus de 27 années d'activité auprès de notre Compagnie, Monsieur Vuilleumier, notre agent général à la Chaux-de-Fonds, s'est vu confier de nouvelles responsabilités dans une branche d'activité économique étrangère à l'assurance.

Nous tenons ici à le remercier de sa longue et fructueuse collaboration.

Pour lui succéder, à la tête de cette agence générale importante, nous cherchons

agent général

possédant une formation approfondie dans le domaine des assurances.

Les personnes intéressées sont invitées à prendre contact avec

LA NEUCHATELOISE
Compagnie Suisse d'Assurances Générales
Rue du Bassin 16
2000 NEUCHÂTEL
(interne 256 - M. Forney)

La plus totale discrétion est assurée.

Transport

Accidents

Responsabilité civile

Véhicules à moteur

Bateaux

Incendie

Chômage incendie

Vol

Bris des glaces

Dégâts des eaux

Bagages

Bijoux et fourrures

Machines

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

120^e ANNÉE DU COURRIER
DU VAL-DE-TRAVERS

Le Comptoir reçoit ce soir Buttes, Saint-Sulpice et la Côte-aux-Fées

De notre correspondant régional :

Ce soir, le comptoir recevra les communes de Buttes, Saint-Sulpice et de la Côte-aux-Fées. Leur stand illustrera les principales activités de ces villages et la fanfare « L'Union » de Saint-Sulpice se produira.

Le concours de mercredi, organisé par M. Roland Leuba, conseiller communal, avec la collaboration de MM. Jean-Claude Reussner, artiste peintre et Daniel Schelling, photographe, a été apprécié et un bon nombre de participants ont tenté de découvrir « Fleurier insolite » en photographie.

Plus de la moitié des réponses étaient justes. C'est par tirage au sort que les prix ont été décernés finalement. Les

deux premières lauréates ont été Mlle Sylvie Thiébaud et Mme Elsy Gertsch — hôtesse du stand de la « FAN » — toutes deux domiciliées à Fleurier.

Nous avons annoncé dans notre précédente édition que la dixième personne qui avait franchi le seuil du comptoir mardi était Mme Emilienne Jacot-Raymond de Neuchâtel. En moyenne le comptoir a enregistré deux mille entrées par jour mais cela ne fut pas le cas pour le premier, quatrième et cinquième soirs, la grosse « bourrée » s'étant donnée samedi et dimanche.

Ajoutons que samedi prochain en soirée sera organisé un grand bal au Village neuchâtelois avec la participation de l'orchestre « Raymond Vincent ». G.D.



Le stand « Tornos » au Comptoir.

TORNOS, HÔTE DU STAND D'ANIMATION

De notre correspondant régional :

Cette année, le comité du Comptoir du Val-de-Travers a invité, au stand d'animation, l'usine Tornos S.A. de Fleurier, qui occupe environ 220 personnes dans ses ateliers et ses bureaux. C'est donc l'une des plus importantes industries de la place.

EXPOSITION VIVANTE

Au Comptoir, Tornos présente une exposition vivante qui attire l'intérêt des visiteurs. Elle est disposée en trois volets. Le premier est consacré aux machines des plus simples aux plus complexes fabriquées à l'usine.

Le deuxième montre l'outillage nécessaire à la fabrication et aux machines sortant des mains des apprentis. Quant au troisième, il est réservé exclusivement aux apprentis qui travaillent à tour de rôle au Comptoir. Sait-on, par exemple, qu'à temps perdu, ils usinent complètement, de la fonderie à l'exécution de toutes les pièces maîtresses, un moteur d'avion d'un modèle réduit ?

Tornos est venu s'installer à Fleurier en 1937. Son premier directeur fut M. Jules Jeannin auquel a succédé M. Charles Jacques. Si le début de la formation des apprentis date de 1942, c'est treize ans plus tard que les effectifs ont passablement grossi. Ils sont actuellement près de quarante, placés sous la direction de M. Jean Brunisholz et de cinq de ses collègues.

STIMULER L'INTERET

Jusqu'à présent quelque 130 jeunes gens ont reçu une formation professionnelle complète à Tornos. Ils viennent de tous les villages du Vallon et de la vallée de la Brévine.

Demain, au législatif de Môtiers, nombreuses demandes de crédits

De notre correspondant :

Le Conseil général de Môtiers siégera demain. Parmi les principaux points du jour, on relève la vente d'une parcelle de terrain à bâtir « Au Clos du Terreau » à M. Pierre-André Delachaux de Fleurier ; L'octroi d'une subvention annuelle de 0 fr. 35 par habitant durant 10 ans, en faveur du musée régional d'histoire et d'artisanat du Val-de-Travers à Môtiers, laquelle financera divers aménagements à la maison des Mascaraons. Il s'agit d'une aide demandée dans le cadre du district et plusieurs communes sont déjà d'accord.

On trouve aussi une demande d'un crédit hors budget de 3200 fr. pour la construction d'un chemin de traine, long de 340 m., dont 50 m. aménagés pour le passage des camions, au lieu dit « Aux Creux-des-Os », afin de mieux desservir la partie supérieure des divisions 23 et 24 des forêts communales. Les bois de la division 24 seront exploités la prochaine saison. Un autre crédit hors budget de 32.000 fr., est destiné à divers travaux au réseau d'eau, en particulier la remise à neuf d'anciens raccords vu que les conduites sont de diamètre insuffisant pour le nombre des installations actuelles. Enfin, un crédit complémentaire de 40.000 fr., pour couvrir le coût des travaux d'épuration des eaux usées à la rue et Place de la gare. Ce complément de crédit provient du fait

qu'au cours de l'exécution des travaux des difficultés imprévisibles ont surgi dont la principale est l'apport de quantités importantes d'eau provenant de la nappe phréatique et vraisemblablement d'un ancien lit de rivière qui a été comblé il y a longtemps. Un étayage spécial s'est avéré nécessaire et il s'est pompé jusqu'à 12.500 litres d'eau minute. Ce qui a occasionné d'importants frais de pompage.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Madame et Monsieur Charles Herzig-Ramseyer, à Fleurier ;
Mademoiselle Marcelle Ramseyer, à Fleurier ;
Monsieur et Madame Arthur Ramseyer et familles, à Sainte-Croix ;
Monsieur et Madame Franz Ramseyer, à Zollbrück ;
Madame et Monsieur Eugène Ruedin-Boillat, à Neuchâtel, ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur
MARCEL RAMSEYER

leur cher et bien-aimé papa, beau-père, frère, beau-frère, cousin et ami, que Dieu a repris subitement à Lui, dans sa 75^e année.

Fleurier, le 4 septembre 1974.
(Areuse 6)

Veillez et priez, car vous ne savez ni le jour, ni l'heure.

Mat. 24 : 42.

L'incinération aura lieu le vendredi 6 septembre, à 16 heures, à Neuchâtel.
Départ du domicile mortuaire, rue de l'Areuse 6, Fleurier, à 15 heures.

Prière de ne pas faire de visite

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part, le présent avis en tenant lieu

Les Contemporains 1900 du Val-de-Travers ont le regret de faire part du décès de

Monsieur
MARCEL RAMSEYER

leur collègue et ami.

Le Parti socialiste de Fleurier a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur
MARCEL RAMSEYER

membre de la section et ancien conseiller général.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

Le comité de la Société des amis de la montagne, Couvet, avise ses membres du décès de

Monsieur René BURGER
membre de la société.

AVIS DIVERS

Comptoir
du
Val-de-Travers

Soirée démonstration

SANKYO

Vous aimerez la simplicité de la caméra Sankyo LXL-255 macro (Fr. 698.-) qui filme partout, même à la lumière des bougies, même à une distance de quelques millimètres.

UNIPHOTO SA

PHOTO-CINÉ AGLIASSA
SAINTE-CROIX
PHOTO-CINÉ SCHELLING
FLEURIER

FLEURIER

Carnet de deuil

(c) Mercredi est décédé à l'âge de 74 ans, M. Marcel Ramseyer retraité d'une usine de Couvet. Il s'était occupé de la vie politique du village. Membre du parti socialiste, il siégea pendant plusieurs législatures au Conseil général.

BUTTES

Chemin endommagé

(sp) A la suite d'une trombe d'eau, le chemin Buttes - la Robella a été endommagé assez gravement. Il a été remis en état par les soins de la commune.

G.D.

VAUD

Route de Lausanne-Berne Piétons renversés : un mort et deux blessés

De notre correspondant :

Mardi vers 21 h 15, une automobile fibrobourgeoise circulant sur la route principale Lausanne - Berne, en direction de Moudon, a atteint et renversé à la hauteur de la halte de Corcelles-le-Jorat (commune de Montpreveyres) deux piétons, MM. Samuel Badoux, âgé de 68 ans, domicilié à Corcelles-le-Jorat, et Hans Luthi, 68 ans également, domicilié à Ropraz, qui traversaient la chaussée de droite à gauche selon le sens de marche de l'automobile. Souffrant de multiples fractures, M.

Badoux a été transporté à l'hôpital cantonal, à Lausanne, alors que M. Luthi était tué sur le coup.

Peu après ce premier accident, un ressortissant anglais, de passage, M. Robin Watts, âgé de vingt-trois ans, qui réglait la circulation en attendant l'arrivée de la gendarmerie, a été renversé par un automobiliste allemand roulant à vive allure en direction de Lausanne. Souffrant de fractures de jambes et de multiples contusions, cet aide bénévole, domicilié en Angleterre, a été transporté à l'hôpital cantonal.

Au tribunal correctionnel d'Yverdon L'agresseur du gérant d'un magasin condamné à deux ans de réclusion

Le 30 octobre dernier, vers 19 h, J.-L. D., 20 ans, avait attaqué à coups de matraque M. Dimitri Xanthos, gérant de magasin à Yverdon, alors que celui-ci allait déposer au trésor de nuit de l'agence locale de la Banque cantonale vaudoise les 16.000 fr. de la cassette qu'il portait. D. frappa M. Xanthos, le fit tomber à terre et le traîna sur le trottoir, cherchant à lui faire lâcher la cassette. Mais la victime tint bon tout et appela à l'aide, ce qui provoqua la fuite de l'agresseur. D., avisant une voiture en stationnement, se mit au volant et fila à toute allure en direction de Grandson tout en faisant une embardée et de se retrouver finalement à l'hôpital. Rappelons qu'un autre automobiliste, témoin de l'agression, avait tenté d'intercepter le fuyard.

Comparaissant mercredi matin devant le tribunal correctionnel d'Yverdon, présidé par M. V. Grignoli, D. a été retenu coupable d'infraction à la loi fédérale sur les stupéfiants, de brigandage

manqué, de vol d'usage et de violation grave des règles de la circulation. Le tribunal l'a condamné à deux ans de réclusion moins 308 jours de préventive, avec les frais de la cause par 5190 francs. Le tribunal a suspendu la peine et ordonné le renvoi du condamné à la clinique psychiatrique de Cery, où D. a déjà fait un « séjour » comptant dans la préventive. M. Xanthos a reçu acte de ses réserves.

GARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Collée : 20 h 30, La Grande Lessive.

Fleurier : 20 h, le Comptoir reçoit Buttes, la Côte-aux-Fées et Saint-Sulpice.

Fleurier, salle du Stand : de 20 h à 22 h, exposition Georges Juvet et Pierre-André Perret.

Fleurier, le Rancho : bar-dancing ouvert jusqu'à 2 heures.

Médecin et pharmacien : habituels.

Ambulance : tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28.

Hôpital et maternité de Couvet : téléphone 63 25 25.

Hôpital de Fleurier : tél. 61 10 81.

phone 61 18 76 ; télex 3 52 80.

Fleurier service du feu : tél. 61 12 04 ou No 118.

Police cantonale : tél. 61 14 23.

YVERDON Enfant renversé

(c) Hier, vers 13 h, 25, un accident s'est produit rue de la Plaine. Le petit Joseph Placa, 9 ans, domicilié rue de la Plaine, traversant la rue, s'est jeté contre l'avant d'une automobile qui roulait en direction de Lausanne. Souffrant d'une fracture à la jambe, le jeune Placa a été hospitalisé à Yverdon.

Toujours les cambriolages !

(c) Au début de cette semaine, un appartement a été cambriolé rue des Moulins. La porte d'entrée de la maison a été forcée. Le locataire a constaté la disparition d'une somme de quelques centaines de francs ainsi que de plusieurs bijoux.

Un faux Samaritain

(c) La gendarmerie d'Yverdon a appréhendé un habitant de la ville, qui s'étant porté au secours d'une personne prise de boisson en avait profité pour lui substituer son portemonnaie.

CONCISE

A la commission scolaire

(c) Pour remplacer M. Etienne Du Pasquier, démissionnaire, la commission scolaire de la classe supérieure du cercle de Concise, s'est donné un nouveau président en la personne de M. Jean-Luc Debétaz, ingénieur.

Rappelons que le cercle comprend les communes de Concise, Corcelles, Onens, Mutrux et Provence.

Discount Berthoud Gare 7, Corcelles

cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir :

caissière-vendeuse

expérimentée

aide-magasinier

Caisse de retraite.

Faire offres à Ph. BERTHOUD & CIE, rue de la Gare 7, 2035 CORCELLES - Tél. (038) 31 13 69.

Vous êtes capable !
Vous êtes dynamique !
Vous ne reculez pas devant les responsabilités !

Alors vous êtes le

MÉCANICIEN- RÉGLEUR

responsable atelier Production
que nous cherchons au sein de notre entreprise horlogère.

Faire offres sous chiffres GD 2195 au bureau du Journal.

OFFRES D'EMPLOIS

Boutique L'Enfant Prodigue
cherche

vendeuse

de première force.
Bon salaire.

Se présenter au magasin ou
téléphoner au (038) 25 04 60.

Henri Matile,
commerce de bétail et viande,
av. Dubois 15, Neuchâtel,
tél. 25 16 33,
cherche

personne

pour s'occuper du bétail et de la
campagne, éventuellement conduire un camion, permis A.

Coiffeuse

expérimentée, active et consciencieuse, est demandée.

Semaine de 5 jours. Fermeture
18 h, samedi 16 h.

Coiffure Raymonde, Pontaise 42,
Lausanne. Tél. (021) 36 92 70.

Agence de presse et de diffusion cherche

JEUNES GENS

Dames et messieurs, aimant les voyages.

Age idéal : 20-35 ans.

Formation complète pour les débutants.

Prenez un rendez-vous en téléphonant au (038) 24 22 03, de 10 h à 14 heures.

L'IMPRIMERIE CENTRALE ET
DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.
engage, pour compléter l'équipe d'entretien de ses
bâtiments

CONCIERGE

Homme travailleur, débrouillard, pouvant seconder
notre responsable du service.

Entrée en service :
début septembre ou selon entente.

Service de 44 heures.

lundi :	6 h 30 - 10 h 55	14 h 50 - 18 h 25	8
mardi :	6 h 30 - 10 h 55	14 h 50 - 18 h 25	8
mercredi :	6 h 30 - 10 h 55	14 h 50 - 18 h 25	8
jeudi :	6 h 30 - 10 h 55	14 h 50 - 18 h 25	8
vendredi :	6 h 30 - 10 h 55	14 h 50 - 18 h 25	8
samedi :	6 h 30 - 10 h 30		4
			Total 44

Traitement en rapport avec les prestations.

Nous prions les Intéressés de prendre contact avec
le chef technique de la FAN, tél. 25 65 01, Interne
253, chaque jour entre 14 h et 15 heures, ou d'écrire
à la direction technique, Saint-Maurice 4,
2000 Neuchâtel.

Agence de presse et de diffusion cherche

JEUNE RÉCEPTIONNISTE

pour ses bureaux de Neuchâtel.

Ce poste conviendrait à jeune fille faisant preuve
d'esprit d'initiative et de dynamisme.

Prendre rendez-vous par téléphone au (038) 24 22 03,
de 10 à 14 heures.

LA CHAUX-DE-FONDS

La prochaine saison de la Société de musique

Aragon, dans son dernier livre intitulé « Théâtre-roman », estime que « celui qui est non content des mots et des phrases et des rimes, s'adjoint le merveilleux mentir de la musique ». Pour sa 82^{me} année, la Société de musique de la Chaux-de-Fonds propose douze concerts. Trois concerts symphoniques, et quatre d'orchestre de chambre sont fidèles à la promesse d'offrir au public le « merveilleux mentir de la musique ». A côté de ces grandes formations, cette saison fera connaître des virtuoses de renom.

Le premier programme sera donné, le 1^{er} octobre, Miriam Fried, violoniste, et Jean-Claude van den Eynden, pianiste Mozart, Stravinski, Brahms et Ravel indiqueront si les deux instruments « essentiellement incompatibles et qui loin de modérer leurs contrastes, accusent dans la sonate Opus 52, leur incompatibilité ». Ravel, dans son esquisse biographique, parle de son œuvre avec autant de paradoxe que d'humour.

La Philharmonie nationale bulgare donnera, le 25 octobre, un programme varié : Berlioz, Rachmaninov et Brahms. Le deuxième concerto de ce dernier, joué par Marta Dejanova, constitue une œuvre suprenante (extraordinairement difficile à exécuter). Le 31 octobre, on applaudira Maurice André, « le trompettiste du siècle » que nous connais-

sions déjà à la Salle de musique. L'Orchestre de chambre de Zurich l'accompagnera dans les concertos de Torelli et Telemann.

Le 22 novembre, le grand violoniste Hansheinz Schneeberger jouera le concerto de Joseph Haydn avec l'Orchestre de chambre de Cologne dont les 32 musiciens donneront, en outre, la Symphonie en sol mineur de Mozart (œuvre de maturité où le sérieux délaisse complètement les frivolités du style galant).

Jean-Pierre Rampal, « le roi de la flûte », interprétera le 11 décembre deux concertos de Vivaldi et Mozart. Il sera accompagné par l'orchestre italien « I Solisti Veneti » que nous connaissons déjà et que nous nous réjouissons de retrouver.

M. (à suivre)



Un programme très varié a été prévu pour la saison musicale qui permettra d'entendre, entre autres, le talentueux trompettiste Maurice André.

Saucisses et lutte à la culotte: du folklore à la Vue-des-Alpes...

Une fête de lutte alpestre, c'est avant tout cette belle tradition toujours aussi prisée Outre-Sarine, qui voit de solides gaillards s'empoigner selon des règles bien précises sur des ronds de sciure. Le jeu paraît simple pour le néophyte, mais l'amateur apprécie la force, la finesse d'une passe, l'habileté des sportifs, la sûreté du vétéran face au jeune, plus bouillant, plus spectaculaire.

Une fête, c'est un peu de tout cela, avec l'incessant va-et-vient du public, dans une odeur de saucisses grillées, au milieu d'un folklore de musique et de lanceurs de drapeaux.

Dimanche, à la Vue-des-Alpes, le Club des lutteurs de la Métropole horlogère avait organisé sa traditionnelle fête alpestre. Une belle cohorte de lutteurs ont ainsi pu s'affronter dans d'excellentes conditions, sous les applaudissements et sous le regard des conseillers communaux de Fontaines, MM. Montandon et Demierre, du président cantonal, M. Marcel Baechler, tandis que les joueurs du Val-de-Ruz accompagnés d'un lanceur de drapeau et du joueur de cor des Alpes animaient la fête.

Le jury était présidé par M. Lesquereux, assisté de MM. Mathez, Mottier et Saas. Voici les principaux résultats :

1. Leo Egli (Langnau) 78 points ;
2. Peter Lengacher (Aeschi) 76,90 ;
3. Kurt Wylder (la Chaux-de-Fonds) et Joseph Frey (Tramelan) 76 ;
4. Chris-

tian Schaerz (Aeschi) 74,10 ; 5. Andreas Weber (la Chaux-de-Fonds) 74.



(Avipress - M. - A. Robert)

Etat civil de la Chaux-de-Fonds (30 août)

Naissances : Kolonovics Patrick-Stéphan, fils de Kalman, mécanicien et d'Yvette-Renée née Léchet.

Promesses de mariage : Ackermann Séraphin-Ernest, décolleteur et Kormann Nelly ; Baides Juan-Manuel, sommelier et Roxo, Maria-Edwina.

Mariages civils : Coeudevez Joseph-Albert, industriel et Dubey Pierrette-Andrée ; Petermann Pierre-Alain-Jacques compositeur typographe et Cornu Martine-Denise ; Thiébaud Michel-Georges, monteur électricien et Arnoux, Annelise-Cécile ; Weil, Antoine, médecin et Oppiger Isabelle-Madeleine.

Décès : Cattin Louis-Auguste, employé de commune, né le 6 janvier 1888, époux de Marie-Alice-Brigitte, née Stalder, dom. Nord 123, Rüegg, Adrien-Joseph-Lén, horloger, né le 28 décembre 1918, époux de Santina, née Degiorgi, dom. Gentianes 6.

Etat civil (3 septembre)

Naissances : Delavelle Vincent, fils de Jean-Paul-Marie-Georges, et Verena, née Meyer ; Campoli Stéphane, fils de Silvano, mécanicien, et de Carin-Margrit, née Kung ; Castello Fabio, fils d'Ercole-Giovanni, électricien mécanicien et de Tiziana, née Filabbi ; Burkhard Isabelle, fille de Jean-Jacques, compositeur-typographe, et de Nelly-Josiane, née Huguette ; Chopard Valérie, fille de Jean-François, typographe, et de Murielle-Renée-Hélène, née Cattin ; Mettraux Séverine-Claudine, fille de Roland-François-Pierre, cuisinier, et de Claudine-Betty, née Laeng.

LA SAGNE

Etat civil d'août

Décès : Perrenoud Charles, de 1893, décédé à la Sagne le 17, veuf de Laure-Esther, née Ducommun.

Naissances : Gonin Yvan, né le 21 à la Chaux-de-Fonds, fils de Francis et de Mariette née Nicolet ; Bonnet Xavier, né le 26 à la Chaux-de-Fonds, fils de François et de Claude née Vogt ; Kolonovics Patrick Stéphane, né le 27, fils de Kalman et de Yvette née Léchet.

Nouveauté: la ville envisage, après le papier, de récupérer le verre

De notre correspondant :

La pénurie de matières premières, liée également au problème de la protection de l'environnement, conduit autorités et particuliers à rechercher des solutions qui, sans être la panacée universelle, permettent dans certains domaines des récupérations d'objets intéressants. On le constate par exemple avec le vieux papier. Le verre, lui, jusqu'ici, était considéré comme « perdu ». Un peu partout on s'en préoccupe.

Aussi, pour répondre à la demande de nombreux privés et du législatif, la ville de la Chaux-de-Fonds a-t-elle décidé de tenter une expérience. C'est ce qu'a déclaré M. Etienne Broillet, conseiller communal, au cours d'une brève conférence de presse. Une collecte spéciale sera organisée, à titre d'essai, dans quelques mois. Le verre récupéré sera vendu à une usine suisse.

Des autobus orange pour la ville

La décision ayant été prise d'uniformiser en Suisse la couleur des véhicules des transports publics, la Chaux-de-Fonds sera la seconde ville de Suisse à mettre en circulation prochainement des autobus de couleur orange et portant les armes de la ville.

C'est la ville de Berne qui, la première, a mis en circulation un autobus articulé orange. Cette couleur, qui n'est encore utilisée qu'à titre d'essai, avait été choisie, à la suite d'un concours, par les usagers des chemins de fer Soleure-Zollikofen-Berne et Berne-Worb réunis. A la Chaux-de-Fonds, deux petits et un grand véhicules seraient peints en orange alors qu'à Neuchâtel un autobus est prévu dans cette livrée.

Il est évident que la mise sur pied de ce nouveau service pose encore beaucoup de problèmes, mais il est souhaitable qu'on puisse les résoudre. Il s'agit également d'étudier le coût de l'opération et les capacités d'absorption des entreprises dans le pays.

LE PAPIER...

En ce qui concerne le papier, un service de ramassage sera organisé mercredi après-midi, par la section Juniors d'un club sportif de la ville. Les autorités ont décidé d'apporter leur collaboration en mettant des véhicules à disposition. Ce ramassage est occasionnel et il ne saurait être, du moins pour l'instant, question de le rendre systématique. En effet, la collecte du vieux papier est régulièrement entreprise par diverses sociétés qui y trouvent là des recettes financières appréciables.

... ET LES MÉTAUX

Comme devait ensuite le préciser M. Broillet, il y a également du nouveau dans le secteur des métaux. En effet, les objets métalliques encombrants (potagers, cycles, etc...) seront dorénavant conduits pour la récupération au dépôt cantonal de la carrière des Foulets, ou chez les récupérateurs. Précisons toutefois que ce ramassage ne se fait que sur demande, auprès du service de la voirie. Les déchets ménagers, on le voit, font l'objet de soins attentifs de la part de la commune. Leur ramassage est organisé de manière rationnelle.

La collecte des ordures ménagères a lieu deux fois par semaine, celle des cassons (en principe combustibles) une fois par mois, le reste sur demande. Les déchets de jardin sont également ramassés gratuitement par le service de la voirie. Enfin les pneus peuvent (et doivent) être

amenés à la décharge des Foulets tous les lundis, mercredis et vendredis.

En dehors des collectes officielles, il est encore possible d'amener sans bourse délier des cassons, mais seulement de nature non combustible, à la décharge de la Sombaille.

Tout a donc été prévu pour que ces différents services puissent fonctionner de la manière la plus rentable. Cela occasionne, certes, du moins au début, quelques soucis aux usagers qui ont parfois encore de la peine à s'y retrouver. Simple question d'habitude !

Ny

LE LOCLE

Exercices spectaculaires de lutte contre les hydrocarbures et les acides

Des exercices assez spectaculaires, organisés par le département des travaux publics pour les sapeurs-pompiers se dérouleront, du 9 au 13 septembre, au Locle et aux Pargots. Des exercices relatifs à l'extinction et à la récupération des hydrocarbures seront proposés au corps neuchâtois en collaboration avec les sapeurs-pompiers français et la gendarmerie nationale.

C'est à la Combe-Girard et sur le Doubs que des barrages contre la pollution de l'eau par les hydrocarbures seront élevés au cours de ces cinq jours dont nous donnerons prochainement l'essentiel du programme.

Etat civil du Locle (2 septembre)

Décès : Cornaz Jeanne-Elisabeth, née le 30 mars 1887, ménagère, célibataire.

CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS
Corso : 20 h 30, Le Grand Duel (16 ans).

Plaza : 20 h 30, Le Roi du Kung-fu attaque (16 ans).

Scala : 21 h, Les cinglés du camping (16 ans).

DANSE ET ATTRACTIONS
Rodéo-club bar 72 : 21 h 30 à 4 h.

Le Scotch : 21 h 30 à 4 h.

La Boule d'or : 21 h à 2 h.

Cabaret 55 : 21 h 30 à 4 h.

Chez Jeanine : 21 h à 4 h.

EXPOSITIONS
Musée d'histoire : les collections (le week-end ou sur demande).

Musée d'histoire naturelle : collections et dioramas.

Musée paysan des Eplatures : nos fermes, face à la pression urbaine. Bilan de dix ans de luttés.

Galerie ADC : Le peintre Charles Huguennin.

Permanences médicale et dentaire : En cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.

Pharmacie d'office : Coop, 108 avenue Léopold-Robert, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 111.

Le Locle

Casino : 20 h 30, Flics et voyous (16 ans).

Château des Monts : musée d'horlogerie et d'histoire ; les collections.

Pharmacie de service : Breguet, 28, Grand-Rue ; dès 21 h, tél. 17.

Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin traitant tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

Ferme du Grand-Cachot-de-Vent : rétrospective d'André Evard ; de 15 h. à 21 h.

Val-de-Ruz

Pharmacie de service : Marti, Cernier ; Piergiorgio, Fontaines.

Permanences médicale et dentaire : votre médecin habituel.

Les Geneveys-sur-Coffrane : Le Grenier de 20 h à 24 h.

OFFRES D'EMPLOIS

Pouponnière neuchâteloise Ecole de puériculture 2416 Les Brenets

cherche pour entrée immédiate ou à convenir

INFIRMIÈRE HMP

ou formation équivalente, s'intéressant aux petits enfants et aimant les contacts avec les jeunes pour un poste de MONITRICE

CUISINIÈRE

horaire régulier.

S'adresser à la directrice, Mlle Grüter, tél. (039) 32 10 26.

AERO LEASING S.A.

Entreprise de transports aériens cherche, pour son département pièces de rechange :

un employé de commerce

pour tenue du fichier de stock, préparation des documents d'expédition, facturation, surveillance des commandes et travaux administratifs divers. Langue maternelle française ou allemande, connaissance d'anglais ;

un magasinier

pour réception magasinage et expédition de pièces rechange d'avion et d'équipement électronique. Aide au bureau du stock (tenue du fichier, etc.). Les candidats devront avoir quelques années d'expérience dans une fonction similaire, si possible dans la branche aéronautique. Nous offrons tous les avantages sociaux d'une entreprise moderne. Salaire en fonction des capacités.

Faire offres à : AERO LEASING S.A., case postale 310, 1215 GENEVE-Aéroport. Tél. (022) 98 45 10.

Proposons travail Immédiat à

- fraiseur
- mécanicien - auto
- secrétaire téléxiste trilingue ;
- sténodactylos bilingues et trilingues.

Le travail temporaire a 25 ans, Manpower aussi... 25 ans d'avant-garde, ça compte !

2001 NEUCHÂTEL - 8a, rue du Seyon - Tél. 24.76.76



FAVAG SA NEUCHÂTEL

cherche

DES MÉCANICIENS DE PRÉCISION

pour différents postes :

- au centre de production d'étampage et de découpage appelé à diriger un groupe de personnes et à s'occuper du réglage d'un certain nombre de machines. Eventuellement formation par nos soins ;
- au département de contrôle pour le service de contrôle mécanique de pièces détachées et d'outillage. Activité variée et intéressante avec application du contrôle statistique dans la fabrication et l'utilisation de moyens modernes de contrôle ;
- au centre de production d'appareils électroniques pour la fabrication de pièces spéciales destinées à des appareils électromécaniques et de prototypes servant à la distribution de l'heure.

HORAIRE MOBILE

offrant une liberté individuelle très étendue et permettant de concevoir la journée de travail selon les désirs et besoins de chacun.

Faire offres écrites, téléphoner ou se présenter au service du personnel E, tél. interne 338.

FAVAG S.A., Monruz 34 2000 NEUCHÂTEL. Tél. (038) 21 11 41.

Du côté du jardin Septembre, prélude à la mauvaise saison

Le mois d'août vient de se terminer... en beauté, sous le soleil éclatant. Mais l'eau a manqué un peu partout. Les jardins et les vergers ont souffert de la sécheresse. Pourtant, grâce aux arrosages fréquents, il a été possible de maintenir une certaine humidité dont ont profité les légumes et les fleurs.

Le mois de septembre annonce déjà la mauvaise saison et le retour du brouillard. Les journées se raccourcissent. Les nuits sont fraîches et le thermomètre, par place, indique une température voisine de zéro degré dans les endroits exposés aux courants. La végétation a perdu de son élan.

● Cependant, les récoltes se poursuivent, abondantes par place. Choux, pommes de terre, légumes verts, légumes-fruits, légumes-racines peuvent déjà être consommés. Les tomates ont eu de la peine à mûrir au mois d'août, non pas à cause de la température, mais parce que la végétation a accusé passablement de retard au printemps.

● Dégarnissez un peu les plantes afin de laisser apparaître les fruits qui seront ainsi mieux exposés au soleil. L'extrémité des rameaux sera coupée. Il est inutile de laisser des fleurs en ce moment.

● Veillez sur le feuillage qui risque des attaques de mildiou, si besoin est, traiter encore. Pour activer la maturité, on conseille l'emploi de cloches en plastique. Mais attention aux brûlures du soleil.

● C'est le dernier moment de planter les fraisiers. Il faut les bourrer profondément. Ne pas mettre de fumier frais. Espacer suffisamment les plants : 60 cm entre les lignes et 40 cm entre les plants. Ne pas planter profond, mais arroser souvent. Si le soleil apparaît fréquemment, il convient de recouvrir avec une toile la nouvelle plantation et la découvrir le soir, jusqu'à la reprise après quelques jours.

● Entre les lignes on peut facilement semer des salades hivernées (Merveille

d'hiver) qui seront assez fortes pour passer la période de froid. Quand les plants seront assez forts, au milieu d'octobre, on a intérêt à les mettre dans la couche et à les recouvrir plus tard de quelques planches afin que la neige ne les enfonce pas pendant la mauvaise saison.

On peut encore semer des épinards. Mais il ne faudrait pas tarder. Sans doute, ne pourrez-vous pas récolter cet automne mais au printemps prochain. Semer en lignes espacées de 25 cm, trois ou quatre graines tous les dix centimètres, à trois cm de profondeur, dans une raie qui aura été gorgée d'eau avec l'arrosoir. Recouvrir, puis plomber. Maintenir humide par temps ensoleillé.

● Les chicorées scaroles ont été

plantées à la fin du mois d'août, si les têtes sont déjà grosses, vous pouvez les blanchir en rassemblant les feuilles et en les attachant avec du raphia ou un fil de laine, comme une queue de cheval.

Les poireaux ont sans doute déjà fière allure. Mettez encore un peu d'engrais complet, binez soigneusement, mais ne pas encore couper les feuilles dont la plante a toujours besoin pour croître jusqu'à l'apparition des premiers froids.

Si les lignes ne sont pas trop rapprochées vous avez intérêt à buter les pieds suffisamment haut pour que les poireaux blanchissent déjà sur pied. Dès le milieu du mois, vous pourrez en encaver pour qu'ils perdent leur coloration et leur goût acide.

J. de la H.

VAL-DE-RUZ

CHEZARD-SAINT-MARTIN

Culte pour la jeunesse

(sp) A titre d'essai jusqu'à Noël, un culte pour la jeunesse aura lieu dès la 5^{me} année le vendredi soir à 18 h 45 au temple.

Concert d'orgue

(sp) Le 29 septembre aura lieu à l'église de Saint-Martin un concert à deux orgues donné par MM. André Luy et François Altermath.

FENIN

Sonnerie électrique des cloches

(sp) C'est le matin du Jeûne fédéral que sera inaugurée officiellement la sonnerie électrique des cloches de l'église de Fenin.

Le TPR à Cernier

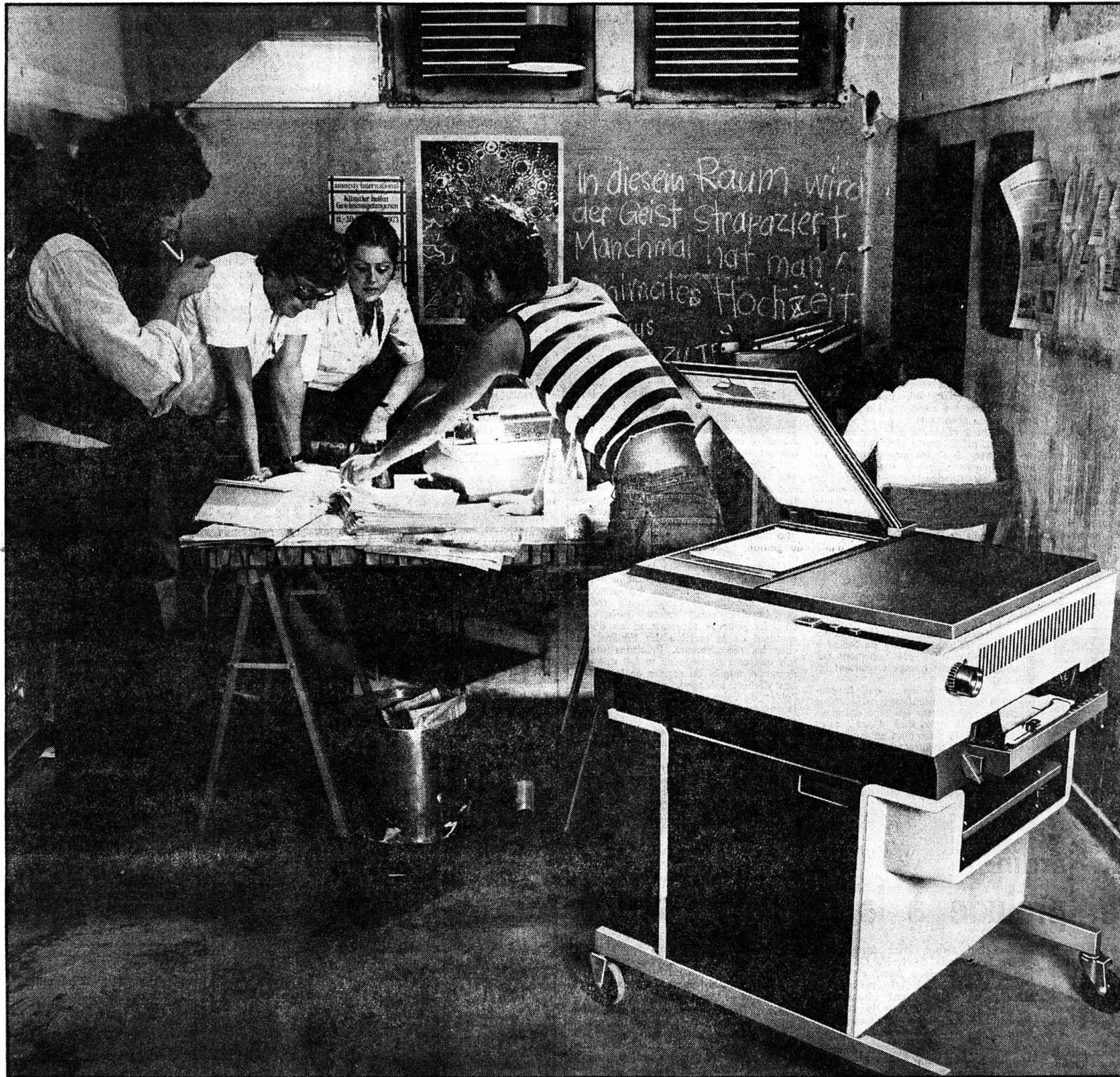
Vendredi 6 septembre à la halle de gymnastique du Centre scolaire du Val-de-Ruz, Cernier, le Théâtre populaire romand jouera « Les folles affaires d'Ivar Kreuger ». Sous un jour satirique, une heure vingt de spectacle entrecoupé de chansons sur des airs 1930 et aux flonflons de l'orchestre. Une page d'histoire : la grande crise de l'Entre-deux-guerres racontée en musique.

Enfant renversé

Mardi, vers 16 h, M. Louis Christen, 39 ans, de Chézard, circulait sur la route Fontainemelon-Cernier. Arrivé au haut du Bois du Pâquier, à la hauteur de Coop, sa voiture a renversé Roberto Vadi, âgé de 8 ans, qui s'était élané subitement sur la chaussée, à proximité du passage de sécurité. L'enfant a été transporté à l'hôpital de Landeyeux. Après avoir reçu des soins, il a pu regagner son domicile.

La nouvelle Xerox 3100.

A toutes les entreprises dont la rentabilité est essentielle.



La Xerox 3100 est un duplicateur et copieur automatique destiné spécialement aux petites et moyennes entreprises.

Duplication en plus grands tirages ou copie unique, c'est par ses prix que la Xerox 3100 se distingue et répond aux besoins des petites entreprises.

La qualité des duplications est aussi excellente que celle d'une copie unique, comme on peut à bon droit l'exiger d'un produit Rank Xerox de la 2^{de} génération.

Le copieur Xerox 3100 est aussi le plus petit duplicateur de Rank Xerox. Ses dimensions — 31x86x71 cm — ne dépassent guère celles d'une valise.

Pour qu'elle soit toujours où vous la voulez, mais sans vous encombrer, la Xerox 3100 est montée sur roulettes.

Une décision justifiée est un pas de plus vers le succès.

RANK XEROX Nous pensons plus loin.

Rank Xerox et Xerox sont des marques déposées de Rank Xerox SA.

Y&R

BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE

LIBRES OPINIONS

Députés en chiens de faïence

On est en droit de se demander quelle mouche a piqué les membres de la Députation jurassienne quand, samedi passé, ils ont décidé de ne rien décider — si ce n'est de lever la séance.

Certes, depuis quelques années déjà, on avait pu se rendre compte que ce mini-parlement, pourtant créé pour la défense des intérêts du Jura, était singulièrement chancelant, et que des grincements alarmants se faisaient entendre.

Au lieu d'examiner posément les objets figurant à l'ordre du jour des sessions du Grand conseil, on se lançait fréquemment dans des polémiques stériles, et, quand il s'agissait de voter, des majorités de hasard tranchaient parfois, fondées sur des considérations toutes passionnelles.

Plus récemment, lors des discussions portant sur le statut du Jura, les députés du Rassemblement jurassien avaient tenu des séances séparées, ne rejoignant leurs «frères ennemis» que pour les réunions ordinaires.

LE RENDEZ-VOUS MANQUÉ

Après le vote du 23 juin, on aurait pu envisager que les Jurassiens et les Romands de Bienne profiteraient des séances de la Députation pour examiner la situation nouvelle ainsi créée, considéreraient avec un minimum d'objectivité les perspectives

d'un avenir encore imprécis; et, si la matière était trop explosive, qu'ils passeraient tout au moins en revue les objets de la session.

A l'extrême rigueur, on pouvait même admettre qu'il n'était plus possible de discuter quoi que ce soit entre des députés séparés par un fossé désormais infranchissable.

Mais, dans ce dernier cas, ne fallait-il pas exprimer franchement ce point de vue d'autant qu'une séance «secrète» avait eu lieu la semaine précédente entre épéistes jurassiens et romands de Bienne. En fait, on a recouru à un moyen détourné, parfaitement déplaisant: à peine les députés, venus des quatre coins du Jura, avaient-ils pris place à l'hôtel de l'Ours (au nom symbolique) à Malleray qu'un des leurs demandait le renvoi de la réunion, car l'article 4b des statuts, prévoyant que les séances de la Députation devaient être convoquées au moins dix jours à l'avance, n'avait pas été observé.

Certains députés se rebiffèrent: il s'agissait là d'un vice de forme tout à fait mineur. La convocation avait tout de même été reçue en temps utile puisque les députés étaient presque tous présents. Rien n'empêchait d'examiner tout au moins les objets figurant à l'ordre du jour de la session.

ON A LES JETONS!

Peine perdue comme on a pu le

lire lundi, par 19 voix contre 12 et une abstention, les députés décidaient de se séparer; ils se retrouveront éventuellement au cours de la session du Grand conseil (qui a commencé lundi).

FACHEUSE DÉCISION

D'une part, il est bien évident que les conséquences du vote du 23 juin, à savoir la création d'un nouveau canton, ne se feront pas sentir d'un jour à l'autre, que le statu quo subsistera pendant quelque temps encore; en tout état de cause, s'il est encore trop tôt pour étudier ces conséquences, et si des débats de ce genre risquent de provoquer des affrontements trop violents, les affaires pendantes méritent d'être examinées, et peuvent parfaitement l'être en dehors des options fondamentales.

(Une fois ou l'autre, ces dernières devront de toute façon être discutées entre partisans et adversaires du nouveau canton. On ne voit pas pourquoi, entre gens intelligents et pondérés, on n'en serait pas capable).

Mais l'inélégance du geste frappe aussi parce que les participants à ce rendez-vous manqué touchent tout de même un jeton de présence de près de cent francs simplement pour avoir décidé de ne pas exécuter le travail qui doit leur valoir cette rétribution.

R. WALTER

Les rives du lac de Bienne détruites par la construction de la future N 5

Avec ses petits villages de vigneron et son vignoble, la rive nord du lac de Bienne comptait naguère parmi les plus harmonieux paysages du pays. Aujourd'hui, ces rivages idylliques ne sont plus reconnaissables. Là où, il y a quelques années encore, une route étroite sinuait entre lac et montagne, où les petits ports invitaient à la promenade, les auberges aux calmes heures de détente, on ne voit plus aujourd'hui qu'énormes murs de soutènement, passages sous voie, rampes, piliers, palissades.

Brutalement, la réalisation de la N 5 transforme ce paysage poétique en une artère de grande circulation d'une écrasante lourdeur. L'ambiance du village de vigneron est remplacée par l'atmosphère de l'autoroute. Mais on ne peut plus guère qu'exprimer son indignation et son effroi face à ce massacre: les travaux sont trop avancés pour pouvoir y changer grand-chose; les décisions furent prises il y a dix ans déjà.

Octogénaire blessé

Hier, vers 9 h 30, un cycliste âgé de 81 ans, a été renversé par une voiture à la hauteur de l'immeuble 150 route de Neuchâtel. Blessé, l'octogénaire a été transporté à l'hôpital de district. Vers 18 heures, une collision entre trois voitures a eu lieu à l'intersection des rues de l'Eau et Dufour. Dégâts: 5500 francs.

Il n'est pas sans intérêt de rappeler une fois encore comment on en est arrivé à plaquer ce «monstre» en béton le long du lac, et pourquoi le canton s'est également décidé pour cette solution.

ÇA COMMENCE A LA NEUVEVILLE

Quand on vient de Neuchâtel, cette succession d'ouvrages débute à la Neuveville. La voie de détournement passera au sud de la petite cité médiévale, donc du côté du lac. On y découvre aujourd'hui, entre l'arc harmonieux des maisons et la rive du lac, de vénérables platanes, les rails des CFF, un gazon rappelant celui d'un parc et enfin le petit port. Ce coin de nature est ravissant.

Quiconque y a déjà attendu le bateau ne peut guère imaginer qu'on y forcera le passage de la N 5. C'est pourtant ce qui va se produire: la N 5 passera entre les deux rangées de platanes. C'est là que, jour après jour, défilent avec un bruit de tonnerre deux à trois cents camions-citernes de la raffinerie de Cressier...

Dans la ville même, les travaux de construction n'ont pas encore commencé. Mais à sa sortie se dresse déjà la rampe qui, par-dessus les jardins, les arbres, frôlant les balcons, ramènera la N 5 côté montagne en franchissant la voie ferrée. La construction est élé-

ganté, mais les habitants qui verront devant leurs fenêtres ce bloc de béton ne songeront guère à en admirer l'esthétique.

GLÉRÉSSE PARVIENDRA-T-ELLE A S'EN TIRER ?

Ensuite, jusqu'à Gléresse, la bande de terrain entre le lac et les contreforts du Jura est assez ample pour permettre d'élargir la route sans dommage. C'est seulement à Gléresse que cet espace se rétrécit dangereusement. Dans le village même, le passage est tellement resserré qu'il a déjà fallu envisager de le traverser par un tunnel côté montagne. A vrai dire, le tracé de ce tunnel n'a pas encore pu être fixé définitivement. On continue notamment à discuter de la possibilité de faire passer en même temps dans la montagne les rails des CFF. La commune le demande.

Mais il n'est pas encore certain qu'avec les moyens limités dont ils disposent, les CFF puissent donner suite à ce désir. En tout cas, la calamité du passage de la N 5 sera heureusement évitée à Gléresse. Si la route et le rail pouvaient être détournés à travers la montagne, Gléresse serait le seul village vigneron des bords du lac dont l'authenticité serait sauvegardée.

P.-L. ROTHENBUHLER

(A suivre)

JURA - JURA - JURA

AU GRAND CONSEIL BERNOIS

Vives discussions autour d'une décharge de déchets toxiques située près de Muhleberg

Début de séance mouvementée, hier, au Grand conseil bernois: l'urgence a été demandée pour une interpellation et une motion, la première émanant de l'unique député du POCH (organisation progressistes de Suisse), la seconde, d'un député radical de Nidau. Toutes deux concernent la décharge pour déchets toxiques près de Muhleberg. Les députés ont d'abord rejeté l'urgence, puis sont revenus sur leur décision par 79 voix contre 57.

Le Conseil communal de Muhleberg est disposé à mettre à la disposition d'un grand holding de l'industrie chimique bâloise une décharge pouvant contenir près de 200.000 mètres cubes de déchets chimiques. L'Office cantonal bernois de l'économie hydraulique et énergétique approuverait ce projet. Pour le motionnaire et l'interpellateur, la réalisation de ce dernier constituerait une grave source de dangers. Aussi ont-ils demandé au Conseil exécutif de l'interdire. Le conseiller d'Etat Henri Huber ayant affirmé, dans sa réponse, que des garanties peuvent être fournies quant à la sécurité du dépôt, le conseiller radical de Nidau a accepté que sa motion soit transformée en postulat.

LES AFFAIRES DE LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

Les députés ont, ensuite, adopté le rapport de gestion et les crédits supplémentaires à accorder à la direction des travaux publics. Ils ont approuvé,

en première lecture, une modification de la loi sur la construction et l'entretien des routes. Celle-ci prévoit la possibilité pour les communes d'insérer dans leur règlement des dispositions selon lesquelles le maître d'ouvrage, libéré totalement ou partiellement de l'obligation d'aménager des places de stationnement pour les véhicules à moteur, est tenu de verser une redevance de dédommagement.

Les députés ont accordé huit crédits d'engagement, d'un montant total de 2,5 millions de francs, pour l'indigement et la correction de diverses rivières. Un crédit de 2,4 millions de francs, destiné à l'aménagement du centre d'intervention de la police du lac de Bienne à Petit-Douanne a été accepté. Il est toutefois soumis au référendum facultatif.

Un postulat d'un député socialiste jurassien, demandant au gouvernement d'inclure différentes routes communales du Jura dans le réseau des routes cantonales, a été rejeté. Ce sont surtout les députés UDC de l'ancien canton qui se sont élevés contre ce projet.

A PROPOS DE MÉDICAMENTS

Les députés se sont ensuite penchés sur un décret concernant la fabrication et le commerce de gros des médicaments. Une des principales conséquences de ce décret, qui a été adopté par 129 voix sans opposition, sera l'obligation de requérir, pour la mise en commerce

des différents médicaments, une autorisation auprès des autorités cantonales.

Les médicaments semblent du reste préoccuper les parlementaires bernois puisqu'ils ont encore décidé, par 107 voix contre 2, leur adhésion à la Convention des cantons du nord-ouest de la Suisse sur le contrôle de la fabrication des médicaments. Il sera ainsi créé à Bâle un bureau chargé de procéder à des inspections dans les entreprises qui fabriquent des médicaments ou qui se livrent à leur commerce de gros dans les cantons de Berne, Soleure, Bâle-Ville, Bâle-Campagne et Argovie.

Lors de la discussion sur le rapport de gestion de la direction de l'hygiène publique, une femme est intervenue pour la première fois sous la coupole cantonale, demandant des compléments d'informations sur le problème de la drogue.

Pour l'UDC, le statut du Jura n'a pas été inutile

«Le statut du Jura n'a pas été une vaine réalisation», estime l'Union démocratique du centre (UDC) du canton de Berne, dans son service de presse, même s'il n'a pas reçu gain de cause lors du plébiscite du 23 juin. Pour l'UDC, les décisions prises par le Grand conseil bernois en novembre 1973 constituent une base de valeur au cas où les Jurassiens du sud, de leur côté, décideraient de rester au sein du canton de Berne.

Ajoutons que deux députés démocrates du Laufonnais ont déposé, mercredi, une motion urgente, invitant le Conseil exécutif à entreprendre sans tarder les travaux en vue de proposer un projet de loi concernant la nouvelle procédure à suivre pour le district de Laufon, projet qui sera proposé au Grand conseil avant la votation, selon l'article 5 de l'additif constitutionnel portant sur le maintien du Laufonnais dans le canton ou son adhésion à un canton voisin.

À L'EXCEPTION DU LAUFONNAIS

Second scrutin d'autodétermination dans le Jura-Sud: initiatives déposées aujourd'hui

De notre correspondant:

Trois jours seulement après que le Grand conseil eut validé, sans discussion, les résultats du plébiscite du 23 juin, «Force démocratique» déposera au Rathaus de Berne les signatures recueillies dans les trois districts de la Neuveville, Courtelary et Moutier. Cette formalité sera, en effet, accomplie ce matin à 9 h 15. Il s'agit, on le sait, des initiatives prévues dans l'additif constitutionnel bernois et grâce auxquelles les citoyens et citoyennes des districts qui ont donné une majorité de «non» le 23 juin, auront la possibilité de retourner aux urnes, une fois encore, pour dire s'ils veulent demeurer bernois.

Les milieux qui ont pris en charge la récolte des signatures avaient un délai de six mois, dès la validation des

résultats du plébiscite, c'est-à-dire à partir de ce dernier lundi, pour procéder au dépôt des signatures recueillies. S'ils se rendent au Rathaus de Berne au bout de trois jours déjà, c'est qu'ils veulent frapper l'attention et faire une démonstration de leur détermination d'aller jusqu'au bout, jusqu'à réintégrer le canton de Berne dont le plébiscite les avait virtuellement séparés. Même si le Jura éclate.

UNE PLAINTÉ SERA-T-ELLE DÉPOSÉE ?

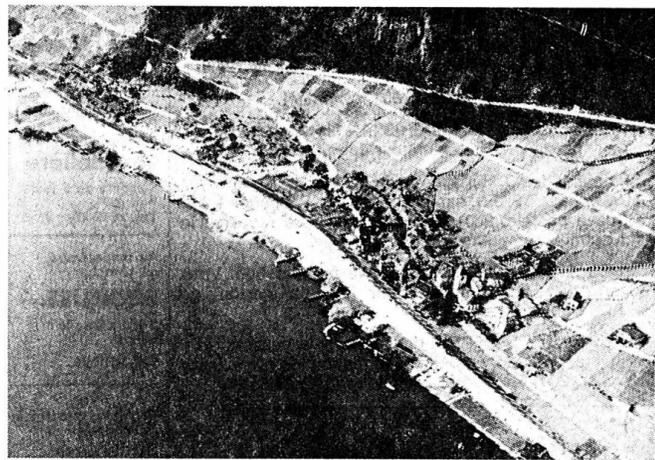
Il est difficile de prévoir dans le détail ce qui va se passer dorénavant. Il est probable que la date de la consultation des trois districts sera déterminée lors de la session de novembre du Grand conseil. Selon les dispositions prises, en 1970, cette consultation de-

vrait se dérouler au plus tôt trois mois, au plus tard six après la décision du législatif. On peut donc penser que les Jurassiens du sud ont jusqu'au mois de février, éventuellement jusqu'à début mars pour préparer leur bulletin de vote.

Cependant, il n'est pas exclu qu'une plainte soit déposée pour demander l'annulation de ces signatures. L'additif constitutionnel prévoyait que le délai de six mois accordé pour la récolte des signatures courait dès le jour où il serait pris acte du résultat du plébiscite. Or, les milieux pro-bernois qui ont lancé les initiatives n'ont pas attendu ce dernier lundi. Ils avaient entrepris leur collecte de signatures aussitôt après le 23 juin, sous l'emprise de la déception et de la colère que leur avaient causées les résultats du scrutin. C'était prématuré, du moins à en croire l'interprétation qui en fut faite avant le 23 juin par la direction cantonale de la justice. Il n'est donc pas exclu du tout qu'un recours de droit public soit déposé et que l'affaire ira même peut-être jusqu'au Tribunal fédéral. De qui pourrait émaner un recours de ce genre? De citoyens du sud opposés au rattachement de leurs districts au canton de Berne, éventuellement même de la «Troisième force» qui pourrait chercher à prolonger les délais afin que les citoyens et citoyennes concernés aient le temps de mûrir leur décision.

Dans le Laufonnais, district qui peut également lancer une initiative du même genre que celles déposées ce matin, puisqu'il y avait une majorité de «non» le 23 juin, la collecte des signatures n'a pas encore commencé. Les habitants de cette vallée orientée vers Bâle se donnent le temps de la réflexion et, avant de demander leur rattachement au canton de Berne, ils étudient froidement de quel côté ils trouveront leur avantage. C'est une précaution que l'on n'a pas prise dans le sud. Et c'est bien dommage!

BEVI



On distingue très bien sur cette photo le tracé de la future N 5 qui coupe Douanne de son lac. (Avipress)

OFFRES D'EMPLOIS

MIGROS

Nous cherchons au SNACK-BAR de notre Marché rue de l'Hôpital, Neuchâtel,

CUISINIER

- Nous offrons :
- place stable
- semaine de 44 heures
- salaire intéressant
- nombreux avantages sociaux

M-PARTICIPATION

Veillez téléphoner au 33 31 41 ou écrire à : Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel.

Nous cherchons MONTEURS ÉLECTRICIENS Tél. (038) 24 74 14.



Nous cherchons ÉLECTRONICIEN Tél. (038) 24 74 14.



Entreprise spécialisée dans la vente d'appareils électroniques antipollution pour la purification de l'air intérieur, avec gamme de produits pour toute exigence, offre zones exclusives GE-VD-NE-FR et fortes commissions sur toute commande directe et indirecte, à

REPRÉSENTANT à la commission

visitant des entreprises industrielles, commerciales et de services, restaurants, hôtels, etc. Si vous avez une voiture et aimez gagner beaucoup, téléphonez à Alfor Aircleaning au (021) 28 38 28.

Informations horlogères

Le nouvel ambassadeur d'Argentine à Berne rend visite à l'industrie horlogère suisse

Amélioration des conditions d'importation de montres, coopération technique dans le domaine horloger, tels ont été les principaux problèmes évoqués mercredi lors de la visite effectuée auprès de l'industrie horlogère suisse par le nouvel ambassadeur d'Argentine à Berne, Mme Elena J. Palacios. Cette dernière a été accueillie à Bienne par MM. Gérard Bauer et René Retornaz, respectivement président et directeur de la Fédération horlogère suisse, et par plusieurs industriels de la branche. M. J.-M. Rossel, président de la Chambre

de commerce suisse à Buenos-Aires, assistait notamment à ces entretiens.

En achetant, en 1973, 960.000 montres et mouvements (soit 1,20 % du total de nos exportations horlogères), contre 660.000 (0,90 %) en 1972, l'Argentine a passé, l'an dernier, du 18^{me} au 15^{me} rang des clients de l'horlogerie suisse par le nombre de pièces. Ou du 24^{me} au 21^{me} rang pour ce qui concerne la valeur, celle-ci se montant à 23,8 millions de francs suisses (0,9 %) en 1972 et à 29,7 millions (1,0 %) en 1973.

MÉTAUX PRÉCIEUX S.A.
2000 NEUCHÂTEL 9

cherche pour son département commercial : un (e) employé (e) de commerce qualifié (e) ayant si possible quelques années d'expérience dans le domaine des exportations ; une téléxiste ayant si possible des connaissances des langues allemande et anglaise. Nous offrons activités variées et intéressantes ainsi que d'excellentes prestations sociales. Prière de faire offres écrites ou de se présenter à notre service du personnel qui fournira tout renseignement complémentaire. MÉTAUX PRÉCIEUX S.A., avenue du Vignoble 2, 2000 Neuchâtel 9. Tél. (038) 25 72 31.

Nous cherchons pour notre service des Ventes, bureau des Commandes, une

employée de commerce

de langue française avec de bonnes connaissances d'allemand. Pour une Suisseuse allemande parlant déjà le français, ce serait une excellente occasion de parfaire journalièrement ses connaissances de cette deuxième langue. Vous trouverez une activité variée dans une jeune équipe. Ce poste convient particulièrement à une personne aimant les contacts téléphoniques et les chiffres.

Entrée : immédiate ou à convenir.

Etes-vous intéressée ? Téléphonez alors à M. Buol du Service du personnel. Il se fera un plaisir de vous répondre et de fixer une entrevue.



CHOCOLAT SUCHARD S.A. Service du personnel 2003 Neuchâtel Tél. 038/21 11 55, interne 456



A fleur de soif... Une Ceres !
A fleur de peau... Un T-shirt !

Jeudi 5, Vendredi 6, Samedi 7 septembre

SUPER-CENTRE COOP

Portes-Rouges - 2000 Neuchâtel

Présentation de la SUPER-STAR blonde danoise
par le célèbre animateur Jacques DILL

Pour obtenir les T-shirts, rien de plus simple : envoyez quatre bons « CERES danish beer » à : Wallinger bière S.A., case postale, 2001 Neuchâtel, et vous recevrez le T-shirt contre remboursement de Fr. 3.—.

« CERES danish beer » vous offre le premier bon. Vous trouverez un bon imprimé sur chaque carton de « CERES danish beer ».

Les cartons de « CERES danish beer » peuvent être obtenus auprès de nos dépositaires ou de : Wallinger bière S.A., 2001 Neuchâtel, téléphone (038) 24 36 21.

BON

Nom et Adresse :

OFFRES D'EMPLOIS

Petit home pour personnes âgées
cherche

femme de chambre sérieuse

de 35 à 50 ans, bonnes références. Nourrie, logée, congés réguliers, bon salaire.

Beaulieu, Brot-Dessous.
Tél. (038) 67 12 22.

Nous demandons

jeune fille ou dame

pour l'office et le buffet d'un réfectoire d'usine. Congé les samedis-dimanches.

Faire offres au Foyer Dubled,
2074 Marin. Tél. 33 23 39.

MICROMÉCANIQUE S.A.

désire engager immédiatement ou
à convenir des

MÉCANICIENS DE PRÉCISION

pour ses ateliers de fabrication
de jauges industrielles.
Ambiance de petite entreprise.
Horaire variable.
N'hésitez pas à prendre contact
avec nous.

MICROMÉCANIQUE S.A.,
Dralzes 77,
2006 Neuchâtel.
Tél. (038) 31 25 75.

BUREAU D'ARCHITECTE situé dans l'une des principales
stations touristiques valaisannes, soucieux de renforcer son
groupe de collaborateurs, cherche un

ARCHITECTE

(réf. AR I)

bénéficiant d'une expérience pratique l'autorisant :

- à diriger d'une manière indépendante l'ensemble du personnel
- à orienter et contrôler le travail d'une équipe de dessinateurs
- à traiter aisément avec une clientèle locale et internationale.

A côté des avantages sociaux usuels, l'entreprise offrira une participation aux résultats financiers à un candidat (de 30 à 35 ans) diplômé d'une école d'architecture ou d'un technicum, capable d'assumer des responsabilités et aimant les contacts variés.

Les personnes intéressées peuvent compter sur la plus entière discrétion et sont invitées à faire leurs offres, avec curriculum vitae et certificats, à

Centre d'orientation et de formation professionnelle

J.-B. et M. Dupont-Huber
psychologues-conseils
La Tour de Peilz
Avenue Bel-Air 121

Le Restaurant du
Dauphin
cherche une
sommelière

Semaine de 5 jours.
Bon gain.
Tél. 25 12 83.

Au rendez-vous
on cherche

SERVEUSE

3 jours ou plein
temps.

Tél. 24 06 54.

Entreprise présentant
avantages sociaux
cherche

deux jeunes femmes

pour travaux d'atelier
faciles.
Salaire à convenir.
Entrée immédiate ou
à déterminer.
Exigences : habileté
manuelle.

Téléphoner au
31 13 05.



Nous offrons

- travail avec responsabilités (services de police - du feu - sanitaires)
- activité variée et indépendante
- un matériel moderne adapté aux circonstances

- prestations de salaire et de sécurité sociale adaptées aux conditions particulières de la fonction
- versement du salaire dès l'école de formation

Conditions à remplir
être apte au service militaire
jouir d'une bonne santé
jouir d'une bonne réputation

Entrée en fonction
janvier 1975 ou date à convenir

Directions de la police des
villes de La Chaux-de-Fonds -
Neuchâtel



Si cette offre vous
intéresse, prenez
contact par téléphone
avec Le Commandant de
la police de La Chaux-de-
Fonds, tél. 039 22 10 17; Le
Commandant de la police de
Neuchâtel, tél. 038 25 10 17,
qui vous donneront volon-
tiers tous les rensei-
gnements nécessaires.



Du «solide» pour votre argent. Ford Escort 1100. Fr. 8990.-.

Dans quel état sera ma voiture dans deux ou trois ans? Et combien dois-je investir?

Si vous vous posez ces questions, votre attention sera tout naturellement attirée par la Ford Escort et son prix.

C'est une voiture solide, fiable et robuste qui a fait ses preuves depuis les années qu'elle est construite.

Son moteur de 1100 cm³ (44 CV/DIN) est aussi construit pour durer.

Sa finition est impeccable. Service tous les 10 000 km seulement. Quant aux stations d'essence, elles ne s'enrichiront pas, car la consommation de l'Escort

1100 n'est que de 8,1 litres d'essence normale aux 100 km (normes DIN).

C'est aussi une voiture bien équipée avec freins assistés à disque à l'avant, sièges confortables recouverts de tissu avec dossiers réglables, essuie-glace à deux vitesses, combiné lave-glace/essuie-glace, chauffage puissant à deux vitesses, ventilation efficace et un coffre de 385 litres que vous apprécierez tout spécialement au moment de partir en vacances. Une valeur de revente élevée.

Ford Escort, c'est vraiment du «solide» pour votre argent.



FORD ESCORT

Neuchâtel : Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, Pierre-à-Mazel 11, tél. (038) 25 83 01 — La Chaux-de-Fonds : Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, boulevard des Eplatures 8, tél. (039) 26 81 81 ; magasin de vente : avenue Léopold-Robert 92 - rue de la Serre 102 — Le Locle : Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, rue de France 51, tél. (039) 31 24 31.

Ω OMEGA

Pour la Direction SSIH - recherche et développement, secteur ma-
tières dures, nous cherchons

un mécanicien d'essai

qui sera chargé de l'exécution et de la mise au point d'outils d'usina-
ge et de posages.

Nous souhaitons engager un collaborateur ayant travaillé dans les do-
maines de l'optique, de la pierre industrielle ou de la pierre de
montre.

Cette activité conviendrait à un collaborateur ayant une formation de
mécanicien outilleur ou de faiseur d'étampes, et disposant si possible
de bonnes connaissances en électro-érosion ;

un laborantin-mécanicien

dont l'activité consistera entre autres à faire des essais de traitements
thermiques et de traitements de surfaces, ainsi que la mise au point
des méthodes de contrôle (critères de qualité).

Cette fonction sera attribuée à un mécanicien disposant de quelques
années de pratique dans le domaine des traitements thermiques ;

un polisseur-lapideur

qui se verra confier des travaux d'étude et de développement sur
pierres synthétiques ou matériaux apparentés.

Les candidats sont invités à adresser leurs offres à OMEGA, Division
du personnel technique et de production, 2500 Bienne, tél. (032)
41 09 11, interne 2591.

Ω OMEGA

Membre de la Société
Suisse pour l'Indus-
trie Horlogère S.A.



ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Nouvelle ambassade de Suisse à Bonn: crédit de 18,5 millions de fr. demandé aux Chambres

BERNE (ATS). — Au cours de sa séance de mercredi matin, le Conseil fédéral a accepté le texte d'un message aux Chambres fédérales demandant l'ouverture d'un crédit de 18,5 millions de francs pour le transfert de l'ambassade de Suisse de Cologne, où elle se trouve actuellement, à Bonn. Il s'agit en fait de construire deux bâtiments, l'un destiné à l'installation de la chancellerie à Bonn et l'autre au logement du chef de la mission diplomatique à Bon-Bad-Godesberg.

Selon le message, le transfert de la mission diplomatique suisse est devenu

inévitable pour des raisons non seulement d'ordre pratique mais aussi politique et financier: «Les bâtiments doivent correspondre à l'importance des rapports excellents et étroits que la Suisse entretient avec la RFA».

«Le montant du devis peut paraître relativement élevé, poursuit le message, mais il ressort d'enquêtes faites dans la région de Dusseldorf-Bonn-Cologne que le coût de ce projet est raisonnable».

L'ambassadeur Antonino Janner, directeur de la direction administrative, a relevé, à la suite de la publication de

ce message, que les terrains que la Suisse possède à Cologne seront vendus si les Chambres acceptent le transfert et qu'ils devraient rapporter de 5 à 6 millions de DM. D'autre part, la construction des nouveaux bâtiments permettra d'éviter la rénovation de l'actuelle ambassade qui devrait être réalisée de toute urgence. Le transfert prévu économisera également les nombreux déplacements de plus d'une demi-heure que les employés de notre ambassade à Cologne doivent accomplir quotidiennement.

Travailleurs à domicile: vestige ou «nouveau» réservoir de main-d'œuvre?

BERNE (ATS). — La situation du travail à domicile en Suisse est caractérisée par le fait que, depuis le recensement des exploitations de 1955, l'on ne dispose pas de chiffres valables pour l'ensemble de la Suisse. Lors d'une enquête analogue faite en 1965, on a renoncé à enregistrer cette branche d'activité. A l'heure actuelle, les employés, comme les employeurs, tendent cependant à conférer un intérêt croissant au travail à domicile. Sur le plan fédéral, une révision de la loi sur les travailleurs à domicile, qui date de 1940, est en cours d'élaboration. Elle est toutefois encore à l'état embryonnaire.

En fait, dans ce domaine, on dispose de peu de moyens, puisqu'il existe une grave lacune à cet égard, dans le texte de la loi. Récemment, deux cas ont cependant pu être dévoilés grâce à une attaque de grande envergure dans la presse.

LES TRAVAILLEURS A DOMICILE: UNE ARMÉE DE RÉSERVE?

La demande croît sans cesse et rapidement pour le moment de la part des employés que de celle des employeurs. Le recrutement du personnel, essentiellement féminin, ne présente aucune difficulté, affirme un assistant d'exploitation dans une fabrique de ressorts. La question se pose donc de savoir si le travail de la femme représente un phénomène transitoire. Ce même interlocuteur nie catégoriquement que cela soit le cas, alléguant les motivations qui incitent les femmes à chercher du travail à domicile, et qui sont selon lui «le désir de participer à l'entretien de la famille», en raison de rentes trop basses ou si le

soutien de famille fait défaut. Elles ont fréquemment des enfants à garder à la maison.

Les industries de transformation des métaux, de l'électrotechnique, de l'habillement et de l'horlogerie font partie des plus importants employeurs. Parmi ceux-ci figure également le département militaire fédéral (DMF), qui fait confectionner à domicile différentes fournitures de l'armement du soldat suisse, telles que housses de casques, chemises de malades, taies d'oreillers etc...

La centrale, mentionnée plus haut, explique le nombre important de ces commandes par le fait que le DMF est «très engagé sur le plan social, en particulier dans les régions montagneuses», où de vieilles dames tricotent encore des soquettes pour les soldats, au prix de 7 francs la paire. Bien que le travail fourni devrait être rémunéré, selon des personnes compétentes, au tarif de 50 francs la paire ces dames affectionnent particulièrement cette activité, pour laquelle elles reçoivent la laine gratuitement et quelques sous en plus. Ces soquettes sont ensuite vendues à des prix dérisoires dans les arsenaux.

Il est par ailleurs très difficile d'obtenir des renseignements précis sur les salaires pratiqués. On s'efforce, semble-t-il toutefois, d'appliquer le principe d'un «salaire égal pour un travail égal», de ne faire aucune différence entre le travail à domicile et le travail dans l'entreprise.

Théoriquement, le travail à domicile est la seule branche d'activité — à côté de l'administration fédérale — dans laquelle le Conseil fédéral est autorisé à édicter des prescriptions salariales minimales. Mais le dernier décret du genre n'est plus en vigueur depuis 1965. Lors de l'application de salaires minimaux, le Conseil fédéral s'est trouvé devant un dilemme: en voulant les appliquer en profondeur pour sauver certaines branches du travail à domicile, il les a conduits à exercer une pression sur le marché.

Une des plus récentes tentatives d'encouragement du travail à domicile, a été l'entrée en fonction d'une personne déléguée par l'industrie textile auprès des groupes de couture dans les montagnes. Cette médiatrice est chargée de «stimuler» le travail à domicile, de la même façon que l'on forme des couturières de confection dans l'industrie.

Lors de la révision de la loi, le droit du Conseil fédéral à la fixation de salaires minimaux devrait donner lieu à discussion. Il est possible qu'on annule ce droit pour le remplacer par le principe de l'égalité des salaires (travail à domicile - travail dans l'entreprise). On pourrait en outre discuter de l'application de la loi concernant le travail industriel et les arts et métiers.

Les travailleurs à domicile sont très mal organisés sur le plan syndical. Il n'existe qu'un syndicat pour l'ensemble de la Suisse, l'association des travailleurs à domicile de l'industrie de la confection et de la lingerie (Heimarbeitersverband des Konfektions- und Wäschewerks). Cette association a cependant peu d'écho, car, comme le déclare son président, M. Ernst Baumgartner, «le travail à domicile est dépendant des saisons, d'une part, et les travailleuses sont dispersées sur tout le territoire, d'autre part». Ces données rendent particulièrement ardue la création d'un registre de toutes les travailleuses.

«Ce qu'il nous manque, conclut la centrale, c'est un porte-parole, un partenaire social.»

LACUNES DE LA LOI DANS LE CAS D'ABUS

Selon la «centrale suisse pour le travail à domicile» organisation financée à 95% par la Confédération, il existe différents types de travail à domicile: les arts décoratifs, l'industrie et, bien que moins fréquent, le commerce.

Pour combattre les abus, qui foison-

Association des communes suisses: un développement florissant

BERNE (ATS). — Aux 230 communes devenues membres de l'Association des communes suisses en 1973 sont venues s'ajouter 80 autres communes au cours des six premiers mois de cette année. L'association compte aujourd'hui 1400 membres. Comme on a pu l'apprendre au cours de l'assemblée générale réunie mercredi après-midi à Berne sous la présidence de son président central, M. Erwin Freiburghaus, conseiller national de Rufenacht, l'association des communes suisses est de plus en plus appelée à se prononcer sur des questions importantes concernant notre pays, et à exposer les intérêts des communes, ceci grâce à l'évolution positive de l'association et à l'organisation judicieuse de ses services. Aux prestations de l'Association fournie jusqu'ici par sa centrale d'émission son service de planification financière ainsi que sa caisse de

retraite, est venu s'ajouter un nouveau service de révision et de conseils de matière d'assurance.

Pour succéder à M. Joseph Zemp, préfet, Entlebuch, décédé au cours de l'exercice, les délégués ont désigné MM. H. Baumgartner, sous-préfet, Beckried, et A. Ineichen, préfet, Wauwil, pour faire partie du comité. M. L. Sauer, syndic de Penthaz, démissionnaire, sera remplacé au comité par M. Faucher, syndic de Moudon.

En faisant appel à deux représentants de Suisse centrale pour compléter son comité, l'Association des communes suisses a, d'une part, voulu prouver l'importance qu'elle accorde à cette région et d'autre part, faire savoir qu'elle connaît les soucis et les problèmes de ces communes et qu'elle est toute disposée à leur trouver une solution efficace.

La ligne du Simplon menacée

MORGES (ATS). — La commission romande de la ligne du Simplon s'est réunie mercredi à Morges en assemblée générale. Elle a élu un nouveau président en la personne de M. Delamuraz, syndic de Lausanne.

italien, il fut résumé ainsi par M. Delamuraz: «Ces projets sont de nature à remettre en question la vocation et l'utilité de la ligne et risquent fort de la court-circuiter. La menace est d'autant plus sérieuse pour la Suisse romande dans son ensemble qu'elle se double, du côté français, de projets routiers tendant au même isolement. Or, les intérêts routiers et ferroviaires sont ici liés».

La plupart des orateurs, M. March-Henri Ravussin, représentant du Conseil d'Etat vaudois insistèrent sur la nécessité d'entreprendre sans tarder une campagne commune, coordonnée, en particulier de la part des parlementaires romands, pour que le Conseil fédéral et la direction générale des chemins de fer fédéraux soient, d'une part, mieux informés des projets à l'étude ou en voie de réalisation à l'étranger, d'autre part fassent agir la solidarité d'intérêts entre la Franche-Comté et la Suisse romande contre la tendance de Paris à la centralisation.

Avant la session d'automne du Synode 72 Pas encore de solution pour l'intercommunion

FRIBOURG (ATS). — Le week-end prochain marquera la reprise d'automne des travaux du Synode 72, lesquels devraient s'achever à la fin 1975. C'est à Berne en effet, au centre de l'église méthodiste, que se tiendra la quatrième session interdiocésaine, à laquelle prendront part 180 délégués, la conférence des évêques suisses, ainsi que des observateurs des autres Eglises et des pays voisins.

ouverte sur le thème de la défense nationale.

La session de cette fin de semaine surprend l'observateur. Le programme est constitué avant tout de thèmes internes à l'Eglise catholique, puisque les objets principaux concernent la signification du dimanche chrétien et les formes de la pénitence (confession et célébrations pénitentielles). En fait, il s'agit d'un hasard, déclare-t-on au Synode 72. Les assemblées nationales ne traitent que des questions isolées que leur cèdent les synodes diocésains, en raison de l'importance qu'ils accordent à une position commune. Faisant suite aux sessions diocésaines où l'on traitera les relations de l'Eglise avec les domaines sociaux, politiques et économiques, la session nationale de février risque fort de devoir prendre position sur le thème de la participation.

Au cours de la session, les délégués seront consultés sur la création d'un Conseil pastoral suisse qui ferait suite au synode des 1976. Les Romands paraissent moins enthousiastes à l'idée de former un «Katholikentag», à l'heure où la coordination romande n'est pas encore au point. Toutefois, les responsables du synode estiment que l'expérience faite jusqu'ici doit être poursuivie. Les délégués jugeront.

Routes nationales: l'initiative Franz Weber a formellement abouti

BERNE (ATS). — L'initiative populaire fédérale «démocratie dans la construction des routes nationales» (initiative Franz Weber), déposée le 25 juillet 1974 a formellement abouti. Sur 68.480 signatures, 67.817 sont valables, précède un communiqué de la chancellerie fédérale publié mercredi matin à Berne.

Pas de place d'exercice militaire dans la région de Sulzbann

BERNE (ATS). — Diverses raisons, mais avant tout la cherté du terrain, ont amené le département militaire fédéral à informer les communes intéressées, au début juin de cette année, qu'il renonçait à aménager une place d'exercice pour la troupe dans la région de Sulzbann (AG). Le Conseil fédéral a ainsi répondu mercredi au conseiller aux Etats Reimann (PDC-AG) qui, dans une «petite question», faisait remarquer qu'il n'était pas concevable d'envisager la création d'une troisième place d'exercice militaire dans la commune argovienne de Zeihen, alors que la population unanime s'y oppose.

Rationnement de l'électricité: Berne prépare un arrêté urgent

BERNE (ATS). — Au cours de sa séance de mercredi, le Conseil fédéral a eu des discussions préliminaires au sujet de l'élaboration d'un arrêté urgent qui donnerait au gouvernement la compétence de décider des mesures de rationnement d'électricité.

Le gouvernement a également traité de la participation et des mesures conjoncturelles et de la possibilité de prélever des droits de péage sur certaines routes nationales.

Le Conseil fédéral au complet participait à cette séance. En effet, peu avant 9 heures, M. Rudolf Gnaegi, chef du département militaire fédéral, est arrivé à Berne venant de Grande-Bretagne où il avait assisté à la démonstration aérienne de Farnborough.

Le vice-chancelier Buser a précisé que l'arrêté urgent «concernant l'approvisionnement du pays en énergie électrique lors de pénurie» ne sera traité définitivement par le Conseil fédéral que mercredi prochain ou mercredi en huit. Une commission consultative dans laquelle aussi bien l'administration que les producteurs et les consommateurs seront représentés sera nommée par le conseiller fédéral Ritschard pour délibérer de cet arrêté. Ce dernier se bornera pour l'instant à donner la compétence au gouvernement de prendre des mesures de rationnement d'électricité. La base nécessaire à un tel arrêté est déjà comprise dans la constitution (art. 24 bis, al 9).

Le Conseil fédéral s'est d'autre part penché sur la possibilité de prélever des péages sur certains trajets de nos routes nationales et principalement pour certains tunnels. Un réexamen de cette question, fait à la demande de la commission du Conseil national, ne va cependant pas sans problèmes et demande une ou deux années d'études.

En ce qui concerne les augmentations des taxes sur l'essence et les huiles légères, il fut remarqué que la conférence des présidents de groupe du Conseil national et le bureau du Conseil des Etats décideront jeudi si une telle question doit être mise au programme de l'une ou des deux Chambres pour la session d'automne déjà.

VALAIS - VALAIS

Le Cervin pue trop... et les toilettes des Alpes devront être améliorées

De notre correspondant: Tout au long de ces dernières semaines, on pouvait, mis à part les jours de mauvais temps, noter au sommet du Cervin la présence de 150 à 180 personnes quotidiennement.

Autant d'alpinistes défilant chaque jour sur le plus beau sommet des Alpes, ça ne peut passer inaperçu. Il en résulte des conséquences qui commencent à pousser à bout de nerfs certains guides et certains alpinistes épris d'air pur et de beauté alpine.

Dans la région de Solvay à 4000 m d'altitude, nous dit un guide, on ne peut pas laisser traîner sa corde dans les rochers sans qu'elle soit souillée par des excréments humains. C'est dégoûtant au possible. Imaginez la scène lorsque vous conduisez au sommet du Cervin une charmante Américaine.

«Bien plus, au passage de certains rochers creux, même à 4000 mètres, l'odeur est si forte que cela vous fait vomir. Le Cervin pue et il faut réagir.»

«Je préférerais dormir dans une écurie que de dormir au refuge Solvay en plein Cervin, nous dit Peter Geiger, fils de l'illustre pilote des glaciers. C'est af-

freux. S'il faut aller au Cervin pour voir ça, autant rester à Zermatt. C'est plus propre.»

Rien d'étonnant, nous dit M. Constantin Cacin, directeur de l'Office du tourisme à Zermatt. Avec le monde qui se rue chaque jour au Cervin, il faut s'attendre à trouver des traces de leur passage et il n'est pas facile, même pour les alpinistes les mieux intentionnés, à emballer dans du plastique et à ramener dans la vallée... tous leurs restes. La discipline s'impose sur le plan de l'hygiène même à 4000 m de nos jours. C'est un comble mais c'est comme ça.

La société internationale pour la protection de l'environnement s'est émue. Les Amis de la nature et le Club alpin également décidèrent de réagir. On a ainsi amené par hélicoptère à l'altitude de 4003 m près du refuge Solvay les plus hauts WC des Alpes. Il s'agit de toilettes d'avant-garde marchant au gaz acétylène. Dès que l'on actionne le couvercle, le gaz fonctionne et les excréments sont brûlés et réduits en cendres. «Hélas, nous dit Geiger, les gens oublient d'actionner le couvercle comme il faut de telle sorte que c'est aujourd'hui encore plus sale qu'avant.»

Selon le directeur de l'Office du tourisme de Zermatt, un phénomène assez spécial s'est produit. Si le système ne

fonctionne pas normalement, c'est que le gaz brûle mal à 4000 m. Il faudra améliorer l'installation.

Dès que le système sera au point, on installera toute une série de ces WC d'altitude en divers points des Alpes. On a prévu déjà d'en implanter deux ou trois au Cervin... aux passages les plus fréquentés.

Cambrilage... à 10 m du poste de police

(c) Dans la nuit de mardi à mercredi, un cambrilage surprenant a été commis en pleine ville de Monthey, place Centrale dans le secteur le plus fréquenté de la cité.

Une bijouterie située à 10 m seulement du poste de police a été cambriolée. Les malfaiteurs ont enfoncé à l'aide d'un pavé la vitrine de la bijouterie Veillon. Ils s'emparèrent d'une série de montres et bijoux de valeur et prirent la fuite. On ignore le montant exact du vol. Celui-ci aurait été commis, selon certains témoignages, avant minuit. La police est sur une piste. Selon une source tout à fait officieuse, une partie du butin aurait été retrouvée sur la côte française du Léman.

SUISSE ALÉMANIQUE

Atterrissage mouvementé d'un avion allemand

NEUNKIRCH (SH) (ATS). — Un avion de sport allemand, à quatre places, a fait mardi soir un atterrissage de fortune sur la commune schaffhouse de Neunkirch. Le pilote n'a pas été blessé et l'appareil n'a pas subi de dommages très importants.

La police cantonale schaffhouse a indiqué mercredi que l'avion faisait un vol direct de Fribourg-en-Brigau à Friedrichshafen. Le pilote surpris par le mauvais temps au cours du voyage s'est vu contraint de rebrousse chemin. Les nuages très bas l'empêchèrent toutefois de retourner vers Fribourg-en-Brigau. Il tourna alors plusieurs fois au-dessus de Neunkirch afin d'obtenir de Klotten l'autorisation d'atterrir sans visibilité. La liaison radio étant défectueuse, le pilote décida de tenter un atterrissage de fortune. Il se posa donc sur la route principale et finit sa course dans un champ.

TESSIN

Violent orage au Tessin

BELLINZONE (ATS). — Au cours du violent orage qui s'est abattu dans la nuit de mardi à mercredi sur la région de Bellinzone, la foudre est tombée sur le clocher de l'église de Castione, arrachant la croix qui le surmontait. Celle-ci a été retrouvée à une vingtaine de mètres. L'orage a en outre causé des dégâts au mécanisme électrique actionnant les cloches.

Des cartes pour sauver des vies

BALE (ATS). — Afin de permettre à la police de fournir le plus rapidement et le plus exactement possible les renseignements nécessaires au médecin chargé de soigner la victime d'un accident de la route au moment où elle est admise à l'hôpital, une carte d'identification internationale vient d'être mise en circulation. Sur cette carte figureront le groupe sanguin, les allergies, les maladies chroniques, le nom et l'adresse du médecin de famille, les numéros de téléphone les plus importants du détenteur, ainsi que sa photographie. Cette carte est destinée à être fixée à la vitre arrière de la voiture. Elle devra y rester afin d'éviter des oublis comme c'est souvent le cas pour d'autres pièces d'identité.

L'expérience a démontré que par une meilleure identification, c'est-à-dire une aide plus rapide, chaque cinquième blessé pouvait être sauvé. Alors que cette compagnie, dont les auteurs sont un juriste et un étudiant en médecine, a déjà été lancée en Suisse romande, elle a été présentée mardi à la presse à Zurich. Les responsables estiment que le canal des compagnies d'assurance est le meilleur moyen de distribuer ces cartes.

Le prochain Comptoir de Martigny

C'est Viège, la cité la plus dynamique du Haut-Valais qui sera cette année le point d'attraction du Comptoir de Martigny.

Hier, une conférence de presse a eu lieu à Viège. Elle était organisée par les autorités locales et les responsables du Comptoir.

Salués tout d'abord par M. Franz Zurbriggen-Ribordy, vice-président de la ville, les invités entendirent divers exposés illustrant ce que sera la grande manifestation économique valaisanne qui s'ouvrira, on le sait, le 28 septembre.

MM. Hans Wyer, président de Viège, Edouard Morand, président de Martigny, Raphaël Darbellay, président du Comptoir, Roger Cormier, président du comité de Bourgogne et Franche-Comté, commentèrent ce Comptoir 74, 15me du nom.

Que présentera Viège sur les 400 mètres carrés que le comptoir en pavillon? La réponse fait plaisir: un lieu de ren-

contre entre gens du Haut et gens du Bas, de l'ambiance, de l'atmosphère, de l'amitié avant tout et après seulement des statistiques, de l'histoire et de l'économie. C'est sous le signe de la bonne humeur que la «vespia nobilis» et non sous celui de l'informatique entend se présenter au Comptoir en refusant pour l'heure de dévoiler ses «batteries».

Bien entendu, il fut question seulement de Viège hier à cette conférence de presse. On a appris que la surface du comptoir avait été agrandie de 7000 mètres carrés, que tout le secteur «plein-air» a été amélioré, que le cortège présentera une rétrospective des 15 ans écoulés en faisant défiler à nouveau les groupes les plus représentatifs de cette tranche d'histoire octodurienne, que le cinéma italien sera à l'honneur au long du festival du film et surtout que les hôtes d'honneur venant de l'étranger seront cette année la Bourgogne et la Franche-Comté.

VAUD

Révision de la loi fiscale

LAUSANNE (ATS). — Le Grand Conseil vaudois a voté mercredi une importante révision de la législation de 1956 sur les impôts directs cantonaux et communaux. Le taux maximum de la charge fiscale, canton et commune, pour l'impôt sur le revenu des personnes physiques et l'impôt sur le bénéfice net des personnes morales est accru de 26 à 28% (le Conseil d'Etat, soutenu par la gauche, voulait aller jusqu'à 30%). En outre, pour renforcer la lutte contre la fraude fiscale, certaines peines sont aggravées et la peine de prison est introduite pour réprimer l'usage de faux et la récidive.

gros contribuables et à réduire encore celle des petits.

D'autre part, répondant à une interpellation populiste sur les conditions de détention dans les prisons de district, le Conseil d'Etat a fait valoir qu'il fallait d'abord séparer les délinquants majeurs des délinquants primaires ou jeunes, avant de passer à une amélioration plus générale des conditions de détention, celles-ci n'étant d'ailleurs, sauf exceptions, pas aussi mauvaises qu'on le dit.

Père malheureux jugé

(c) Le tribunal criminel de Lausanne, présidé par M. Jean-Marc Schwenter, a rendu hier son jugement dans la cause du père malheureux que nous avons évoquée mercredi. Il a condamné l'accusé pour meurtre, à la peine de 12 mois d'emprisonnement moins 253 jours de prison préventive avec sursis durant 2 ans et aux frais de la cause par 5500 francs. Le tribunal a ordonné la relaxation immédiate du condamné. Dans un jugement où la rigueur de la loi a été fortement atténuée par la compassion inspirée par le drame qu'a vécu ce père qui, à bout d'espérance à la veille de Noël 1973, a abrégé la vie de son fils infirme. La Cour a relevé aussi le dévouement (exemplaire et admirable) de ce père qui durant 9 ans a prodigué sans lassitude, affection et soins à son enfant infirme de naissance.

Père malheureux jugé

Le tribunal a considéré qu'au moment de commettre un acte fatal, le meurtrier était en proie à une émotion profonde qui ne lui permettait pas d'apprécier le caractère illicite de son acte et que ce faisant, il a agi alors qu'il se trouvait «au seuil de l'irresponsabilité totale». Toutefois, le jugement précise que le devoir de la justice doit être de contribuer au respect et la protection de la vie humaine. La Cour n'a donc pas suivi la thèse de la défense qui demandait l'acquiescement.

Auto contre un mur: conducteur tué

(c) Mercredi, vers 1 h 20, M. Paul Grossmann, 19 ans, domicilié à Lausanne, qui circulait sur la route principale Lausanne-Genève, en direction de cette dernière ville, au volant de sa voiture, a perdu la maîtrise de sa machine à la sortie de Saint-Prex et s'est jeté contre un mur. Grièvement blessé, il est décédé durant son transport à l'hôpital de Morges.

DÉMÉNAGEMENTS

DEVIS - VISITE DE MOBILIER - CARTONS

M. DANUSER

Tires 22
2034 PESEUX

(038) 33 17 48
(038) 31 57 83

Transports internationaux

cojo
-oi-

**Agneaux frais
du pays**

cojo
-oi-

Gigot 100 g **145**

**Epaule
roulée
sans OS** 100 g **150**

Côtelettes 100 g **150**

Ragoût 1/2 kg **250**

Dans nos boucheries

En fin de semaine

cojo
-oi-

Réparations de machines à laver

27 ans d'expérience

Confiez vos réparations ainsi que les services de graissage et d'entretien général de machines à laver de toutes marques à la maison spécialisée

TANNER

Neuchâtel

Portes-Rouges 149 ☎ (038) 25 51 31

Notre service de dépannage rapide est à votre disposition.

**E. Riera
Fontainemelon**

vous offre ses services comme

ébéniste-ménisier

pour des petits travaux, réparation de vieux meubles ainsi que dépannage rapide de vitres.

Tél. 53 31 62.



**L'annonce
reflet vivant du marché**

**Un photo-portrait est plus gai
en couleurs!
...et moins cher
que vous
le pensez!**

Avec un portrait couleurs vous revivrez toutes les nuances colorées de ce jour heureux — même celles qui, dans votre émotion, pourraient vous échapper! —

Faites-vous photographier en couleurs! Par un spécialiste du portrait couleurs dont le studio porte ce signe.



Kodak Kodak Société Anonyme Lausanne

PRIX INATTENDU

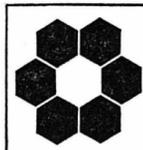
74253

Chemise,
coton/polyester
Gr. 37-44 **11.95**

Chemisier,
coton/polyester
Gr. 36-46 **11.95**



Chaque prix: une performance!



AU LOUVRE
La Nouveauté SA

NEUCHÂTEL

fresh count

DEMAIN, 6 SEPTEMBRE 1974

GRANDE JOURNÉE

**STEINFELS:
AU FRESHCOUNT MONRUZ**

CONTRE REMISE DE CETTE ANNONCE,
NOTRE CONSEILLÈRE
VOUS REMETTRA 20 POINTS SILVA

**FRESHCOUNT -
VOTRE BONNE SOURCE D'ACHAT!**

FRESHCOUNT MONRUZ Tél. 24 55 40

Rue de Champrévèyres
(à côté de la poste de Monruz).
Places de parc à disposition

fresh count

La formule toute fraîche du discount

actuwell

Le meilleur morceau
Cuisses de poulet

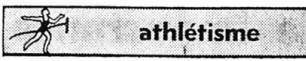
100g Fr. -.80

Offre spéciale :

salami Extra, pce de 300 g Fr. **5.85**
au lieu de 6.90

salami Nostrano, pce de 450 g Fr. **8.80**
au lieu de 10.35

Bell



athlétisme

11^{mes} championnats d'Europe à Rome

FINLANDAIS ET SOVIÉTIQUES: SURSAUT D'ORGUEIL

Pour une fois — et c'est bien surprenant — les concurrents est-allemands n'ont pas eu l'honneur du podium à Rome où les 11^{mes} championnats d'Europe se sont poursuivis dans des conditions idéales devant un public estimé à 30.000 personnes. Cette « démission » involontaire a été provoquée par un nouveau sursaut d'orgueil des Finlandais et des Soviétiques qui ont remporté ensemble quatre des neuf finales au programme de la journée.

Le premier exploit fut réalisé par Riitta Salin qui enleva la finale du 400 m féminin en 50"14. Ce temps de haute valeur constitue un nouveau record du monde au chronométrage électrique. L'athlète finlandaise a laissé une impression de grande facilité alors que la Yougoslave Jelica Pavlicic, l'une des favorites, victime d'un départ trop rapide, s'est effondrée à l'entrée de la ligne droite.

La course fut d'un niveau exceptionnel: cinq records nationaux ont été améliorés, le cinquième par l'Autrichienne Karoline Kaefer.

La deuxième finale féminine, celle du 800 mètres, a permis l'avènement de la Bulgare Liliana Tomova qui a placé son attaque dans le dernier virage, distanciant irrémédiablement Gunhild Hoffmeister (RDA). La course, marquée par la défaite inattendue de la Roumaine Mariana Suman, fut lancée par la Française Marie-Françoise Dubois (57"25 aux 400 m). Celle-ci céda du terrain sur la fin en établissant un nouveau record national.

Un homme a marqué cette journée de son empreinte: le Yougoslave Luciano Susani, impressionnant vainqueur d'un 800 mètres lancé sur des bases de record du monde par Fiasconaro. L'Italien prit le départ comme s'il s'agissait d'un 400 mètres (50"10 à mi-course), mais il devait payer lourdement ses efforts inconsidérés. C'est dans le dernier virage que Susani a placé un démarrage absolument foudroyant, se propulsant en tête de façon irrésistible pour finir détaché devant le jeune Britannique Ovetv avec à la clé la meilleure performance européenne de l'année.

L'« Union Jack » devait toutefois monter au mat à l'occasion du 400 mètres haies. Le verdict? 1. Pascoe; 2. Nallet; 3. Gavrilenko. La hiérarchie était respectée bien qu'il y a peu de temps on ne donnait pas cher des chances du Britannique, ancien coureur de 110 m haies. Ce dernier s'est imposé dans l'excellent temps de 48"82, soit à une seconde du record du monde d'Akii-Bua alors que le Français Nallet, champion d'Europe à Helsinki, à la lutte avec Gavrilenko, parvenait à arracher la médaille d'argent.

La finale du 400 m plat a été tout aussi poignante. Comme Nallet, David Jenkins n'a pu défendre son titre. Mais le Britannique a longuement résisté avant de s'incliner devant la puissance de l'Allemand de l'Ouest Karl Honz (23 ans). Au total, des six champions d'Europe qui remettaient leur couronne en jeu (ni le Soviétique Arzhanov ni la Yougoslave Vera Nikolic n'étaient en lice sur les deux 800 m), aucun n'a pu la « sauver », le Tchecoslovaque Ludvik Danek (disque) échouant devant le Fin-

landais Kahma, le Soviétique Chapka (hauteur) étant battu au nombre des essais par le surprenant Danois Jesper Toerring, l'Allemand de l'Est Klaus ne se classant que 7^{me} de la longueur et le Français Villain étant éliminé du 3000 m obstacles.

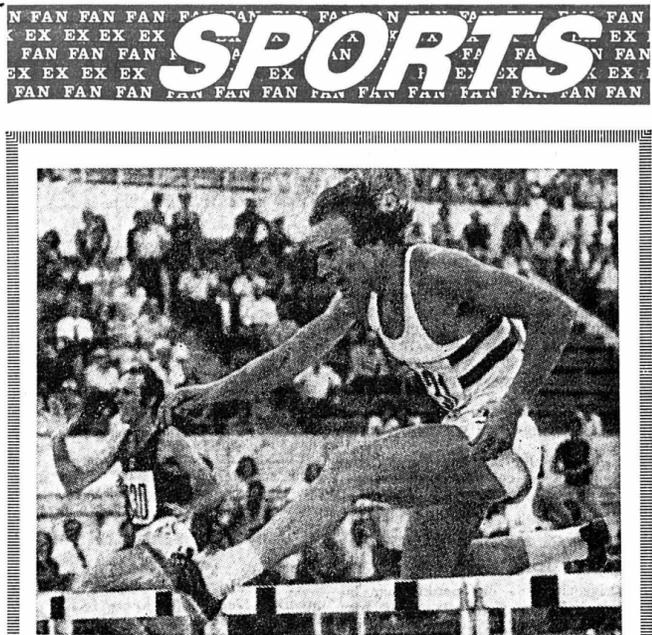
Sans être réellement décevants, les concours n'ont pas engendré de véritable suspense. En longueur, Valeri Podluzhni est devenu champion d'Europe avec un bond de 8 m 12 alors qu'en 1936, lors des J.O. de Berlin, le légendaire Jesse Owens avait battu le record du monde avec 8 m 13!

Au disque, le duel des hommes forts a tourné à l'avantage du Finlandais Pentti Kahma (63 m 62), vainqueur à son dernier jet. Le lanceur finlandais (1 m 88, 110 kg, 30 ans) connut pourtant quelques problèmes au départ. Mais l'envoi de Danek à 62 m 76, qui permit à celui-ci de prendre un long moment la tête du concours, sembla le stimuler ainsi que le Bulgare Yeliev et le Suédois Bruch (62 m 00), toujours « record-man » du monde avec 68 m 40.

Le Français Cherrier (20"96), les Allemands de l'Est Bombach et Zenk, l'Allemand de l'Ouest Hoffmeister ont laissé la meilleure impression au même titre d'ailleurs que Mona-Lisa Pursiainen, Renate Stecher, Irena Szewinska et la Soviétique Moslakova chez les dames. Il s'agit bien là de concurrents les plus rapides actuellement.

Enfin victoire de la Soviétique Nadesda Tkatchenko au pentathlon féminin. En l'absence de Heide Rosendahl, la tenante du titre, l'épreuve a été quelque peu décevante. La championne d'Europe a pris le commandement après le concours du poids, reléguant à la deuxième place l'Autrichienne Burglinde Pollak assez loin de sa meilleure forme et ne parvenant pas à rééditer ses performances antérieures.

Les séries éliminatoires n'apportèrent aucun enseignement nouveau. Le forfait de Valeri Borzov, qui a renoncé volontairement au 200 m, fait de Pietro Mennea le grand favori bien que celui-ci n'ait terminé que dans le sillage de l'Allemand de l'Ouest Ommer au terme de la 3^{me} série qui a permis au Suisse Peter Muter (3^{me}) d'atteindre les demi-finales.



ALAN PASCOE. — Le Britannique a décroché le titre européen au terme du 400 m haies.

Record national (3000 m obstacles) pour H.-P. Wehrli

Journée riche en promesses pour les Suisses

Un record suisse battu, un autre égalé: la délégation helvétique a vécu une troisième journée riche en promesses. C'est le sprinter Peter Muster qui donna le ton en se qualifiant pour les demi-finales du 200 mètres. Longtemps en lutte avec le Bulgare Petrov finalement quatrième en 21"49, le Zurichois a agréablement surpris au cours d'une série remportée par l'Allemand de l'Ouest Ommer (21"23) devant l'Italien Mennea (21"24) en pleine déconcentration.

Crédité de 21"41, Peter Muster doit sa qualification à son excellente ligne droite. Assez mal parti à l'extérieur, il peina visiblement dans le virage avant de refaire surface sur la fin. Son temps est toutefois assez moyen, lui qui a déjà couru la distance en 20"9 et sa participation à la finale tiendrait véritablement du miracle.

Des trois Suisses en lice, Rolf Bernhard et Hans-Peter Wehrli ont réalisés les meilleures performances. En égalant son record national (7 m 91), le sauteur en longueur thurgovien s'est classé 5^{me} d'une finale assez moyenne. Il eût fallu que Bernhard dépasse de plusieurs centimètres son record national pour qu'il puisse prétendre à cette médaille de bronze inespérée qui est finalement revenue au Soviétique Chubine avec 7 m 98.

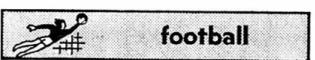
Rolf Bernhard a ainsi confirmé sa bonne forme actuelle. Annoncés pour bientôt, les 8 mètres semblent effectivement à sa portée. Hier, il fut distancé de seulement 2 centimètres par l'Allemand de l'Ouest Baumgartner, médaille d'argent des J.O. de Munich. C'est à son quatrième essai, après avoir sauté 7 m 80, 7 m 45 et nul, que le champion suisse a réalisé sa performance.

Cette dernière lui a notamment permis de battre quelques excellents spécialistes comme l'Allemand de l'Est Klaus (7 m 73), le champion d'Europe d'Helsinki, le Soviétique Lepik, le Britannique Lerwill, le Français Rousseau et l'Espagnol Blanquer.

Ultime exploit, celui du jeune Hans-Peter Wehrli qui s'est qualifié pour la finale du 3000 mètres obstacles en abaissant à 8'26"0 (contre 8'26"2) le record suisse. Derrière le Suédois Garderud, auteur d'un cavalier seul impressionnant, l'athlète helvétique a lutté avec cran au sein du peloton des poursuivants. Délibérément, il a visé cette 3^{me} place qualificative sans jamais tenter — à perte — de revenir sur le vainqueur (8'23"62), à la foulée ample et élégante.

A la bourse des valeurs, la cote de l'athlétisme helvétique semble en hausse.

- Dames (finales)**
- 400 m.: 1. Riitta Salin (Fin) 50"14 (record de Finlande); 2. Ellen Streidt (RDA) 50"69 (record de RDA); 3. Rita Wilden (RFA) 50"88 (record de RFA); 4. Iliina (URSS) 51"22; 5. Handt (RDA) 51"24; 6. Kaefer (Aut) 51"77; 7. V. Bernard (GB) 52"61; 8. J. Pavlicic (You) 53"01...
- 800 m.: 1. Liliana Tomova (Bul) 1'58"1; 2. Gunhild Hoffmeister (RDA) 1'58"8; 3. Mariana Suman (Rou) 1'59"8; 4. M.-F. Dubois (Fr) 1'59"9; 5. V. Garasimova (URSS) 2'00"1; 6. N. Morgunova (URSS) 2'00"8; 7. E. Katolik (Pol) 2'01"4; 8. G. Klein (RFA) 2'01"5.
- Pentathlon: 1. Nadejda Tkatchenko (URSS) 4776 p (13"39, 16 m 07, 1 m 74, 6 m 36, 24"20); 2. Burglinde Pollak (RDA) 4676 (13"36, 15 m 80, 1 m 71, 6 m 19, 24"46); 3. Soja Spassovchodskaya (URSS) 4550 p (13"27, 14 m 48, 1 m 65, 6 m 37, 24"96); 4. L. Popovskaya (URSS) 4548; 5. S. Thon (RDA) 4548; 6. I. Bruzsenyak (Hon) 4399; 7. M. Olfert (RDA) 4391; 8. C. Voss (RFA) 4384; 9. P. Sokolova (Bul) 4323; 10. D. Focic (You) 4289; 11. U. Jacob (RFA) 4247; 12. M. Papp (Hon) 4207; 13. A. Wilson (GB) 4182; 14. S. Janssen (Ho) 4151; 7. Picaut (Fr) et S. Jurukova (You) ont abandonné.
- 400 m.: 1. Karl Honz (RFA) 45"04; 2. David Jenkins (GB) 45"67; 3. Bernd Herrmann (All-O) 45"78; 4. Kukkoaho (Fin) 45"84; 5. Karttunen (Fin) 45"87; 6. Fredriks (Sue) 46"12; 7. Carlgren (Sue) 46"15; 8. Demarthon (Fr) 46"90.
- 800 m.: 1. Luciano Susani (You) 1'44"1 (record de Yougoslavie); 2. Steven Ovetv (GB) 1'45"8; 3. Markku Taskinen (Fin) 1'45"9; 4. Ponomareev (URSS) 1'46"0; 5. Stolle (RDA) 1'46"2; 6. Fiasconaro (It) 1'46"3; 7. Fromm (RDA) 1'46"3; 8. Wuelbeck (RFA) 1'46"3.
- Saut en hauteur: 1. Jesper Toerring (Dan) 2 m 25; 2. Kestutis Chapka (URSS) 2 m 25; 3. Maly (Tch) 2 m 19; 4. Major (Hon) 2 m 19; 5. Wszola (Pol) 2 m 19; 6. Falckum (Nor) 2 m 16; 7. Bergamo (It) 2 m 16; 8. Brokken (Be) 2 m 13.



football

Les Suisses vaillants face aux champions du monde

L'Allemagne de l'Ouest inaugurerait son titre à Bâle

SUISSE - ALLEMAGNE DE L'OUEST 1-2 (1-2).

MARQUEURS: Cullmann 6^{me}; Muller 23^{me}; Gey 27^{me}.

SUISSE: Burgener; Valentini, Guyot, Bizzini, Stierli; Kuhn, Meyer, Botteron, Schneberger; Muller, Jeandupeux. Entraîneur: Hussy.

ALLEMAGNE DE L'OUEST: Maier; Beckenbauer, Schwarzenbeck, H. Kremers, Vogts; Bonhof, Cullmann, Hoess; Gey, Hoelzenbein, Herzog. Entraîneur: Schoen.

ARBITRE: M. Schiller (Autriche).

NOTES: stade Saint-Jacques de Bâle. Belle soirée. Nombreuses personnalités

Rutschmann remplace Meyer et Seel entre à la place de Hoelzenbein. Un but de Seel est annulé pour hors-jeu à la 52^{me}. A la 62^{me}, Schneberger cède sa place à Schild. Botteron, puis Bizzini, sont victimes de crampes. A la 81^{me}, Risi remplace Botteron. A la 84^{me}, Schwarzenbeck cède son poste à Kapelmann. Coups de coin: 7-6 (4-3).

mann laissé étrangement seul devant Burgener, les « rouges » se sont fort bien ressaisis. Obligés de passer à l'offensives, ils ont su habilement contrarier leurs adversaires, puis ébaucher des attaques devenant toujours plus redoutables au fil des minutes. C'est logiquement qu'ils ont obtenu l'égalisation, au terme, d'une intense pression qui aurait pu leur valoir plusieurs réussites. La « bicyclette » victorieuse de Muller est venue comme un réconfort et un stimulant. Seulement, d'un autre côté, elle a réveillé les Germaniques qui, à la suite d'un excellent débordement et un centre de l'arrière Kremers, ont pu reprendre l'avantage grâce à un nouveau coup de tête, du néophyte Gey, cette fois.

par Hoess en également impressionné. Néanmoins, quand ils ont tenté de marquer un troisième but, à l'approche de la fin du match, les champions du monde ont paru empruntés par la défense décidée et bien regroupée des Suisses dont il convient de souligner la vaillance et le sang-froid.

François PAHUD

DE NOS ENVOYÉS SPÉCIAUX

présentes, dont M. Furgler, conseiller fédéral. 48.000 spectateurs. Hymnes nationaux joués par une fanfare militaire. Tirs de Muller (23^{me}) et de Kuhn (41^{me}) contre le poteau. A la mi-temps,

La venue des Germaniques à Bâle pour ce match amical où leur fraîche renommée était en jeu ne manqua pas d'inquiéter les Suisses. Cette crainte a été remarquée dès les premières minutes où la puissance physique les Allemands paraissait devoir réduire rapidement à néant tout espoir de se bien comporter pour les hommes de Hussy. Mais, après le but réussi de la tête par un Cull-

Benthaus sévère pour l'Allemagne

A l'issue de la rencontre, les opinions étaient partagées quant à la prestation des deux équipes.

Hussy (entraîneur de la Suisse): « Je suis satisfait et déçu tout à la fois: satisfait de n'avoir perdu que par un à deux face au champion du monde; déçu d'avoir concédé deux buts que je considère comme de graves erreurs de défense. Au début de la rencontre ma défense n'a pas appliqué les consignes de prudence; elle a joué sans organisation, avec une certaine désinvolture offensive qui nous a été fatale. En revanche, en seconde mi-temps, l'équipe a joué avec beaucoup plus de discipline et de cette manière elle a pu entraver les Allemands qui n'ont plus réussi à évoluer comme ils le firent en première mi-temps... »

Schoen (entraîneur de l'Allemagne de l'Ouest): « J'ai trouvé que les Suisses n'ont pas mal joué du tout. Ils ont très bien joué en première mi-temps lorsqu'ils avaient encore les forces physiques qui leur permettaient de pratiquer leur jeu. Après la pause, ils ont été beaucoup plus faible et ils ont surtout concentré

leur jeu sur la défense afin de maintenir le résultat. Quant à mon équipe, je suis satisfait de sa prestation. C'est toutefois normal qu'elle ne marche pas aussi bien que lors des championnats du monde. J'ai dû remplacer quatre joueurs ce qui a désorganisé l'équipe; elle manque de cohésion pour le moment. Mais il est absolument certain que l'année prochaine elle sera aussi forte que celle des championnats du monde. »

Sundermann (entraîneur de Servette): « Pour les Suisses c'est certainement un succès d'avoir perdu par un but d'écart contre les champions du monde. Je regrette toutefois les dispositions tactiques prises par Hussy en seconde mi-temps où il a obligé ses joueurs à se replier en défense au détriment de l'attaque où il n'y avait plus personne! Les Suisses n'ont fait que de se défendre. C'est un peu regrettable... »

Benthaus (entraîneur de Bâle): « Les Allemands n'ont plus personne au centre du terrain; de part les défactions successives, Schoen a été obligé de remplacer des footballeurs par des athlètes... » Guy CURDY

ET LA MONOTONIE SURVINT ...

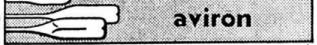
La réaction suisse a été une nouvelle fois très positive. Manifestant un plaisant désir d'attaquer, les gars de Hussy ont fait trembler les champions du monde à plus d'une reprise, un essai de trente mètres de Kuhn ayant, notamment, touché le poteau droit du but de Maier.

A cette première mi-temps d'un excellent niveau et sans temps mort a succédé une seconde partie d'une tout autres allure. Les Suisses, paraissant vouloir éviter une nouvelle capitulation plutôt que rechercher un but de plus, ont laissé l'initiative à leurs hôtes. Cela étant, le jeu à petit s'effondra dans la monotonie, les « contres » helvétiques manquant singulièrement d'efficacité et les offensives allemandes n'aboutissant que rarement à des situations périlleuses pour Burgener.

« PETIT EXPLOIT »

Tout compte fait, la Suisse a réussi hier soir une assez bonne opération. Perdre 1-2 contre le champion du monde est sans doute un petit exploit, compte tenu des antécédents de notre équipe nationale. Il est regrettable, toutefois, que les hommes de Hussy n'aient pas, en seconde mi-temps, manifesté autant de volonté de vaincre qu'avant la pause où ils ont prouvé être capables de rivaliser avec les meilleurs.

Sur le plan individuel, nous mettrons en exergue les noms de Kuhn, Botteron, Valentini, Burgener, Guyot et, bien sûr, Muller, qui, en plus de son but, a fait preuve d'un allant remarquable. Chez les Allemands Gey, seul élément véritablement nouveau, a impressionné par sa rapidité et son sens du jeu collectif. Les accélérations de Bonhof et de Herzog, ainsi que les variations de jeu imposées



aviron

LES SUISSES PARTICIPERONT AUX REPÊCHAGES

Championnats du monde au Rotsee

Les séries éliminatoires des championnats du monde ont débuté hier sur le Rotsee, par temps couvert le matin et ensoleillé l'après-midi. Comme on pouvait s'y attendre, les bateaux de l'Allemagne de l'Est se sont tous qualifiés directement pour les demi-finales, à l'exception du quatre de couple qui, lui est déjà qualifié pour la grande finale.

La RDA prend ainsi déjà un léger avantage sur l'URSS qui n'a pas pu qualifier son quatre barré. Comme chez les femmes, les Etats-Unis sont venus au Rotsee avec beaucoup d'espoirs, mais la réalité est dure et six de leurs bateaux devront passer par les repêchages. La RFA est égale à elle-même et possède son meilleur atout dans le 4 barré, même si son quatre sans a laissé une bonne impression.

PEU DE SATISFACCTIONS

Pour la Suisse, peu de motifs de satisfaction puisqu'aucun bateau ne s'est qualifié. La meilleure impression a été laissée par le quatre de couple Ruckstuhl, Isler, Dubs, Oswald, qui a démontré, contre les Tchecoslovaques, qu'il pouvait parvenir en finale. Un autre bateau s'est bien battu sur 1300 m, le double Dellenbach-Burri. Malheureusement, il ne put contrer une attaque de la Suède, et vit ses chances de qualification s'envoler. Pour le 4 barré et le 4 sans, il était notoire que la tâche serait lourde. Mais le skiff (Bachmann) et le deux barré (Luethi-Fankhauser) ont fait preuve d'une passivité coupable. On pouvait attendre de ces deux bateaux qu'ils se battent au moins sur les premiers 1200 m ce qui ne fut pas le cas... Maurice R. PASCHOUD

Aujourd'hui, journée de repos

SPORTS dernière

ATHLÉTISME

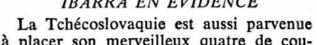
- Les Soviétiques ont dominé le 20^{me} championnat du monde de pentathlon moderne, qui vient de se terminer à Moscou. Ils ont pris les trois premières places du classement individuel et ils se sont évidemment imposés par équipes.

CYCLISME

- Le Tour de Catalogne a débuté à Lerida où le Portugais Jose Martins a remporté le prologue. Celui-ci s'est déroulé sur un parcours de 1,170 à couvrir contre la montre.

FOOTBALL

- Vienne. Championnat d'Europe (groupe 2): Autriche - Pays de Galles 2-1 (0-1).
- Oslo. Championnat d'Europe (groupe 3): Norvège - Irlande du Nord 2-1 (0-1).
- Stockholm. Match international: Suède - Hollande 1-5 (0-2).
- Varsovie. Match international: Pologne - Allemagne de l'Est 1-3 (1-2).



waterpolo

Promotion en ligue B Red Fish échoue

A Renens, en match d'appui pour la promotion en ligue « B », le CN Yverdon a battu Red Fish Neuchâtel par 3-1 (1-0, 0-1, 0-0, 2-0). L'équipe vaudoise est championne romande de première ligue. Elle accède à la ligue « B ».



tennis

Nouvel exploit à Forest Hills

La septième journée du tournoi « open » de Forest Hills a été marquée par un nouvel exploit de l'Indien Vijay Amritraj, qui se trouve vraiment à l'aise sur le gazon new-yorkais. L'an dernier, il s'était déjà signalé en éliminant l'Australien Rod Laver. Cette année, après avoir battu le Suédois Bjorn Borg, il n'a laissé aucune chance à l'Américain Marty Riessen (tête de série no 11), auquel il n'a permis que de gagner dix jeux. Les premières huitièmes de finale ont permis en outre la qualification relativement aisée de l'Américain Arthur Ashe (qui a toutefois concédé le premier set à l'Argentin Guillermo Vilas) et des Australiens Ken Rosewall et John Newcombe.

Le numéro de septembre est en vente dans tous les kiosques de Suisse romande, Fr. 4.20

Abonnement annuel Fr. 34.-

Bulletin d'inscription à retourner
Case postale 199 2002 NEUCHÂTEL

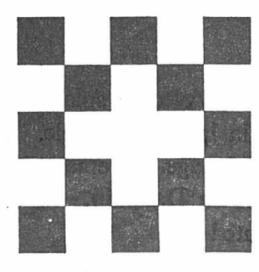
Nom: _____

Prénom: _____

Rue: _____

Localité: _____

Je désire que mon abonnement débute par le No _____



auto sport

moto sport

La revue mensuelle suisse des sports motorisés

Sommaire

- Les Suisses brillent dans tous les secteurs
- Face à face avec Jody Scheckter

football

Retour au championnat avec des matches ayant une grande importance

JOURNÉE PASSIONNANTE EN VUE EN LIGUE A

Après Suisse-Allemagne, l'attention se reporte sur la quatrième journée du championnat, championnat au classement déjà champion par le renvoi de Lugano-Zurich.

Vevey et Young Boys ont sombré dans une très mauvaise opération. Tous deux déçoivent, et si les Bernois ont certainement les moyens de redresser la barre, Vevey pique vers un avenir teinté de ligue B.

Samedi, tous les matches auront leur importance et la colonne zéro des invaincus risque de prendre un petit coup sur la crête.

Neuchâtel Xamax - Lugano (5-0, 0-0)

Les Neuchâtelois ont perdu pour la première fois, les Luganais n'ont pas joué. Ce sera dans les mortifiés contre les reposés. Possédant Prosperi, Lugano comblera-t-il le handicap du terrain ?

A Zurich, Ruffi a connu sa journée noire et, pour un gardien, la note est toujours salée. Quoi qu'il en soit, Neuchâtel Xamax a les moyens d'imposer ses vues.

Winterthur - Chênois (5-1, 2-2)

A toute « bezingue », Winterthur va effacer l'humiliation subie à Saint-Jacques. A la Schulzenwiese, ses plus chers désirs se réalisent souvent.

Chênois ne s'est déplacé qu'une fois, pour sombrer à Neuchâtel. D'ici à ce que Winterthur lui réserve le même sort !

Zurich - Young Boys (3-0, 2-2)

Le dernier contre le virtuellement premier. L'ours est-il assez farceur pour troubler l'ordonnance des volutes du cigare présidentiel du F.C.Z. ? Il est à

craindre que non, même en ruant dans les brancards.

A vues humaines, les difficultés zuricoises ne commenceront que le 5 octobre, avec le voyage à Bâle.

Lucerne - Sankt-Gall

Lucerne a sauvé l'essentiel en ramenant un point de Vevey. Bien sûr, Sankt-Gall sera plus difficile à manœuvrer, car lors de son seul déplacement, il n'a perdu, à Winterthur, que par 3-2. Pour Lucerne, il est impératif d'arranger les points à domicile.

Sion - Bâle (1-2, 0-1)

Bâle a-t-il trouvé son rythme de croisière ou suffira-t-il de l'enthousiasme valaisien pour lui faire boire la tasse ?

Après ce match, Sion recevra Zurich et il lui faudra forcer son talent s'il ne veut pas avoir joué chez lui deux fois sans gain de points. Contre lequel a-t-il le plus de chances : Bâle ou Zurich ?

Lausanne - Grasshoppers (2-0, 2-2)

Deux équipes invaincues face à face ; l'une, Lausanne, sans victoire, surtout par le manque de savoir tirer au but. C'est le défaut lausannois.

De plus, la troupe à Garbani « flirte » avec le danger. A Saint-Gall, Traber a égalisé deux minutes avant la fin ; le même Traber a égalisé contre Bâle, à la 81me minute, alors que le partage a été sauvé, contre Chênois, par un autobut. Il faudra bien de la chance pour amener Grasshoppers à composition.

Servette - Vevey

Petit derby romand qui ne va rien casser. Peut-être, Servette offrira-t-il une victoire à son public. Peut-être pas, la grivolette obéissant au vent plutôt qu'à Sundermann.



A TOURBILLON. — Quentin (à droite) et les Sédunois tenteront d'infliger à Bâle sa première défaite. Difficile tâche, en vérité... (ASL)

Ces chiffres vous intéressent

Ligue A

Table with 5 columns: Rank, Team, Points, Goals For, Goals Against. Lists teams like Grasshoppers, Zurich, Winterthur, etc.

La saison dernière

Table with 5 columns: Rank, Team, Points, Goals For, Goals Against. Lists teams like Zurich, Neuchâtel X., etc.

Penalties

Table with 3 columns: POUR, TOTAL, RÉUSSI. Lists teams and their penalty statistics.

CONTRE

Table with 3 columns: TOTAL, RÉUSSI. Lists teams and their statistics against penalties.

Les marqueurs

4 buts : Grahn (Grasshoppers), Hitzfeld (Bâle). 3 buts : Elsig (Neuchâtel Xamax), Kunzli (Winterthur). 2 buts : Blusch et Schaller (Lucerne), Santrac (Grasshoppers), Cucconotta (Sion), Blattler et Rafreider (Saint-Gall), Risi (Winterthur), Duvidard et Serment (Chênois), Müller et Rasewich (Neuchâtel Xamax), Katic et Rutschmann (Zurich), Prüster (Servette).

Expulsés

Brignolo (Servette), Rub (Lausanne), Bruttin (Young Boys).

Troisième journée seulement en ligue B Gros danger pour La Chaux-de-Fonds

La coupe de Suisse n'a pas trop élargi les rangs de la ligue B : seuls La Chaux-de-Fonds, Giubiasco, Rarogne, et Aarau sont tombés. Et encore ! leur élimination, ils la doivent à des paquets. Pour le reste, les formations engagées contre les « petits » ont passé le cap relativement facilement, Etoile Carouge ayant cependant eu recours aux prolongations pour écarter Nyon de sa route alors que Nordstern fut accroché en première mi-temps avant de s'imposer à Pratteln (2me ligue). Le tour suivant, le quatrième, sera pour le 22 septembre avec l'entrée en lice des équipes de ligue A. Or, seul Granges — le tombeur de La Chaux-de-Fonds — a été favorisé par le sort : il affrontera Orbe (2me ligue), dans le Nord vaudois. En revanche, ses sept partenaires recevront tous des formations de ligue A. A noter Chiasso - Bâle, Fribourg - Neuchâtel Xamax, Bellinzona - Lugano, entre autres.

« LEADER » MENACÉ

Le chef de file chaux-de-fonnier se rendra à Bellinzona, un déplacement périlleux. Après ses deux retentissants succès en championnat (Bienne et Carouge), il a brusquement touché terre face à Granges, en coupe. Et à la Charrière, de plus ! L'avertissement est à prendre au sérieux, le « onze » de Sobotka n'étant pas facile à maîtriser à domicile (Giubiasco en a fait l'expérience au soir de la première journée : 6-1). Les « Meueux » rentreront-ils du Tessin avec quelques bénéfices ? Tout dépendra de leur état d'esprit et de la façon dont ils auront « digéré » leur élimination de la coupe, eux dont les ambitions se situaient sur deux fronts. Les voilà « débarrassés » de la coupe...

FRIBOURG FAVORI

Autre rencontre au sommet, celle opposant Fribourg (2me avec trois points) à Granges (une des dix équipes, avec Bellinzona, créditées de deux points). A Saint-Léonard, les « pou-lains » de Sing ont les faveurs du pronostic, même si Rarogne les a contraints aux prolongations en coupe, samedi passé. Ce Rarogne qui recevra Aarau brutalement évincé de la compétition du k.o. par Wettingen, pourtant battu lors des deux premières journées de championnat. Sur les bords du Rhône, la formation haut-valaisanne devrait obtenir un point au moins, après avoir tenu Fribourg en échec et partagé les points au Tessin, face à Mendrisiostar. Ce dernier se rendra à Bienne où le renouveau s'est fait sentir après la

« fessée » administrée par La Chaux-de-Fonds au soir de la « première ». Peters et ses hommes se sont « refait » une santé en allant battre Martigny, puis en assurant leur qualification en coupe à Delémont, en l'espace d'une mi-temps. A Priori, Bienne prendra au minimum un point... au bonheur de Mendrisiostar qui n'en demandera pas plus, selon son habitude (le 18 août, il avait contraint Carouge au partage sur les bords de l'Arve).

CAROUGE EN DANGER

Quant à Nordstern, il reçoit Martigny. A l'ombre de Saint-Jacques, les Bâlois ne manquent pas d'atouts pour s'imposer. Mais attention : Martigny a marqué quatre buts lors de sa première sortie à Wettingen, avant de se faire remettre à l'ordre par Bienne, au Vieux-Pays. Un point ne serait pas dédaigné par Gehri.

Et puis, le pôle d'attraction du week-end ne se situera pas seulement à Bellinzona et à Fribourg où sont engagés les deux premiers de classement, mais également à Wettingen, qui reçoit Etoile Carouge (le dernier contre l'avant-dernier). Pour Pottier, ce déplacement risque d'être lourd de conséquences, après ses déconvenues face à Mendrisiostar et à La Chaux-de-Fonds. Contrainte aux prolongations pour éliminer Nyon (première ligue) de la coupe, l'équipe genevoise aura-t-elle récupéré de ses fatigues pour affronter une formation argovienne en plein redressement ?

P.-H. B.

BULLETIN DE SANTÉ

BALE. 2me. Quatre points. Invaincu. Coup de chapeau pour Hitzfeld. Débuts de Balmer.

CHÊNOIS. 10me. Deux points. Débuts de Yagahav. Perd un point sur autobut. Deuxième partage à domicile.

GRASSHOPPERS. Premier. Cinq points. Invaincu. Premiers buts pour Santrac. A joué deux fois de suite au Hardturm.

LAUSANNE. 5me. Trois points. Troisième partage d'affilée.

LUCERNE. 5me. Trois points. Absence de Coray. A déjà tiré et reçu deux pénalités.

LUGANO. 10me. Deux points. N'a pas joué samedi.

NEUCHATEL XAMAX. 5me. Trois

points. Absence de Guggisberg. Retour de Guillaume.

SAINT-GALL. 5me. Trois points. Deuxième absence de Nasdalla.

SERVETTE. 10me. Deux points. Absence de Barriquand. Retour de Riner.

SION. 5me. Trois points. Absence d'Herrmann. Première défaite.

VEVEY. 13me. Un point. Débuts d'Osojnac.

WINTERTHOUR. 2me. Quatre points. Seule équipe à avoir joué tous les matches dans la même formation.

YOUNG BOYS. 13me. Un point. Débuts de Cornioley et de Siegenthaler. Un seul but marqué.

ZURICH. 2me. Quatre points. N'a pas joué samedi.

PRONOSTICS Sport-Toto PRONOSTICS

Table with 3 columns: Rank, Team, Points. Lists teams like Lausanne - Grasshoppers, Lucerne - Saint-Gall, etc.

1. Lausanne - Grasshoppers. — Le gardien Burgener cadencera sa cage devant Grahn et Santrac mais n'empêchera pas les Sauterelles d'arracher au moins un point. X X 2

2. Lucerne - Saint-Gall. — Avec Blaettler, le choc sera rude. Toutefois, le Lion bénéficiera de l'avantage du terrain pour empocher l'enjeu. 1 X 1

3. Neuchâtel Xamax - Lugano. — Une belle occasion offerte à Mantula pour redorer son blason et aux Britchons pour rassurer leurs admirateurs. 1 1 1

4. Servette - Vevey. — Après avoir assommé les Bernois, Sundermann accueillera les Veveysans avec un certain sourire. 1 1 1

5. Sion - Bâle. — Le big bazar d'Odermatt est à nouveau en forme. Donc, les Valaisans risquent la défaite, comme Winterthur. X 2 2

6. Winterthur - Chênois. — Les Lions ont fort de vengeance et Chênois arrive soit à propos pour les calmer. 1 X 1

7. Zurich - Young Boys. — Bernois qui partez vers les rives de la Limmat, laissez là toutes vos espérances ! 1 1 1

8. Bellinzona - La Chaux-de-Fonds. — C'est bien le diable si les Meueux n'arrivent pas à bout des Tessinois, même si, une nouvelle fois, les mauvais sort s'en mêle. X 2 X

9. Bienne - Mendrisiostar. — Peters entend à nouveau faire parler de lui ; il mettra tout en œuvre pour arracher la victoire. X 1 1

10. Fribourg - Granges. — Un pronostic délicat qui nous oblige à miser sur les trois possibilités. 1 X 2

11. Nordstern - Martigny. — Notre balance penche légèrement vers les Bâlois qui auront l'avantage du terrain. X 1 X

12. Rarogne - Aarau. — Les Valaisans sont toujours coriaces chez eux ; les néophytes ne voudront pas démentir de vant leur galerie. 1 X X

cyclisme

Nouveau succès de Daniel Schwab

Après avoir remporté de brillante façon, samedi après-midi, le critérium de Cortaillod, Daniel Schwab, de Colombier, a récidivé dimanche dans le critérium de Bassecour, en gagnant très nettement, puisqu'il a réussi à prendre un tour d'avance à ses poursuivants immédiats. Pour la deuxième place, Jean-Bernard Greub s'est montré plus rapide que Charles Doninelli, au sprint.

Classement. — 1. D. Schwab (junior), Colombier ; 2. J.-B. Greub (j). La Chaux-de-Fonds, à 1 tour ; 3. C. Doninelli (amateur), Colombier ; 4. R. Montavon (a), Bassecour ; 5. A. Smordoni (a), le Locle ; 6. B. Mouttet (a), Delémont ; 7. P. Scheni (j), Moutier ; 8. M. Tabourat (a), Bassecour ; 9. W. Steiner (a), Bienne ; 10. B. Monnerat (j), Delémont ; 11. R. Probst (a), Colombier, etc.



DANIEL SCHWAB. — L'avenir lui appartient... (Avipress - J.-P. Baillod)

La « Vuelta » ouverte aux amateurs ?

Les organisateurs du Tour d'Espagne 1975 veulent donner à leur épreuve un caractère « open ». Ils se sont adressés dans ce sens à l'union cycliste internationale (UCI) qui établira, au mois de novembre à Genève, son calendrier. Les organisateurs de la « Vuelta » pensent que la nouvelle formule contribuera à donner ainsi un plus grand intérêt à leur course.

hockey sur terre Tourni du cinquantième anniversaire de Neuchâtel (Young Sprinters)

Lyon s'impose de justesse

Malgré le temps maussade, le tournoi international de Neuchâtel-Sports a connu un vif succès. Dès les premières rencontres de samedi, Blauweiss et Lyon se sont nettement imposés face à leurs adversaires. Pourtant, Neuchâtel a résisté jusqu'à la mi-temps face au champion de France, s'inclinant seulement en seconde période contre un adversaire supérieur dans bien des domaines. Quant aux Allemands de Constance, ils subirent la loi de Blauweiss et de Lyon malgré quelques bonnes individualités. Dimanche, Neuchâtel n'a pas pu contenir la fougue des Trolleirois de Blauweiss, mais il s'est très brillamment imposé à la formation

allemande. Le match Blauweiss-Lyon a constitué une excellente finale à peine disputée et il a fallu le « goal-average » pour départager ces deux équipes d'égale valeur.

P.-A. L.

Résultats. — Blauweiss Olten - Constance 6-0 ; Lyon - Neuchâtel-Sports 6-0 ; Lyon - Constance 6-0 ; Blauweiss Olten - Neuchâtel 4-0 ; Neuchâtel - Constance 1-0 ; Lyon - Blauweiss Olten 2-2.

Classement : 1. Lyon 5 pts (14-2 buts) ; 2. Blauweiss Olten 5 pts (12-2 buts) ; 3. Neuchâtel-Sports 2 pts ; 4. Constance 0 p.



FOL ESPOIR. — Face aux Lyonnais (en blanc), les Neuchâtelois ont pu croire un instant à l'exploit. (Avipress-Baillod)

boxe

Arcari renonce à son titre mondial

Comme on le prévoyait, Bruno Arcari a renoncé à son titre de champion du monde des super-légers (version WBC) qu'il aurait dû défendre face au Japonais Lion Furuyama. La décision du boxeur italien n'a surpris personne : elle était dans l'air depuis un certain temps déjà. La difficulté du champion du monde à faire le poids (63,5 kg) de la catégorie constituait un obstacle insurmontable.

Duran conserve son titre

A Berlijn-Ouest, l'Espagnol José Duran, qui fêtera son 29me anniversaire le 9 octobre, a conservé son titre de champion d'Europe des superwelters en battant l'Allemand Eckhard Valger (26 ans) par abandon au 11me round d'un combat prévu en quinze.

basketball

Les Russes battus

Une sélection universitaire américaine a aisément battu l'équipe d'URSS, championne du monde, par 104-77 (52-43), à Los Angeles, devant 2500 spectateurs. Ce match était le premier des six que les Soviétiques doivent jouer aux Etats-Unis.

athlétisme

La Suisse ne veut pas de championnats du monde

La Suisse s'opposera à la création de championnats du monde d'athlétisme. Telle est l'opinion émise, au terme du congrès de la fédération internationale, par Otto Grutter, président de la fédération suisse, qui estime qu'une telle manifestation accentuerait encore la tendance au « show business » qui se manifeste actuellement en athlétisme.

course d'orientation

Cinq Suissesses engagées à Viborg

Trois semaines après les hommes, les meilleures spécialistes féminines helvétiques de course d'orientation ont participé à trois épreuves de sélection pour les championnats du monde de Viborg (Danemark). Aucune surprise n'a été enregistrée au cours de ces épreuves. Les cinq dames (nombre maximum fixé par la Fédération internationale) qui défendront les couleurs helvétiques sont : Ruth Baumberger (Zumikon), Alice Fischer (Egliswil), Ruth Schaffner (Appenzell), Annelies Dütsch (Niederglatt) et Doris Marti (Krauchthal).

● Le Neuchâtelois Henri Cuche a remporté, en élite, l'épreuve alpine de course d'orientation de Grindelwald. Un autre Neuchâtelois, Jean-Claude Schnerr, s'est imposé en seniors I.

Advertisement for Neuchâtel Xamax-Lugano match at Stade de la Maladière on Saturday 7th September at 18h15. Includes details about ticket prices and age restrictions.

Advertisement for Bière Muller featuring a logo with an eagle and the text « La pêche ? Y a eu mieux ! Avec ce soleil, on a le crâne en bouillie, la langue qui pèle, et la gargouille en râpe à fromage. Vivement une bonne bière Muller au Dauphin, et que ça saute ! »

OFFRES D'EMPLOIS

★ OFFRES D'EMPLOIS

★ OFFRES D'EMPLOIS

LE COIN

Extrait de «L'Emploi», bulletin hebdomadaire des places vacantes de la Confédération. Vous pouvez vous annoncer à l'avance pour des places qui deviendront libres. Demandez à cet effet la formule d'offre de services (tél. 031 / 61 62 53)

Universitaires

Etudes universitaires complètes ou inscription au Registre suisse des ingénieurs ou des architectes

Fonctionnaire scientifique, ou expert scientifique

Section instruction, recherche et culture. Conception et mise sur pied de systèmes d'information et de banques de données dans le domaine de la formation et de la recherche, en collaboration avec les hautes écoles et les organismes fédéraux s'occupant de la politique de la science et de la recherche. Etudes universitaires en mathématiques ou en sciences naturelles. Langue: le français ou l'allemand; bonne connaissance de l'autre langue; notions d'anglais indispensables.

Bureaux fédéral de statistique, service du personnel, Hallwylstrasse 15 3003 Berne, téléphone (031) 61 88 39

Juriste

Collaborateur de la division juridique au secrétariat général. Etudes juridiques. Habilité à s'exprimer par écrit et oralement. Connaissance de deux langues officielles.

Direction de l'administration militaire fédérale, service du personnel Palais fédéral, aile Est, 3003 Berne Téléphone (031) 67 50 03

Professions administratives

- Formation commerciale supérieure, apprentissage complet d'employé de commerce ou formation équivalente
- Formation sommaire (personnel semi-qualifié) ou activité pratique

Fonctionnaire spécialiste

Le titulaire s'occupera, de manière indépendante, de problèmes variés dans un domaine intéressant de l'assurance-invalidité. Bonne culture générale. Formation professionnelle et expérience pratique dans le domaine social, pédagogique ou dans celui de l'orientation professionnelle. Bonne connaissance de l'allemand.

Office fédéral des assurances sociales, service du personnel, Effingerstrasse 33 3003 Berne, téléphone (031) 61 90 42

Fonctionnaire d'administration, évtl. secrétaire

Intendance de la place d'armes, Drogens
Responsable du service de caisse, de la facturation et de la comptabilité ainsi que des salaires et indemnités du personnel. Tenue de l'inventaire. Rédaction et dactylographie de la correspondance y relative. Bonnes connaissances en allemand.

Etat-major du groupement de l'instruction, section personnel et administration, service du personnel II 3000 Berne 25, téléphone (031) 67 23 76

Fonctionnaire d'administration

L'Office de l'auditeur en chef cherche une secrétaire de toute confiance chargée d'exécuter de manière largement indépendante les travaux des chanceries des tribunaux de division à Lausanne.
Direction de l'administration militaire fédérale, service du personnel Palais fédéral, aile Est, 3003 Berne Téléphone (031) 67 50 73

Professions diverses

Places d'apprentis

Mécaniciens et électriciens d'automobiles (lourdes et légères) pour le printemps 1975 aux PAA de Berthoud, Bronschhofen, Hinwil et Othmarsingen. Ressortissants suisses (année de naissance 1958-1960) en bonne santé; certificats scolaires satisfaisants.

Les candidats doivent présenter une demande manuscrite indiquant:

1. Nom et prénom, date de naissance, lieu d'origine, domicile et adresse;
2. Nom, profession et adresse des parents ou du tuteur;
3. Ecoles suivies et éventuellement activité exercée après la scolarité;
4. Nom et adresse du dernier instituteur.

Parc des automobiles de l'armée 9552 Bronschhofen, tél. (073) 22 56 22
Parc des automobiles de l'armée 3400 Berthoud, tél. (034) 22 59 11
Parc des automobiles de l'armée 8340 Hinwil, tél. (01) 78 06 21
Parc des automobiles de l'armée 5504 Othmarsingen, tél. (064) 56 16 22

Les services susmentionnés donneront volontiers tous renseignements complémentaires.

Office fédéral du personnel
Service de placement
3003 Berne

Concierge

(à temps partiel) est cherché pour immeuble localif, à Dombresson. Appartement de 4 pièces à disposition.

S'adresser à :

Gérance des immeubles de l'Etat, rue du Seyon 10, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 21 11 81, interne 454.

Important hôpital (Suisse romande) cherche

CHEF DU PERSONNEL

Il assumera l'entière responsabilité de la gestion de 300 personnes (engagements, formation, information, salaires, etc.).

Tout en étant capable de dominer les tâches administratives, afférentes à ce service, il consacra une grande partie de son temps à l'aspect humain de ses fonctions se considérant comme un coordinateur et s'efforçant de promouvoir une ambiance de travail favorable au personnel et aux patients.

Cette personnalité devra se montrer à la fois ferme et disponible. Elle sera au bénéfice d'une formation commerciale (apprentissage ou diplôme), ce qui lui permettra d'élargir éventuellement ses fonctions par la suite.

Prière d'adresser les offres de service (lettre manuscrite, photo, curriculum vitae, prétentions de salaire), sous référence CPE, à l'adresse ci-dessous.

Aucun dossier ne sera transmis sans l'accord du candidat.

Centre d'orientation et de formation professionnelle

J.-B. et M. Dupont-Huber
psychologues-conseils
La Tour de Peilz
Avenue Bel-Air 121

Société spécialisée dans le commerce international, ayant son siège à Neuchâtel-centre, engagerait dès que possible

SECRÉTAIRE

si possible de langue maternelle allemande.

Nous demandons :

langues française et anglaise, sens de l'initiative et des responsabilités, sténodactylographie.

Nous offrons :

activité intéressante et variée, ambiance de travail agréable, semaine de 5 jours, prestations sociales.

Discrétion assurée.

Prière d'adresser offres détaillées, avec curriculum vitae, à la Direction de la Société grainière Cérés S.A., case postale 638, 2001 Neuchâtel.

Caractères s.a. NEUCHÂTEL Plan 30 Téléphone (038) 25 07 22

Entreprise de mécanique spécialisée dans la fabrication de caractères, d'échappes industrielles, de moules pour pièces techniques et d'outillages de précision



Nous cherchons :

TECHNICIENS
CONSTRUCTEURS DE MOULES

pour l'injection de pièces techniques en plastique

MÉCANICIENS - OUILLEURS

pour travaux très variés

MÉCANICIENS DE PRÉCISION

pour l'usinage d'électrodes et pour travaux très variés sur machines à électro-érosion

MÉCANICIENS
CONTRÔLEURS
DÉCOLLETEURS

sur tours INDEX

Appartements à disposition

Adresser offres ou se présenter au chef du personnel, jeudi excepté.

Prim' enfance

magasin spécialisé pour futures mamans et enfants cherche

1 vendeuse

à la demi-journée, pour son nouveau magasin à CAP 2000 Peseux.

Téléphoner au 24 76 58.

DEMANDES D'EMPLOIS

Sommelière extra

cherche emploi à Neuchâtel, 3-4 jours par semaine.
Tél. 25 07 09.

Personne 22 ans, ayant baccalauréat et brevet d'enseignement, cherche

emploi à mi-temps

(bureau ou autre).
Tél. 47 12 75, le matin.

Jeune dame

cherche travail à la demi-journée, parle l'allemand et le français.

Faire offres sous chiffres CE 2251 au bureau du journal.

Dame couturière

diplômée, cherche travail à domicile.

Faire offres sous chiffres EG 2253 au bureau du journal.

2 extra

cherchent travail pour samedi-dimanche.
Tél. (038) 47 10 57 ou 47 17 85.

Seulement 40 c. le mot!

C'est le prix d'une petite annonce au tarif réduit dans la « Feuille d'avis de Neuchâtel »



Poissons frais

recommandés cette semaine

FORTE BAISSÉ

sur les

FILETS DE PERCHES

frais du lac de Neuchâtel

Bondelles fumées

Arrivage frais de la Méditerranée :

Thon - Moules
Crevettes grises Vongoles
Chinchards - Colinots
Ecrevisses vivantes

Lehnerr frères

Le magasin spécialisé - GROS ET DÉTAIL
NEUCHÂTEL - Rue Fleury 7 - Tél. (038) 25 30 92
Fermeture hebdomadaire : le lundi

Dans un appartement, un bureau, un magasin, le décor toujours apprécié est une

PHOTO GÉANTE

exécutée par un spécialiste, dans tous les formats, en noir jusqu'à 5 mètres en une pièce; en couleur jusqu'à 2 m 50 d'après votre meilleur négatif ou d'après une photo de notre collection. (Jura, Alpes, lac, Afrique, sujets divers.)

STUDIO PERRET

Rue Fritz-Courvoisier 11
la Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 47 84-22 43 13

Gemeinde 74

2me exposition d'information et pour acheteurs, destinée aux entreprises publiques (communes, cantons, Confédération, etc.)

Berne, 3-7 septembre 1974, 9-18 h

Terrain d'exposition place Guisan, tram 9 à la gare CFF. Environ 150 maisons spécialisées présentent dans 9 halles (15.000 m²) et sur terrains attenants des produits de qualité de toutes branches. Présentations spéciales : Chancellerie pilote, protection civile, protection d'édifices culturels, secourisme communal, action « Suisse propre ».

Stands d'informations : Association des communes suisses — Union des villes suisses.

Conférences professionnelles et d'informations : Demandez programme détaillé à Informis S.A., case 51, 4914 Roggwil. Tél. (063) 9 78 55.

Patronage : Association des communes suisses, Berne — Union des villes suisses, Berne.

Organisation : Société des exposants BEA, Berne.

centre

super

COLO

portes

portes

En textile...

Collants pour dames

2 paires

690

Au secteur ménage...

Cuisinières

«Indesit»

gaz électricité

3 plaques

278.- 398.-

4 plaques

478.- 538.-

Paillasons anti-glisce

anti-boue

980

au lieu de 18.-



Ecole
Sorimont
Formation

Jardinière d'enfants
Institutrices privées

Renseignements : Tél. (038) 24 77 60
6, rue Pury, Neuchâtel

Une chance r v e de changer votre vieille CUISINI RE  lectrique.

Nous luttons contre l'inflation

Plus de 50 cuisini res au choix
**SIEMENS - THERMA - LE R VE
NEFF - INDESIT**

De nouveau une offre sensationnelle de votre magasin pr f r 

Livraison franco

DES RABAIS JUSQU' 
20%
sur le prix du catalogue

Prise   notre d p t, jusqu' 
25%

Jeanneret & Cie sa
Au Confort M nager
Seyon 26-28-30 • Neuch tel • T l phone 24 57 77

Prix MIGROS toujours plus appr ci s

Bouilli 1 15
les 100 g   partir de

Lapins frais les 100 g 1 10

Bouilli en vinaigrette les 100 g 1 20

Au rayon traiteur, dans tous nos magasins :

Qualit  M Qualit 

ACIERA OUVRE SES PORTES LE SAMEDI 7 SEPTEMBRE 1974

Nous invitons cordialement le public   visiter nos deux usines en activit 

- Nouvelle usine du Cr t-du-Loche.
- Usine du Loche.
- Heures d'ouverture : 8 h - 11 h 45
13 h 30 - 17 h.
- Un service de bus assurera le transport des personnes qui le d sirent, entre nos deux usines.

ACIERA S.A. Fabrique de machines de pr cision, Le Loche - Le Cr t-du-Loche

transports trolliet neuch tel
Dime 80

tttn

Transports et d m nagements Suisse et  tranger

T l. 038 332394

La Chaux-de-Fonds 039 314287
Le Loche

D placement de pianos
Garde-meubles sec et a r 
Devis sans engagement.
Prix mod r s



Le nouveau catalogue,  dition 1974-1975

trains M rkl n

vient d'arriver. Il co te 2 fr. Agent officiel :

Papeterie Reymond, rue Saint-Honor  5,   Neuch tel.

Plus de salissure de chien ni contre vos fa ades ni contre vos vitrines.

« FUYANT 100 »

Leuenberger & Vogt T l. (038) 53 26 55.

BOUTIQUE JEANS

Les grandes marques directement de la fabrique
ENFANTS - DAMES - HOMMES

INCROYABLE Fr. 35.-

Boutique Miljeans :
Provence T l. (024) 73 11 65
Grandson rue Basse 53
Pesex Grand-Rue 13 a

POUR LES JOURS PLUS FRAIS



PULL POUR DAME

en acryl uni, col roul , en blanc, jaune, rouge, marine ou orange

seulement

20.-

Partons en vacances!

Mais n'oublions pas de souscrire UN ABONNEMENT « SP CIAL-VACANCES » si agr able et si avantageux,  

FAN - L'EXPRESS

Envoi journalier : Suisse Etranger Par avion :
Port Compris 40 c. le num ro 65 c. le num ro Tarif variable suivant les pays, se renseigner   notre bureau

BULLETIN DE COMMANDE   envoyer   FAN-L'EXPRESS
Service des abonnements
2001 Neuch tel

Ce bulletin n'est pas valable pour un changement d'adresse

Veillez me servir un abonnement de vacances   Fan-l'Express

pendant la p riode du _____ au _____   l'adresse suivante :

NOM _____ PR NOM _____
H tel, pension, etc. _____
No et rue _____
LOCALITE _____ No postal _____
Pays _____ Dpt-Province _____
* Paiement   votre bureau de r ception * Facturer   mon retour de vacances

(* Souligner ce qui convient)

Domicile pour le paiement :
NOM, PR NOM _____
No et RUE _____ LOCALITE _____ No postal _____

3180

Fr. 7950.- seulement

tr s robuste livrable imm diatement

Limousine 1200 Fr. 7950.-
Combi 1200 Fr. 9400.-
Limousine 1500 Fr. 10500.-

Documentation gratuite
Veillez m'adresser, sans engagement, votre documentation LADA et l'adresse de l'agent le plus proche.

NOM : _____
ADRESSE : _____

FAN
Envoyer   SARES S.A., case 22,
1022 Chavannes-Lausanne

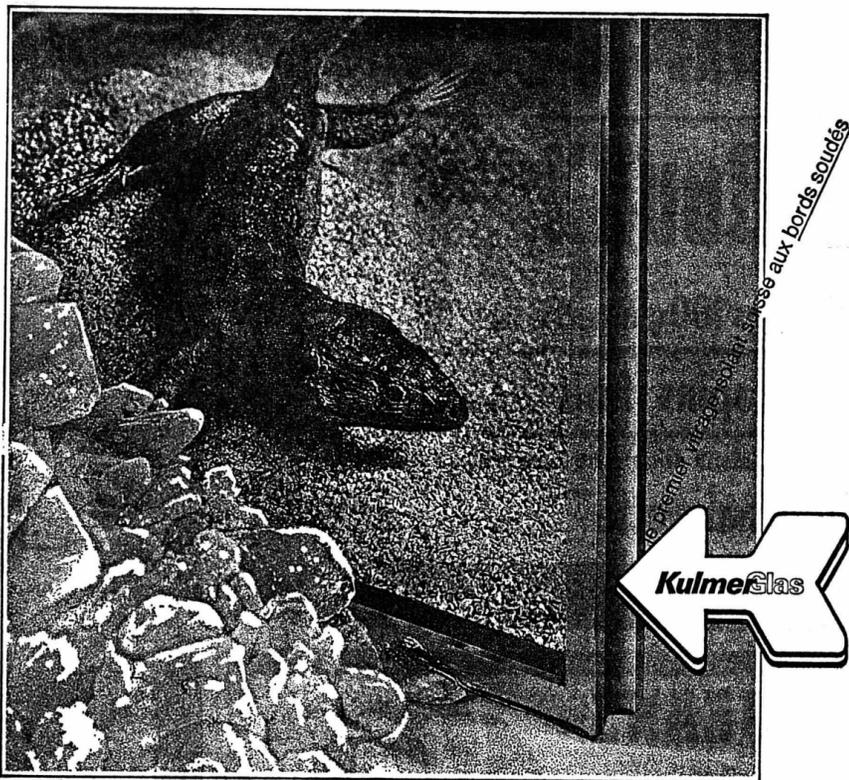
atelier d'expression libre pour enfants

Reprise des ateliers
peinture, modelage, dessin.
Jeudi 12 septembre,   16 h 15
Vendredi 13 septembre,   16 h 15
Renseignements et inscriptions :
Mme Cl. Pagni J. Ramseyer
t l. 25 83 89 t l. 25 17 57

Commer ants

Ne vous creusez pas la t te pour vos probl mes de publicit . Nous avons pour les r soudre un service   votre disposition.

La Cit 



Kulmer Glas

Kulmer Glas

protège contre le froid

grâce au coussin d'air sec qui se trouve entre les deux verres. Cela signifie:

une isolation parfaite, des économies de chauffage, davantage de confort et d'hygiène pour vivre et pour travailler, plus de buée et pas de nettoyage entre les verres.

Kulmer Glas est le premier vitrage isolant suisse aux bords soudés, garanti pendant des années.

Fabricant: Glas-Trösch SA, 5727 Oberkulm

Couper et envoyer à
Glas-Trösch SA, 5727 Oberkulm

Coupon FAN 3

Veuillez nous envoyer une documentation détaillée.

Nous attendons la visite de votre représentant, sur rendez-vous par téléphone.

Nom _____

Adresse _____

TOSALLI - PLACES DE JEUX

BALANÇOIRES - TOBOGGANS - ETC.
COLOMBIER - AV. DE LA GARE - TÉLÉPHONE 41 23 12

Le moment est favorable

Occupez vos enfants

avec nos engins de jeux. Pour petits et grands.

Donc, rendez-vous chez Tosalli.

plastiglas SA

125, rue de la Côte 2000 Neuchâtel
Tél. (038) 25 28 76 Tx 35 313 fuchs ch

S.A. pour le développement industriel et artistique d'articles en

VERRE ACRYLIQUE et autres PLASTIQUES

Housses pour machines. Articles de bureau, classeurs, fourres, étuis en plastique souple. PERSPEX, PLEXIGLAS, HESAGLAS.



chasse 1974

Cette année les prix sont plus bas qu'en 1973

Chevreuil selle, gigot et épaule
Lièvre râbles et cuisses
Civet de lièvre avec os
Civet de chevreuil avec ou sans os
Civet de marassin sans os
Gibier à plumes sur commande

LEHNHERR frères

le magasin spécialisé gros et détail
NEUCHÂTEL - Rue Fleury 7 - Tél. (038) 25 30 92
FERMETURE HEBDOMADAIRE : LE LUNDI

Amitié sincère

est recherchée par veuve sans enfants, caractère gal, équilibrée, présentation jeune, bon milieu social, belle situation matérielle. Monsieur de bonnes présentation et éducation, 60 à 65 ans, veuillez écrire avec tous renseignements et numéro de téléphone, sous chiffres 87-75.079 à Annonces Suisses S.A., « ASSA », 2001 Neuchâtel.

véhicules chez René Schenk cycles-motos-sport

sont priées de bien vouloir les retirer avant le 10 septembre 1974, faute de quoi ils seront donnés à la démolition.

Tsapp 2068 Hauterive automobiles

Georges Hugli Tél. (038) 33 50 77
Atelier : Rouges-Terres lb

Fermé du 2 au 23 septembre 1974 pour cause de service militaire

Miele... Presse P.100

VOUS AIDERA A RÉSOUDRE VOS PROBLÈMES DE DÉCHETS

NOUVEAUTÉ

RÉDUIT VOS DÉCHETS JUSQU'À 1/5 FAVORISE LA LUTTE CONTRE LA POLLUTION ET L'ENVIRONNEMENT

Pour une DÉMONSTRATION pratique, sans engagement, munissez-vous de déchets tels que : boîtes, bouteilles, etc.

et adressez-vous à

Charles Waag, successeur :

WALTER STEIGER

Ouverture de l'exposition : de 9 h à 11 h 45 - de 17 à 18 h 30
mercredi et samedi après-midi fermé ou sur RENDEZ-VOUS

Pierre-à-Mazel 4-6 Tél. 25 29 14 Neuchâtel

MARIAGES

AMITIÉ - MARIAGE

Pour se faire des amis ou pour amitié - mariage nous vous proposons libre choix correspondance, rencontres. Discretion totale assurée. Documentation gratuite.

Centre-Union - Neuchâtel, 2088 Cressier. Tél. (038) 47 10 08.

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 40 c. le mot (minimum dix mots)

a l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A louer

- TOUT DE SUITE ou pour date à convenir, dans le quartier de Bel-Air (à proximité de l'université du Mail), belle chambre meublée, indépendante. Place de parc pour petite voiture éventuellement à disposition. Téléphone pendant les heures de bureau au (038) 24 37 16.
- A COLOMBIER, garage pour le 24 septembre. Tél. (038) 41 38 67.
- CHAMBRE au centre. Tél. 25 28 79.
- CRESSIER, APPARTEMENT 4 1/2 pièces, tout confort, libre fin septembre. Tél. 47 10 20.
- APPARTEMENT A HAUTERIVE, 2 pièces, tout confort, vue sur le lac, 437 fr., charges comprises. Téléphone au 33 53 69, entre 18 et 19 heures.
- PETITE CHAMBRE indépendante vers gare Peseux, meublée, petit office, eau chaude, part à la douche, 230 fr. par mois, également 1 chambre part à la salle de bains, 165 fr. par mois. Tél. 31 15 14.
- PESEUX, à personnes d'un certain âge, 3 pièces + hall clair et habitable, tout confort. Tranquillité et balcon, 452 fr. + charges. Téléphone 25 32 27.
- BELLE CHAMBRE MEUBLEE, quartier est, part salle de bains, à monsieur sérieux. Tél. 24 15 71.
- AU CENTRE, meublé pour couple, 1 chambre, cuisine, bains. Tél. 25 16 89.
- CHAMBRE très moderne au centre, bord du lac. Tél. 25 76 53.
- APPARTEMENT 3 1/2 pièces, balcon, confort, en ville, 430 fr. + charges. Tél. 25 27 57.
- CHAMBRE avec confort, à jeune homme. Tél. 25 04 61.
- PESEUX, IMMEDIATEMENT, belle chambre indépendante chauffée, bain. Tél. 31 20 30.
- CHAMBRE INDEPENDANTE, face université. Tél. 25 09 25 (heures des repas).
- BEL APPARTEMENT MEUBLE, Neuchâtel-ouest, quartier tranquille, vue lac et Alpes, grande cuisine, deux chambres à coucher, salle à manger-salon, salle de bains, W.C. séparés, deux balcons. Disponible milieu octobre. Fr. 750.—, charges comprises. Ecrire à case 607, 2001 Neuchâtel.
- CHAMBRE, cuisinette et salle de bains à partager entre 2 personnes, à Colombier, 170 fr. Tél. 41 23 45.
- A 2 JEUNES FILLES, studio meublé, tout confort. Tél. 25 24 57.
- IMMEDIATEMENT, à Cressier, 1 chambre meublée avec douche. Tél. 33 35 25, le matin.
- CORNAUX, APPARTEMENT 3 pièces, tout confort, 435 fr., charges comprises. Téléphone 37 12 75, le matin.
- A DOMBRESSON, Immédiatement. Appartement neuf, 2 chambres, cuisine, balcon, confort, 425 fr., charges comprises. Téléphone 53 20 32.
- A FLEURIER, pour le 30 septembre 1974, appartement 2 pièces, chauffage général, dépendances. S'adresser à : Industrie 16, 3me étage, ouest.
- 2 PIECES avec confort, Immédiatement, à Bôle, loyer : 310 fr. Tél. 25 03 46.
- A LA CAMPAGNE, Onnens (Vaud), un appartement de 4 pièces moyennes ; vue, soleil, balcon, jardin ; conviendrait à couple retraité, 220 fr., eau chaude comprise. Tél. (024) 71 13 61.
- DANS FERME, pour le 1er novembre, studio meublé tout confort, les Hauts-Geneveys. Tél. (038) 53 10 51.
- CHAMBRE MEUBLEE, confort, en ville, à jeune employé. Tél. 25 26 75.
- PESEUX, studio moderne tout confort, non meublé, libre immédiatement ou pour date à convenir. Tél. (038) 25 45 86, heures de bureau.
- IMMEDIATEMENT AU LANDERON, 3 pièces, 295 fr. + charges. Tél. 51 38 53, dès 18 heures.
- RUE CHAMPREVEYRES 7, appartement 1 1/2 pièces, tout confort, Fr. 410.— charges comprises. Tél. 25 29 72.
- STUDIO meublé pour monsieur seul, à Cormondrèche. Tél. 31 15 57.
- STUDIO MEUBLE CENTRE, pour une ou deux personnes, 450 fr., charges comprises. Tél. 25 44 25, heures de bureau.
- CHAMBRE MEUBLEE, vue, bains, cuisine, à demoiselle. Tél. 24 34 40.
- CENTRE CORCELLES, STUDIO pour le 15 septembre, meublé, charges comprises. Téléphone 31 51 07.
- CHAMBRE INDEPENDANTE, meublée, confort, libre immédiatement. Tél. 24 12 62, heures des repas.

A vendre

- SOLEX à vendre. Tél. 42 38 68.
- KIMONO de Judo, taille 160, état neuf. Prix intéressant. Tél. 24 60 50.
- PALETOT FOURRURE, robes, manteaux, chaussures dame, parfait état, bas prix, et divers objets ménagers + 1 cadre ancien avec photo. Tél. (038) 24 33 61.
- CANAPE + 2 fauteuils skai noir + table en marbre. Etat de neuf. Téléphone au 33 53 69, entre 18 et 19 heures.
- CONVIENDRAIT POUR CHALET, pompes Vogel année 1968, en parfait état, 4 atmosphères, moteur 220 watts, bac de 150 litres. Prix 200 fr. Tél. 46 11 27.
- MACHINE A LAYER le linge Indésit, automatique, avec chariot ; lit gigogne neuf. Tél. (038) 24 34 90.

EXCELLENTE GUITARE pour débutants ou avancés. Tél. 33 59 48.

CHAMBRE A COUCHER, bon état, bas prix. Tél. 41 28 25.

URGENT, CHATON persan femelle, vaccinée, pour cause allergie. Tél. 24 48 82.

SALON + salle à manger, très bon état. Prix intéressant. Tél. 46 16 04, à partir de 18 h 30.

4 PNEUS neige, montés sur jantes, Taunus 12 M, 150 fr. les 4. Tél. 25 86 62.

MANTEAU ASTRAKAN, parfait état, bas prix. Tél. (038) 31 15 84, dès 18 heures.

CAUSE DEPART, cuisinière électrique Therna, 4 plaques + grill infrarouge, bon état, 300 fr. Tél. 25 81 78.

2 FAUTEUILS similicuir, tournants et 1 table de salon, 1 lit français 130 cm avec matelas à l'état de neuf, 1 circuit de voitures neuf. Tél. 46 19 49.

FOURNEAU A MAZOUT avec pompe électrique et citerne 1000 litres. Tél. 63 10 65.

ORGUE ELETRONIQUE Farfisa professionnal. Tél. 33 27 90, à partir de 18 heures.

ROBE DE MARIEE, longue, 250 fr. ; robe amie de noce, taille 38, état de neuf, 80 fr. Tél. (038) 53 23 36.

SALLE A MANGER, style Regency, en palissandre ; 2 buffets, table, 6 chaises rembourrées, bas prix. Tél. 41 14 08.

MEUBLES : dressoir, table avec rallonges, 6 chaises. Tél. 25 30 03, jusqu'à 20 heures.

SOMMIER AVEC MATELAS, état neuf, 2 personnes ; 1 cuisinière électrique, disponible 1er octobre. Tél. 24 50 95, après 17 heures.

VOILIER TYPE vaurien, polyester, matière métallique, en excellent état, avec chariot + bâche. Tél. 31 64 27.

PIANO DROIT, noir, cadre métallique, cordes croisées. Tél. 31 73 81, après 17 heures.

BUFFET DE SERVICE en noyer pyramide ; putagaz 2 feux, le tout en bon état. Téléphone 33 26 48, dès 18 heures.

TECKEL, femelle à poil court, roux, 18 mois ; cocker mâle, noir, 15 mois. Tous deux vaccinés et en parfaite santé. Téléphone 42 10 81.

CANAPE-LIT Louis-Philippe, tissu neuf. Téléphone 55 25 70.

MATERIEL POUR CHAUFFAGE général : 16 radiateurs-brûleur-pompe circulation chaudière-petit matériel de commande. Prix à discuter. Tél. 33 21 21.

VOILIER A CABINE dériveur lesté, complètement équipé régaté et croisière. Tél. (038) 24 54 63.

CHAMBRE A COUCHER, 2 lits, armoire à 3 portes, coiffeuse à 3 glaces, bas prix. Tél. 33 15 20, heures des repas.

LIT FRANÇAIS, 190x150, sommier plus matelas, bon état. Tél. 25 98 69.

Demandes à acheter

1 TOURNEVIS électrique pour posage de cadrans. Tél. 25 99 57.

BANQUE DE MAGASIN en parfait état. Téléphone 42 10 81.

UNE ARMOIRE ANCIENNE, une porte, même à rénover. Tél. 24 31 36.

POUPES, CHEVAUX DE BOIS, tous jouets avant 1930. Prix intéressant. Pour collection-musée. Déplacements partout. Tél. (039) 23 86 07 ou 23 05 05.

Demandes à louer

ETUDIANTE CHERCHE mansarde ou chambre indépendante modeste. Tél. (037) 66 12 18.

APPARTEMENT 5 PIECES. Tél. 31 55 46, heures des repas.

2 PIECES, cuisine, balcon, non meublé, sans confort, date à convenir. Adresser offres écrites à JJ 2230 au bureau du journal.

3 ETUDIANTS tessinois — cherchent appartement 3 pièces et cuisine, non meublé, dès le 1er octobre 1974. Tél. (092) 25 35 24, dès 18 heures. O. Tettamanti, via Arloni 6, 6500 Bellinzzone.

Offres d'emplois

ON DEMANDE une femme de ménage un matin par semaine, quartier Trois-Portes. Tél. (038) 25 41 67.

DAME, pouvant aider au ménage, 2 heures chaque après-midi, sauf samedi. Téléphone 24 76 58.

Demandes d'emplois

JEUNE FILLE, 15 ans, cherche travail pour les samedis. Tél. 25 91 27.

ETUDIANTE cherche travail. Tél. (038) 25 14 51, le matin.

GARCON DE 13 ANS, avec quelques connaissances de la langue française, cherche place pendant les vacances, dès le 1er octobre, pour 2 semaines, comme aide dans commerce. Ecrire à fam. T. Ryter, Luzernerstrasse 551, 5712 Beinwil-am-See, ou tél. (064) 71 40 81.

REPASSEUSE DIPLOMEE ferait travaux de repassage à son domicile. Tél. (038) 41 14 46 de 10 à 11 h et de 15 à 17 heures.

ETUDIANTE cherche travail pour 1 mois, à partir du 9 septembre. Tél. 71 35 14.

JEUNE DAME garderait bébés et petits enfants pendant quelques heures ou l'après-midi. Tél. 24 25 29, dès 12 h 30, Parcs 36.

JEUNE DAME cherche travail à domicile, sauf horlogerie. Tél. (038) 24 01 56.

DAME CHERCHE occupation le matin, 8 h - 11 h ; plutôt vente ou réception. Téléphone 24 31 36.

JEUNE SERVEUSE, bilingue, cherche place dans bar ou restaurant, petite restauration. Horaire : si possible ouverture, du lundi au vendredi. Tél. 41 26 09, dès 14 h 30.

PERSONNE DE CONFIANCE ferait tous travaux de correspondance, rapports, facturation, tenue de comptabilité, etc., à titre de gain accessoire. Ecrire sous chiffres EA 2177 au bureau du journal.

JEUNE HOMME (formation commerciale) cherche emploi 3 jours par semaine. Téléphone 53 38 41.

DAME CHERCHE NETTOYAGES pour le samedi. Tél. 25 79 21.

ANGLAIS. Leçons privées données par dame anglaise parlant bien le français. Téléphone 41 13 88, heures des repas.

EMPLOYEE DE COMMERCE (Suisse allemande) avec bonnes connaissances de français et anglais, cherche travail à domicile. Adresser offres écrites à GH 2237 au bureau du journal.

FRANCAIS avec permis A cherche travail, monteurt chauffage, tuyauterie, soudeur. Faire offres sous chiffres DE 2234 au bureau du journal.

Perdus-Trouvés

PERDU CHAT PERSAN crème, yeux orange, répondant au nom de Bijou, région Philippe-Suchard, 2017 Boudry. Tél. 42 19 94, après 18 heures. Récompense 100 fr.

Divers

ACCORDEONISTE RUDI libre pour la Fête des vendanges. Tél. 53 33 70, le soir.

AYANT ETE VU, le conducteur de la voiture blanche qui a endommagé l'arrière de la Mercedes, bleu marine, sur le parking de Chexbres Gégène, dans la nuit de jeudi, est prié de donner des nouvelles par écrit. La plainte sera retirée. Régl. 19, route de Neuchâtel, à Cressier.

A DONNER joli chaton noir et blanc, propre. Tél. 25 52 88.

VÉHICULES À MOTEUR ET ACCESSOIRES

Pour cause de double emploi

2 CV 4
rouge, 11.000 km. Expertisée. Impeccable. Tél. 24 53 62, dès 18 h 30.

A vendre moto
Yamaha 125
Trial, expertisée.
Tél. 25 20 12.

A vendre
MERCEDES 190
expertisée, avec atelage Caravan équipé Easy Drive. Tél. 24 33 30.

A vendre
TOYOTA Celica 1600 ST
modèle 1972, expertisée. Garage du Val-de-Ruz, Boudevilliers. Tél. (038) 36 15 15, (038) 41 37 03, privé.

Occasion unique
Datsun 1600
1972, 35.000 km, radio, expertisée, parfait état, prix intéressant.

Garage M. BARDO S.A., Sablon 47, Neuchâtel. Tél. (038) 24 18 42 - 24 18 44.

A vendre pour cause de non-emploi
ESCORT R3 2000
modèle décembre 1973, 16.000 km, blanche, lignes bleues. Prix à discuter. Tél. 25 58 18, heures des repas.

A vendre, pour cause de départ,
Honda 250 Trial
1974, 4000 km, 2600 fr. Tél. (038) 42 33 28.

Achat
Dériveur lesté DC 20
ou pareil. Tél. (031) 56 47 49.

A vendre
Suzuki
250 ccm, Trial, modèle 1973, 10.000 km. Tél. (038) 33 41 05, dès 19 heures.

GARAGE WASER NEUCHÂTEL

Cabriolet Sport 2 + 1 place
Spitfire
Moteur révisé. Expertisée. Prix : Fr. 3900.—. Facilités de paiement.

Rue du Seyon 34-38
Tél. 038 25 16 28
25 00 98

RENAULT

GARAGE DU VAL-DE-RUZ 2043 BOUDEVILLIERS
Tél. (038) 36 15 15

RENAULT

GARAGE DES TROIS ROIS
Neuchâtel Tél. 25 83 01

L'occasion à enlever !!!

FULVIA Berline 1,3

modèle 1970 38.000 km
état de neuf - avec garantie

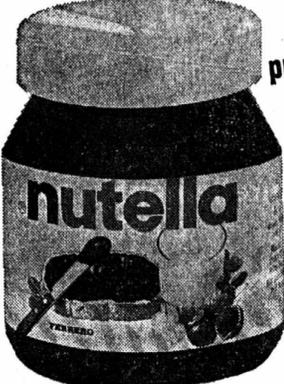
GARAGE DES TROIS ROIS
Neuchâtel Tél. 25 83 01

nouveau dans l'assortiment

nutella
à tartiner
200 g prix de vente 2.80

1.75
prix de lancement
(100 g = .88)

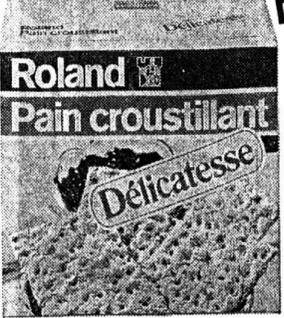
37% meilleur marché



Roland délicatesse
Pain croustillant 175 g
prix de vente 1.40
- avec de précieuses vitamines du groupe B

maintenant seulement .65

53% meilleur marché



CONCOMBRES DÉLICIEUX
en jus vinaigré aromatisé, pasteurisés 450 g
SUPER-DISCOUNT DENNER 2.15

maintenant seulement 1.75
(100 g = .39)

-.40 meilleur marché



à moitié prix

1001
Revital hydratante

- crème pour le jour 54 g
- crème pour la nuit 54 g

maintenant seulement 4.50
prix de vente (10 g = .83)
chaque 9.-



VISION DENNER

L'INFORMATION DES CONSOMMATEURS DENNER

SUPER-DISCOUNT DENNER

Concours

Sont à gagner des chèques payables au comptant d'une valeur globale de **Fr. 20 000.-**

QUESTION DU CONCOURS:
Chaque mois, la Confédération fixe dans 36 communes de Suisse le prix de vente moyen de la crème à café dans le commerce de détail privé. En juin, conformément aux publications de la Confédération, un quart de litre de crème à café coûtait en moyenne Fr. 1.55. Cela fait donc Fr. 3.10 le demi-litre.

Combien un client DENNER a-t-il épargné en achetant au cours des 15 derniers jours un demi-litre de crème à café dans un DISCOUNT DENNER?

Ecrivez sur une carte postale le montant qu'un client DENNER a épargné par rapport au prix moyen communiqué par la Confédération pour juin.

Veuillez envoyer votre carte postale à: DENNER SA, case postale, 8099 Zurich

Date limite des envois: vendredi 6 septembre 1974
N'oubliez pas d'indiquer l'expéditeur!

Conditions générales du concours:

1. A l'exception des collaborateurs de DENNER, chacun peut participer au concours.
2. Chaque participant ne peut envoyer qu'une seule carte postale manuscrite.
3. Le tirage au sort des réponses exactes aura lieu en présence d'un notaire.

Le total des prix de Fr. 20 000.- se répartit comme suit:

1er prix: chèque payable au comptant d'une valeur de Fr. 5000.-
2e prix: chèque payable au comptant d'une valeur de Fr. 2500.-
3e prix: chèque payable au comptant d'une valeur de Fr. 1000.-

Les 10 prix suivants: chèques payables au comptant d'une valeur de Fr. 500.-
Les 10 prix suivants: chèques payables au comptant d'une valeur de Fr. 250.-
Les 40 derniers prix: chèques payables au comptant d'une valeur de Fr. 100.-

4. Pour ce concours, tout recours à la voie judiciaire est exclu.
5. Il n'est pas échangé de correspondance dans le cadre du concours.

DENNER AG

à moitié prix

PITRALON prix de vente 6.90
après la barbe 160 ml

maintenant seulement 3.45
(100 ml = 2.16)

à moitié prix

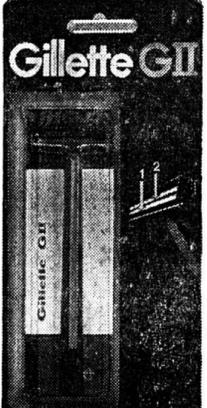


à moitié prix

Gillette GII
système de rasage prix de vente 12.-

maintenant seulement 6.-

à moitié prix



à moitié prix

Gillette Regular
mousse à raser 180 g
prix de vente 5.35

maintenant seulement 2.65
(100 g = 1.47)

à moitié prix



à moitié prix

Gillette Protect
mousse à raser 180 g
prix de vente 6.50

maintenant seulement 3.25
(100 g = 1.81)

à moitié prix



prochaine **VISION DENNER** 17 septembre 1974

- | | | | | | | | | | |
|---|--------------------------------------|---|--|----------------------------------|---|---------------------------------|---------------------------------------|---|------------------------------------|
| Genève
- 36, rue Prévost-Martin (Plainpalais)
- 43, rue de Lausanne (Les Pâquis)
- 51, rue de Lyon (Charmilles) | Carouge
15, avenue Praille | Lausanne
- 4, chemin d'Entre-Bois (Bellevaux)
- 143, avenue de Cour (Le Reposoir)
- 90, rue de Genève (Sébellion) | Corsier s/Vevey
42, avenue Reiller | Sion
7, rue des Cèdres | Monthey
20, avenue de la Gare | Fribourg
55, Pérolles | Yverdon
8, rue des Remparts | Bienne
- 44, rue de la Gare
- 48, rue du Moulin
- place de la Croix (avec produits frais) | Moutier
2, rue du Moulin |
|---|--------------------------------------|---|--|----------------------------------|---|---------------------------------|---------------------------------------|---|------------------------------------|
- Payerne**
12/14, rue de Lausanne

MK-9/5974



Dessin exclusif,
silhouette sportive,
le manteau
delmod

Babette

del
mod

Modèles en exclusivité chez :

FEMINA S.A.

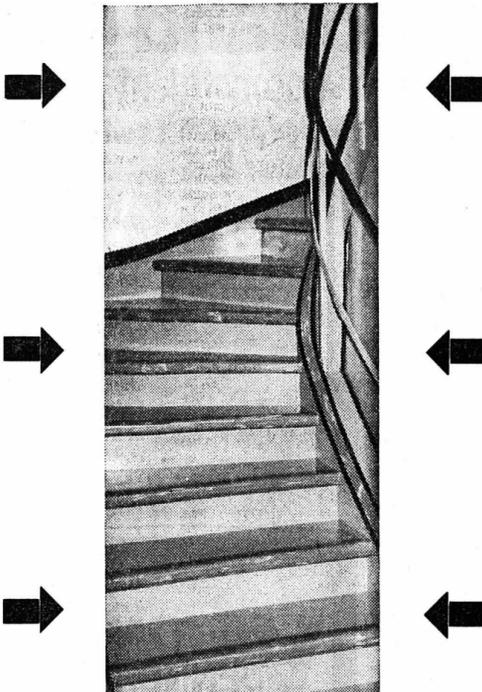
3, rue des Epancheurs,
NEUCHÂTEL

Bien placer son argent

UN ESCALIER DE PIERRE OU DE BOIS peut apporter un élément décoratif et chaleureux à votre intérieur si vous revêtez de tapis en acrilan ou de revêtements plastiques.

LES TAPIS en acrilan sont résistants et... lavables.

LES PLASTIQUES feront encore le bonheur de vos enfants.



● PLASTIQUE OU TAPIS ? VOUS HÉSITEZ ? NOS COLLABORATEURS VOUS RENSEIGNERONT OBJECTIVEMENT ET AIMABLEMENT.

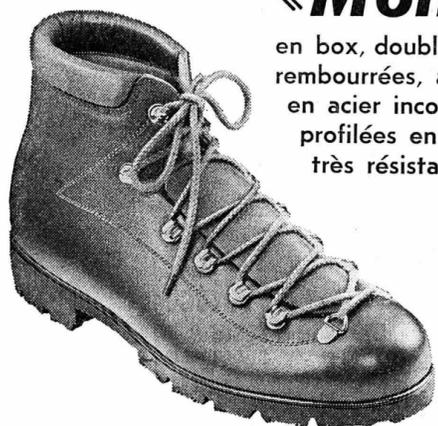
● GRATUIT : Nous prenons les mesures à votre domicile et vous établissons un devis sans engagement. Téléphonez-nous.

Masserey

Magasin d'exposition : Portes-Rouges 131-133
8 VITRINES - 500 m² - PARC - TÉL. 25 59 12

Remise à neuf des vieux sols
et escaliers fades, démodés et usés

Les plaisirs de la marche
avec des chaussures de
qualité :



«**Montana**»

en box, doublées cuir, bordures
rembourrées, articulations
en acier incorporées, semelles
profilées en caoutchouc
très résistant

Pour enfants : 45.-
pointures 27-29

pointures 30-35 50.-

Pour dames : 60.-
pointures 36-39

Pour hommes : 65.-
pointures 40-45

**maintenant,
réduction de 10.-
par paire**

MIGROS

Marchés MIGROS, av. des Portes-Rouges et Pesex

GALERIE DITESHEIM

Terreaux 5 - Neuchâtel

PAUL WUNDERLICH

Lithographies

Vernissage vendredi
6 septembre 1974
de 18 à 21 heures

Exposition du
7 septembre - 13 octobre 1974

ENTRÉE LIBRE

Tél. (038) 24 57 00

Prêts

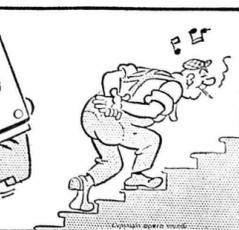
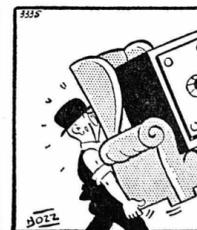
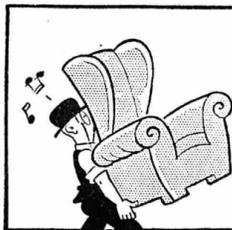
immédiatement
remboursement par
petits acomptes
plus avantageux

Depuis 1912
une seule adresse:
Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
ouvert 8.00-12.15 et 13.45-18.00
TÉL. 038-24'63'63

X Je désire Fr.
Nom
Prénom
Rue
Localité



SUBITO



Romanette

C'est frais
c'est bon
naturellement
c'est

Romanette orange,
extrait naturel de fruits
et pur sucre,
Romanette citron,
limonade à l'arôme naturel
de citron et pur sucre.

Romanette

Service de publicité CFF

**Comptoir
Suisse
Lausanne**

7-22 septembre

Demandez au guichet ou à l'agence
de voyages un billet pour le Comptoir
et timbrez-le à un composteur au-
tomatique CFF. Timbré, votre billet
vous donne droit au

**Retour
gratuit**

Vous ne payez que le prix de la simple course,
mais au minimum fr 11.60 en 2^e et fr 17.40 en
1^{re} classe. Facilités habituelles pour familles.
Les titulaires d'abonnements pour demi-billets
retirent des billets ordinaires d'aller et retour
à moitié prix.

Prix au départ de Neuchâtel
Fr. 13.- 2^{me} classe Fr. 19.60 1^{re} classe

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

18.20 (C) Téléjournal
18.30 (C) Vacances-Jeunesse
18.55 Prune
19.15 (C) Un jour, une heure
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Un jour, une heure
20.15 Destins
21.45 (C) La Révolte des Haïdoucks
22.35 Divertissement
22.45 (C) Téléjournal

19.45 (C) Malaventure
20.00 (C) I.N.F. 2
20.35 (C) Jeux sans frontières 74
21.35 (C) Alexandre Bis
22.20 (C) I.N.F. 2 dernière

FRANCE III

19.15 (C) Inter 3
19.20 (C) Actualités régionales
19.40 (C) Regards sur le monde (32)
19.55 (C) L'Odyssée du surf
20.30 (C) Libre-échange à Perpignan
21.20 Voyage sauvage
22.10 (C) Inter 3 dernière

SUISSE ALÉMANIQUE

17.30 Le XXe siècle: l'âge de l'acier
18.40 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 Championnats du monde d'aviron
20.00 Téléjournal
20.20 Dans le secret des murs
21.10 Opérette l'Or et l'Argent
21.55 Téléjournal
22.10 Films actuels

SVIZZERA ITALIANA

18.30 (C) Per la gioventù
19.30 (C) Telegiornale
19.45 Il moribondo psicologico
20.10 (C) Me, fuori di me
20.45 (C) Telegiornale
21.00 Farfalla, farfalla
22.25 Milva ieri
22.50 (C) Telegiornale

FRANCE I

12.30 Le francophonisme
13.00 24 heures sur la une
13.30 Cours de la Bourse
13.35 Fn
19.10 Pour les petits...
19.20 Actualités régionales
19.45 24 heures sur la une
20.15 Etranger d'où viens-tu
20.30 Au cinéma ce soir
Le Point du jour
22.40 24 heures dernière

ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, mieux vivre ensemble. 17.05, pour les enfants. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, point chaud. 21 h, Cannon. 21.45, la qualité de la vie. 22.30, téléjournal, météo.

ALLEMAGNE II

16.30, école des parents. 17 h, téléjournal. 17.10, les nouvelles de Huckleberry Finn. 17.40, plaque tournante. 18.25, Monsieur Kottnik. 19 h, téléjournal. 19.30, Le Grand Prix. 20.50, action en faveur de l'enfance déshéritée. 21 h, téléjournal. 21.15, controverses. 22 h, M. Sommerauer vous répond. 22.30, téléjournal.

FRANCE II

14.00 (C) Aujourd'hui, Madame
15.15 (C) Mannix
16.00 Fin
19.00 (C) Des chiffres et des lettres
19.20 (C) Actualités régionales

RADIO

SOTTENS ET TÉLÉDIFFUSION

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.25, 23.55, informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de la presse romande. 8.15, M.V. 9.05, à votre service. 10.05, coups de chapeau. 11.05, M.V. 12 h, le journal de midi, midi-mystère. 12.25, communiqués, météo. 12.30, miroir-midi. 14.05, réalités.

16.05, Les Misérables. 16.15, concert chez soi. 17.05, en questions. 18 h, le journal du soir, revue de la presse suisse alémanique, le miroir dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 20 h, à l'Opéra, La Khovanchchina, livret de Stassevot du compositeur, musique de Moussorgski. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

SECOND PROGRAMME

8 h, informations et revue de la presse romande. 8.15, cours d'anglais (1). 8.30, propos suisses sur l'UNESCO. 8.45, les animaux et nous. 9 h, portrait sans paroles. 10.03, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, radiocollage, rivières et fleuves du Gothard. 10.45, la révolution industrielle en Grande-Bretagne. 11 h, culte protestant. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, jazz-live. 18.30, rhythm'n pop. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations. 20.10, géographie sentimentale. 20.45, voyage en Sicile. 22.15, cette Europe. 23 h, hymne national.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

6 h, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.05, mélodies légères. 7.10, auto-radio. 8.30, nouvelles du monde anglo-saxon. 9.30, disques demandés. 10.20, radiocollage. 10.50, musique pianistique de Clementi. 11.05, musique légère. 12 h, l'écho de Käferholz; les Musiciens du village. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, lecture. 14.30, mélodies de Lehar. 15.05, de maison en maison.

16.05, lecture. 16.30, thé dansant. 17.30, radio-jeunesse. 18.15, notes et nouvelles de la ville et de la campagne. 19 h, sport. 19.15, actualités. 20 h, chorales suisses. 20.20, musique des Grisons et d'Appenzell. 20.40, un puzzle musical. 21.30, plaisir de la nature. 22.25, capricci notturni. 23.30, pop 74.

IMPRIMERIE CENTRALE

et de la
FEUILLE D'AVIS de NEUCHÂTEL S.A.
Rue Saint-Maurice 4 Neuchâtel
Direction générale: Marc Wolfarth
Rédacteur en chef: Jean Hosteltier

HOROSCOPE

La matinée favorisera les activités indépendantes. L'après-midi sera favorable pour les relations.

NAISSANCES: Les enfants de ce jour seront d'un naturel gai, aimable et ils auront beaucoup d'amis.

BÉLIER (21-3 au 19-4)

Santé: Stimulez vos fonctions intestinales. **Amour:** Vos proches vous sont dévoués. **Affaires:** Attention aux paroles que vous prononcerez.

TAUREAU (20-4 au 20-5)

Santé: Crise de sinusite à redouter. **Amour:** L'être aimé est sensible aux attentions. **Affaires:** N'essayez pas de tout faire en même temps.

GÉMEAUX (21-5 au 21-6)

Santé: Vous fumez beaucoup trop. **Amour:** Soyez ferme dans vos décisions. **Affaires:** Montrez-vous conciliant.

CANCER (22-6 au 22-7)

Santé: Buvez plus dans la journée. **Affaires:** Vous trouverez la compréhension recherchée. **Affaires:** Sachez présenter vos requêtes.

LION (23-7 au 23-8)

Santé: Elle est tributaire de votre moral. **Amour:** Vous demandez beaucoup trop. **Affaires:** Ne soyez pas dupe de certains collègues.

VERGE (24-8 au 23-9)

Santé: Soulagez vos digestions difficiles.

Amour: Vous pourrez réaliser vos désirs. **Affaires:** Méfiez-vous d'un esprit de contradiction.

BALANCE (24-9 au 23-10)

Santé: Suivez un régime pour maigrir. **Amour:** Vous recevrez des satisfactions morales. **Affaires:** Équilibrez votre budget.

SCORPION (24-10 au 22-11)

Santé: Vous avez besoin de détente. **Amour:** Ne rompez pas l'entente conjugale. **Affaires:** Entrez-vous de nouvelles affaires.

SAGITTAIRE (23-11 au 21-12)

Santé: Essayez un traitement homéopathique. **Amour:** Oubliez très vite une amourette. **Affaires:** Ne prenez pas d'initiative aujourd'hui.

CAPRICORNE (22-12 au 19-1)

Santé: Portez des chaussures confortables. **Amour:** Faites preuve de patience. **Affaires:** Vous recevrez un conseil judicieux.

VERSEAU (20-1 au 18-2)

Santé: Prenez vos repas à des heures régulières. **Amour:** Modifiez l'ambiance favorablement. **Affaires:** Vous êtes surchargé de travail.

POISSONS (19-2 au 20-3)

Santé: Faites des massages pour votre circulation. **Amour:** Consacrez-vous à l'être aimé. **Affaires:** Vos efforts seront couronnés de succès.

MOTS CROISÉS

Problème No 9

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

HORIZONTALEMENT

1. Ça vous met le cœur sur la main. 2. Des égratignures vous y attendent. — Pronom. 3. Abd el-Krim y résista longtemps. — Canton bourguignon. — Terme d'avoir. 4. La responsabilité l'est souvent par le lampiste. 5. Symbole. — Le premier venu. — Certain. 6. Diriger avec maîtrise. — Parfum. 7. Bahut d'Angleterre. — D'un brun rouge, en parlant d'une robe. 8. Près de cent. — On peut en faire des manchettes. 9. Délivres d'un défaut. 10. Certain. — Il lance le tourisme.

VERTICALEMENT

1. Vieillard ridicule. — Symbole. 2. Il se dore au soleil de juillet. — Général romain. 3. Noyau de la Terre. — Joyeuse fête de famille. 4. Préposition. — Il n'est pas de taille. — Eau. 5. Tendre. — Il y faut de l'œil et de l'adresse. 6. Homme très borné. — Baiser. 7. Pronom. — Assemblées. 8. Restes de bière. — Ce qu'on peut étendre de gerbes sur la cour de battage. 9. Ce qui est contenu dans un écrit. — Orient. 10. Intelligent.

Solution du No 8

HORIZONTALEMENT. — 1. Pechblende. 2. Roueries. 3. Loup. — Dé. — SS. 4. Ere. — Labé. 5. Nests. — Eger. 6. Ti. — Aga. — Oie. 7. Lassitude. 8. Elis. — Lute. 9. Dérégulé. — Ra. 10. Es. — Emerisa. **VERTICALEMENT.** — 1. Pilent. — Ede. 2. Oreilles. 3. Crues. — Air. 4. Hop. — Tassée. 5. Bu. — Legs. — GM. 6. Léda. — Aille. 7. Erèbe. — Tuer. 8. Ni. — Egout. 9. Dés. — Eiders. 10. Essorée. — Aa.

POUR VOUS MADAME

Un menu

Ceufs en gelée
Lapin sauté à l'ail
Pommes de terre à l'eau
Salade de laitue
Fromage

LE PLAT DU JOUR:

Lapin sauté à l'ail

Préparation 20 minutes, cuisson 40 à 45 mn. Pour 6 personnes: un lapin d'un kilo à un kilo 200-1 dl d'huile d'olive - 1 feuille de laurier - 1 cuillerée à café de thym sec - 2 gousses d'ail - 2 cuillerées à soupe de persil haché, sel, poivre, 1 citron.
Découpez le lapin en morceaux en évitant les esquilles d'os. Dans une grande poêle, faites chauffer l'huile à feu modéré, jetez-y le lapin. Dès que les chairs sont raffermies, salez et poivrez, saupoudrez de thym et de laurier émiettés. Ne couvrez pas. Laissez cuire en remuant souvent. En fin de cuisson ajoutez le hachis d'ail et de persil et le jus de citron. Servez sans attendre, accompagné des pommes de terre.

Soignez-vous avec des choux

Remèdes d'autrefois, à la fine pointe de la mode d'aujourd'hui, s'ils ne vous soulagent pas, du moins ne vous feront-ils pas de mal.

L'une de ces panacées de grand-mère, c'est la feuille de chou: écrasez-la d'abord au rouleau à pâte, pour l'attendrir et appliquez-en deux ou trois couches, pour les migraines, en compresse sur le front, les abcès et furoncles (renouveler toutes les trois heures), pour cicatriser une petite plaie, des ulcères variqueux...

Coq au vin

(Pour 4 personnes)

Ingédients: 1 coq, 300 g de champignons, 300 g de petits oignons, 1 gros oignon, 150 g de lard fumé, 1 litre de bon vin rouge, de la farine, 1 cuillerée à soupe d'huile, du thym, du laurier, du persil, 100 g de beurre, des croûtons frits, du sel, du poivre.
Découpez le coq en quatre. Placez-le dans une terrine avec l'oignon émincé, du thym, du laurier, l'huile et le vin rouge. Laissez mariner 24 heures. Egouttez soigneusement les morceaux de coq, assainissez-les, farinez-les et faites-les sauter au beurre. Faites revenir le lard taillé en lardons dans une cocotte contenant un peu de beurre. Ajoutez-y les petits oignons, les champignons et laissez colorer. Ajoutez les morceaux de coq, mouillez avec la marinade, portez à ébullition et laissez cuire à petit feu avec couvercle. Si c'est nécessaire, liez la cuisson avec un peu de crème de maïs ou un peu de farine ou, mieux encore, avec le sang du coq. Servez avec des croûtons frits et saupoudrez avec du persil haché.
Préparation: 20 minutes.
Cuisson: 45 minutes.

A méditer

La psychanalyse s'adresse surtout aux sous-développés. C'est dire son immense avenir.
Henri de MONTHERLANT

DE TOUT POUR FAIRE UN MONDE

Un guidage électronique pour les navires de haute mer

Le port du Havre dispose désormais d'une installation électronique unique en Europe pour guider jusqu'à bon port les navires depuis la haute mer. Quatre radars, dont l'un à grande portée, ont été adaptés à cet usage. Leurs écrans sont lisibles en plein jour, afin que les guetteurs du sémaphore puissent suivre « en direct » au radar l'approche des navires. Si la brume se lève, ils peuvent ainsi poursuivre le guidage avec une précision totale.

Cette installation fournit aux capitaines et aux pilotes le moyen d'arriver, par tous les temps, jusqu'aux quais du Havre. Elle fournit aussi, grâce à l'électronique, une foule de renseignements analysés automatiquement et transmis grâce à un ordinateur, qui facilitent le travail des armateurs, des grutiers et de tout le personnel du port. (ACI)

Trente-deux milliards de cellulite

Les économistes ouest-allemands viennent de lancer un cri d'alarme: leurs compatriotes en se nourrissant trop richement, coûtent à la R.F.A. une perte de 32 milliards de francs environ. Cette somme représente les soins à prodiguer aux victimes de la suralimentation, la valeur des journées de travail perdues et le traitement des maladies de longue durée qui en résultent. (ACI)

OSS 117:

HALTE A MALTE

LA CORDELETTE



A 4 heures du matin, le commandant donna l'ordre du départ. « Il ne nous reste plus que trois jours ! » dit-il à Omar d'un air sombre, désignant les silhouettes de ses hommes qui s'engageaient sur le sentier grimant le long de la montagne. « Et le traître ? » demanda Omar. « Hakim va nous l'amener. » — « Si vous le permettez, je me chargerai de l'exécution. » Le commandant dévisagea Omar avec curiosité: « Je n'aurais pas cru que tu aimais tuer ! » s'étonna-t-il.

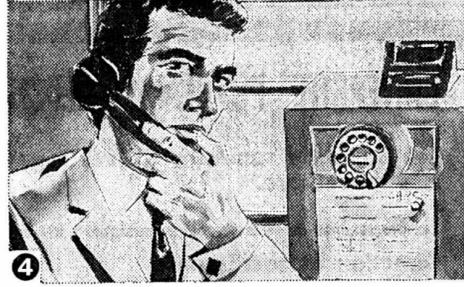
RÉSUMÉ: Tout est prêt pour la réception du parachutage d'armes.



Tombant à genoux, il implora la clémence du commandant. Pour toute réponse, il reçut un crachat en pleine face, qui fut suivi d'un crachat sur le sol. Jaillissant des mains d'Omar, tel un serpent, la cordelette s'enserra autour du cou du condamné, un Omar prit son temps pour faire mourir. Il exerça d'abord une pression continue, puis agit d'un coup sec. Les yeux révulsés, Karim s'écroula. Repoussant le cadavre du pied, Omar lui fit tourner la face vers le ciel où s'allumaient les premières lueurs de l'aube.



« Ce que je n'ai pu faire aux trafiquants que j'ai rencontrés en Europe, je voudrais le faire à ce misérable », expliqua Omar. « Eh bien, ce sera comme tu veux ! » acquiesça le commandant en lui tendant une cordelette. Quatre ombres approchaient. A la vue de celui qui allait aux côtés d'Hakim, Omar devina qu'il s'agissait du traître. De toute évidence, celui-ci ne se doutait nullement du sort qui l'attendait. Mais il comprit quand Hakim et les deux autres se mirent en demi-cercle.



Il était 4 heures du matin quand Hubert Bonisseur de la Bath posa sur l'aérodrome de Toussus-le-Noble l'avion dont il avait pris les commandes à Biarritz-Parme. Après avoir rapidement expédié les formalités, il composa un numéro sur le cadran du téléphone automatique. Il pendait le trajet, il avait hésité entre ses amis Jo Forestier et Pierre Dru. Son choix s'était porté sur ce dernier. « Je t'attends d'urgence à Toussus », dit-il après l'avoir fait réveiller par Arsène, son valet de chambre. « J'arrive », dit simplement Pierre Dru.

Demain: Le portillon d'Orly

NOTRE FEUILLETON 17

LE TEMPS DE L'OUBLI

par LILIANE ROBIN

Il examina froidement la situation. Au point où ils en étaient, la séparation était, peut-être, la meilleure des solutions. Entre eux, tout était brisé. Deborah avait raison. Ils avaient commis une grave et irréparable erreur en se mariant, mais qui ne pouvait les condamner à vivre ensemble dans l'incompréhension et la mésestime. Il se fit un brutal aveu: il n'aimait pas Deborah, il ne l'aimerait jamais. Il avait cru sincèrement que le mariage transformerait l'estime, la tendresse, le désir qu'il avait d'elle. Il l'avait tenue dans ses bras, s'était ému de son abandon et avait éprouvé un bref instant de bonheur. Ensuite, il s'était aperçu que leurs cœurs n'avaient pas vibré à l'unisson, que la fugace flamme allumée en lui s'était éteinte, et il avait été troué — sans réaliser qu'il en était le seul responsable — de n'avoir pas trouvé dans les bras de Deborah autre chose que ce qu'il était venu chercher obscurément: le refuge de l'oubli. Résigné, il avait continué d'envisager l'avenir avec sérénité.

Il avait besoin de Deborah, de sa douceur, de l'amour qu'il lisait dans ses yeux limpides. En retour, il lui donnerait une affection sincère et leur union serait aussi heureuse qu'elle pouvait l'être. Il s'était endormi sur cette pensée dans la nuit feutrée de l'hôtel Hilton, sans soupçonner que le drame couvait.

Lorsque celui-ci avait éclaté et qu'il en avait mesuré la gravité, il avait tenté en vain de traduire ses sentiments à Deborah, mais elle était trop ulcérée pour croire à leur sincérité. Pour comprendre, il eût fallu qu'il mit son âme à nu devant elle, qu'elle découvrit la nuit dans laquelle il avait erré pendant des mois, qu'elle sût tout du passé dont il n'avait jamais osé parler. Mais elle ne l'y avait pas engagé.

Maintenant, de nouveau traumatisé par d'obsédants souvenirs, il se disait qu'il était vain d'avoir voulu échapper au destin et d'avoir essayé de s'attacher à une autre femme. Il savait désormais qu'un seul amour demeurait vivant en lui, rentrait chaque aube à son réveil, lourd d'indécibles regrets. Il ne pourrait, il n'avait pas le droit d'oublier le sourire d'Eva, les chauds baisers d'Eva, même si ses lèvres s'étaient figées pour l'éternité.

Perdu dans sa sombre méditation, un masque tragique au visage, il fixait Deborah sans la voir. Elle s'écarta soudain de lui et ce mouvement le ramena à la réalité. Devant les traits défaits et les larmes de sa femme il eut conscience de son egoïsme. De nouveau, il fut submergé par la pitié qu'elle rejetait fièrement. Sans le vouloir, il avait causé son malheur. Elle portait son nom, il lui devait aide et assistance. Il se devait de réparer dans la mesure du possible le mal qu'il lui avait fait, d'assurer son avenir sinon son bonheur.

Elle avait ouvert sa valise pour y prendre sa trousse de toilette.
— Je ne t'abandonnerai pas seule à Paris, dit-il à haute voix.
Elle leva la tête, lui signifia sa volonté:
— Je veux ma liberté.
— Tu portes mon nom, Deborah.
— Crois-tu avoir des droits sur moi ?
— Aucun, reconnut-il humblement. Mais, que tu le veuilles ou non, je me sens responsable de toi. Aussi, je te conjure de m'accompagner à Vichy, d'accepter de faire une tentative de vie commune.
— Si c'est ta conscience qui te tourmente, apaise-toi. Je ne te demande rien, je n'ai besoin de personne.
— Je fais appel à ton bon sens. Je suis sûr que tu n'as pas plus de deux cents francs en poche. Que feras-tu à Paris où tu n'as aucune attache, aucune ressource ?
— C'est mon problème. Pas le tien.
— Il te rejoindrai, l'obligez à s'asseoir dans un fauteuil et l'y retint prisonnière en posant ses mains sur les deux épaules. Penché vers elle, il insista:
— Je t'en prie, Deborah. Viens avec moi. Nous ne pouvons décider de nos deux vies, en un instant, nous avons besoin l'un et l'autre de réflexion. Si d'ici à quelques semaines nous ne sommes pas parvenus à un accord, alors tu pourras partir, je ne te retiendrai pas.
Juste alors la résolution de Deborah avait été ferme. Elle voulait fuir Olivier, se réfugier dans la double anonymie de la capitale et s'effor-

cer d'y oublier sa triste mésaventure parce qu'elle ne voyait pas d'autre issue à la situation. Olivier ne pouvait lui offrir que des mièvreries d'affection, mais elle était trop entière, trop éprise de lui pour se contenter de sa pitié et de sa tendresse. Le chagrin, la jalousie la minerait. Dans ces conditions, mieux valait le quitter, renoncer à un séjour stérile à Vichy.

Ainsi avait-elle raisonné jusqu'à un moment où, toute colère tombée, brisée et sans espérance, il l'avait contrainte à s'asseoir et lui avait parlé comme on adresse une prière. Alors elle avait lutté contre le pouvoir de ses yeux gris. Malgré ce qui était, le regard d'Olivier l'émuait autant qu'autrefois quand elle croyait à son amour, ensorcelée par sa douceur trompeuse. Une étrange faiblesse amollissait sa volonté.
— Ce n'est pas possible, balbutia-t-elle enfin. Que dirions-nous à Hélène ? Comment lui dissimulerions-nous la vérité, notre mésaventure ?

Si elle présentait ces objections, n'était-ce pas qu'elle envisageait la possibilité d'aller à Vichy ? Olivier sentit que la partie était à moitié gagnée et répondit d'emblée:
— Nous ne dirons rien à Hélène.
Deborah secoua la tête et résista encore:
— Je ne me sens pas de force à jouer la comédie.
— Personne ne t'y obligera. Nous ne serons pas toujours tous les deux en présence d'Hélène.
Elle eut un geste découragé:
— A quoi bon prolonger la situation actuelle ? Nous savons l'un et l'autre que cela ne servira à rien.
— Cela te donnera le temps de chercher un emploi et de partir dans de meilleures conditions, le jour où tu voudras. Crois-moi, c'est la seule solution.

Il vint à Deborah une idée précise qui la poussa à demander:
— Est-ce pour donner le change à ta sœur, pour ne pas perdre la face que tu désires m'emmener ?
— Cette pensée ne m'a pas effleuré, assura-t-il.
L'expression de Deborah lui révéla qu'elle ne le croyait pas. Parce que les choses devaient être nettes entre eux désormais, parce qu'il avait cru, à plusieurs reprises, que le silence était préférable à une vérité trop brutale et qu'il en payait les conséquences aujourd'hui, il lui parla avec franchise afin qu'elle puisse prendre sa décision finale en toute connaissance de cause:

— Hélène ne serait pas surprise par ce qui arrive. Elle était opposée à notre mariage.
Deborah n'avait pas soupçonné cet obstacle.
— Pourquoi ?
— Elle craignait que nous ne nous entendions pas, elle prétendait que nos pays, nos mœurs étaient trop différents.

— Est-ce tout ?
— Non. Hélène était la meilleure amie d'Eva...
La voix d'Olivier s'était assourdie. Il n'eut pas besoin de préciser qu'il était Eva pour que Deborah comprît à qui appartenait ce prénom.
— Hélène n'a oublié ni nos fiançailles ni les circonstances de la mort d'Eva etc...
— Je vois, trancha Deborah.
— Bref, elle m'a demandé, à différentes reprises, de se suicider à notre mariage.

— Pourquoi ne l'as-tu pas fait ? dit-elle amère.
Elle le savait très lié à sa sœur, peut-être parce qu'elle était infirme. Il lui vouait une affection profonde et elle savait qu'il tenait compte d'elle dans ses projets puisque c'était en partie à cause d'Hélène qu'il avait souhaité rentrer en France définitivement.
Olivier ne répondit pas à la question de sa femme et elle ne s'en étonna pas. S'il n'avait pas suivi les conseils de sa sœur, n'était-ce pas parce qu'il lui fallait être marié pour obtenir un poste en France ? Deborah reprit un soupir. Elle s'était attachée à l'image de l'infirme décrite par Olivier. Découvrir l'hostilité secrète d'Hélène lui était une déstabilisation de plus.
— Comme s'il lisait en elle, Olivier reprit:
— Il ne faut pas lui en vouloir. Elle a beaucoup souffert et nous avons partagé une terrible épreuve. Tu lui pardonneras toute attitude ou parole maladroite à ton égard, n'est-ce pas ?
Chose étrange, la révélation que venait de lui faire Olivier et qui aurait dû la faire renoncer à la fin du voyage, ne la raffirma pas sa volonté défaillante. Elle continuait de subir son ascendant. Lui seul comptait, bien qu'elle n'eût plus rien à espérer, de lui.
— Elle ne se rebella pas contre sa dernière phrase, lui prouvant qu'il avait acquis la conviction qu'elle le suivrait. Maudissant sa faiblesse, parce qu'elle aimait toujours Olivier et qu'elle était recrée de détresse, elle capitula:
— J'essairai

(A suivre)

ARCADES
25 78 78

TOUS LES SOIRS 20 h 30
JEUDI - SAMEDI - DIMANCHE - MERCREDI 15 h

12 ANS

2^{me} SEMAINE du succès de **ROBERT LAMOUREUX**

MAIS OÙ EST DONC PASSÉE LA 7^{ME} COMPAGNIE ? avec Jean Lefèbvre
Pierre Mondy et une escouade de débrouillards



Un film plein d'esprit, d'une drôlerie irrésistible ! **A voir absolument**

STUDIO
25 30 00

TOUS LES SOIRS 20 h 30
SAMEDI - DIMANCHE 14 h 45, JEUDI ET MERCREDI 15 h

18 ANS

RONET - SAPRITCH - MARIELLE - SERVAIS

UNE DISTRIBUTION ÉCLATANTE DANS UN FILM D'UNE IMPITOYABLE CRUAUTÉ

L'AFFAIRE CRAZY CAPO
(L'EXÉCUTION)

CRAZY CAPO CHEF DE LA MAFIA CONDAMNÉ PAR LES SIENS ET TRAQUÉ PAR INTERPOL... **UN TOUT GRAND POLICIER**



REX Tél. 25 55 55

Après complète rénovation technique, la Direction du cinéma remercie tous ceux qui y ont collaboré et en particulier : **LE PUBLIC** qui a compris son désir de lui offrir les meilleures prestations cinématographiques possibles.

La direction de la **MAISON FEDI** qui lui a fourni l'une des installations automatiques les plus modernes d'Europe.

LES TECHNICIENS de la MAISON FEDI qui l'ont fait profiter de leur longue expérience pendant leur séjour à Neuchâtel.

LES SERVICES INDUSTRIELS DE LA VILLE DE NEUCHÂTEL qui ont installé les lignes électriques et fait preuve d'une grande ingéniosité dans la création d'un tableau s'adaptant aux exigences de l'ordinateur.

LA MAISON TELE-VIDEO du Landeron qui a mis au point le dispositif de surveillance vidéo interne et la commande à distance.

ET MAINTENANT, PLACE AU CINÉMA AVEC :

LOUIS DE FUNES dans un film de **GERARD OURY**

Le film champion de la saison comique

tous les jours 15 h - 20 h 45
samedi et dimanche 15 h - 17 h 30 - 20 h 45

HILARANT DELIRANT **MERVEILLEUSEMENT DROLE CINGLÉ**

quelques adjectifs puisés dans la presse.

ENFANTS ADMIS en matinée (Enfants accompagnés admis le samedi soir)



bio

Tous les soirs 20 h 45
Matinée : lundi 15 h

Parlé en français
Admis dès 16 ans

STEVE Mc QUEEN CHARLES BRONSON ROBERT VAUGHN

UN WESTERN DE GRANDE CLASSE

LES SEPT MERCENAIRES

Ah ! Le bon, le vrai, le savoureux western que voilà

UN FILM DE JOHN STURGES

YUL BRYNNER HORST BUCHHOLZ

JEUDI, VENDREDI, LUNDI, MARDI ET MERCREDI à 18 h 40
En français. En couleurs. Dès 18 ans.

Une descente dans l'enfer étouffant des prisons.
GRAND PRIX à San Sebastien.

La corruption, l'ordre et la violence (The Glass House) **2^{me} SEMAINE**

VENDREDI - SAMEDI NOCTURNES à 23 h 15 | fr.-all.-it. v.o. sous-titrée | **COULEURS | 20 ans révolus**

LES FERMIERES AFFAMÉES DE SEXE | **NOUVEAU** Samedi, dimanche **16 h** | **ELLES SONT INSATIABLES ! POUR PUBLIC AVERTI**

« ILS » SONT AU PALACE Tél. 25 65 66

BOURVIL et LOUIS DE FUNES un film de **GERARD OURY**

LE CORNIAUD

avec **GERARD OURY MARCEL JULLIAN GEORGES ANDRÉ TABET**
scénario de **HENRI DECAE**
réalisé par **ROBERT DORFMANN**

IDEAL FILMS

venez RIRE avec nous !

COULEURS - TOUS LES SOIRS 20 h 30 - JEUDI, SAMEDI, DIMANCHE, MERCREDI A 15 h - DES 16 ANS.



APOLLO
25 21 12

CHACQUE JOUR
15 h + 20 h 30

Faveurs suspendues

SCOPE-COULEURS

16 ANS

SUGARLAND EXPRESS

En grande première La sensation du Festival de Cannes 1974

La plus fantastique poursuite à travers les Etats-Unis que l'on puisse imaginer...

DU GRAND, DU VRAI CINÉMA !

Une production **ZANUCK/BROWN GOLDIE HAWN**
avec **BEN JOHNSON MICHAEL SACKS WILLIAM ATHERTON** - Musique de **JOHN WILLIAMS**

Jeudi **17 h 45** derniers jours **THE LADY KILLERS** comédie policière avec version anglaise
Vendredi **16 ans** **Alec Guinness** textes français

VENDREDI 22 h 45 POP-NIGHT **A VOIR ET A REVOIR...**
SAMEDI 16 ans l'œuvre brillante de Richard Lester

Au secours - les Beatles

avec les 4 Gars de Liverpool survoltés...
... beaucoup de musique pop et un immense éclat de rire !!!

DANCING CLUB BAR

A bord, vous vous laisserez charmer durant une soirée dans l'ambiance marine de notre club de nuit

AU VIEUX VAPEUR « Club de nuit » Neuchâtel-Port



CABARET-DANCING LA ROTONDE NEUCHÂTEL

NOUVEAU PROGRAMME
Pour la première fois à Neuchâtel, vous danserez avec l'orchestre **TRIO BRULART**

suivrez les évolutions de jolies filles **KETTI - VERA - DALIAN - NORA et PAQUITA**

UNIVERSITÉ POPULAIRE NEUCHÂTELOISE

Les cours du semestre d'hiver reprendront dès mi-octobre.

Les programmes détaillés des cours paraîtront à mi-septembre.

Direction et secrétariat :
Collège latin. Tél. 24 76 64.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Les **CFF** vous proposent



Dimanche 8 septembre 1974

ISÉRABLES et dès **HAUTE-NENDAZ** avec parcours pédestre.
Fr. 42.- avec abt 1/2 billets Fr. 32.-

COL DES PLANCHES
Repas raclette compris
Fr. 60.- avec abt 1/2 billets Fr. 49.-

Lundi du Jeûne fédéral
16 septembre 1974

COURSE SURPRISE A L'ÉTRANGER
Fr. 52.- avec abt 1/2 billets Fr. 42.-

Dimanche 22 septembre 1974

SUR LES RIVES DE 5 LACS
Fr. 53.- avec abt 1/2 billets Fr. 39.-

Mercredi 25 septembre 1974

FÊTE DU LIN A ZAEZIWI
Fr. 21.- avec abt 1/2 billets Fr. 17.-

Dimanche 29 septembre 1974

TITLIS
Fr. 65.- avec abt 1/2 billets Fr. 48.-
Renseignements et inscriptions : aux bureaux de voyages CFF de Neuchâtel (gare et ville), ainsi qu'aux guichets des gares voisines.

PARIS - VOYAGES FORAITAIRES QUI VALENT DE L'OR

Demandez la brochure « Sans soucis à Paris ».

Renseignements et inscriptions auprès de toutes les gares CFF ou auprès de votre agence de voyages.

Au volant, la vue c'est la vie

La vue c'est... CLAIRVUE

NEUCHÂTEL

Fermé le lundi toute la journée

Portes-Rouges 149 + Bassin 8

Bassin 8 Tél. (038) 24 67 22
Portes-Rouges 149 Tél. (038) 25 79 39

Maitre opticien




PAVILLON
Tél. 25 84 98

Sole vin blanc
Friture
Entrecôte
Assiette du jour

PIERRE GUTH ELECTRICITE

Rue Bachelin 43
Tél. 038 24 95 50
2000 Neuchâtel

Hôtel Restaurant Beaux Arts

J.-M. Balmell, propr. - Neuchâtel - Tél. 24 01 51

DEMAIN
filets de perches du lac sur assiette **Fr. 7.50**
Chaque matin : Croissant offert jusqu'à 10 heures.

Samedi 7 septembre à 20 h

Grande salle du collège, Cornaux

TIRAGE DE LA LOTERIE ROMANDE

ENTRÉE LIBRE.

CANARIES

Départs hebdomadaires par avion de Genève

Séjours de 1, 2 ou 3 semaines

à partir de Fr. **555.-** tout compris

Neuchâtel 9, rue des Moulins
VOYAGES AMV



Informations suisses

UDC: non à l'initiative xénophobe

BERNE (ATS). - L'union démocratique du centre a décidé de combattre l'initiative contre la surpopulation étrangère sur laquelle le peuple suisse devra se prononcer le 20 octobre prochain.

Un exposé de la conseillère nationale grisonne Elisabeth Lardelli-von Waldkirch et une vive discussion ont précédé le vote du comité central.

population étrangère, le comité central de l'UDC a voté une résolution dans laquelle il déclare soutenir les efforts du Conseil fédéral en vue de stabiliser la population étrangère.

Initiatives contre des centrales nucléaires

BALE (ATS). - Le comité d'action contre les centrales nucléaires de Suisse nord-occidentale et l'action non-violente de Kaiseraugst ont décidé de lancer en commun des initiatives cantonales dans les deux demi-cantons de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne.

Bâle: la Cour d'appel revise un jugement de la Cour pénale

BALE (ATS). - La cour d'appel de Bâle a entièrement transformé un jugement prononcé par la cour pénale, ramenant de 6 ans de réclusion à 2 ans et demi de prison la peine infligée à l'accusé.

Feu couvant dans un stock d'engrais: gros dégâts

SCHWEIZERHALE (ATS). - Un feu couvant dans des stocks d'engrais de l'usine de Schweizerhalle de Lonza SA a provoqué mardi pour quelque 400.000 francs de dégâts.

POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR

Watergate à l'école

NEW-YORK (AP). - L'affaire du Watergate figurera désormais au programme des cours de toutes les écoles et établissements secondaires de la ville de New-York.

L'affaire Guillaume

BONN (Reuter). - Le chancelier Helmut Schmidt a déclaré mercredi au cours du Conseil des ministres que son gouvernement n'avait pas l'intention d'échanger Guillaume, ancien collaborateur de M. Willy Brandt.

Manœuvres militaires anglo-sud-africaines

JOHANNESBOURG (DPA). - Des exercices maritimes anglo-sud-africains ont débuté mercredi au Cap de Bonne Espérance.

Nouvelles arrestations en Ethiopie

ADDIS-ABEBA (AFP). - La radio éthiopienne a annoncé mercredi soir l'arrestation de six nouvelles personnalités parmi lesquelles le secrétaire particulier de l'empereur Haïlé Sélassié.

VIGNOBLE

Au tribunal de police de Boudry Une absence qui coûte cher!

De notre correspondant: Le tribunal de police a jugé hier sous la présidence de M. Philippe Aubert, assisté de Mme Jacqueline Freiburghaus qui assumait les fonctions de greffier.

gnaux amifiés pour saluer au passage un opt à Areuse. Cette exubérance lui vaudra une amende de 50 fr. et 35 fr. de frais.

DROGUE A GOGO

Un second jugement, excoécutoire, est prononcé toujours pour la même infraction et s'ajoute aux deux autres, soit une peine de 7 jours de prison et 50 fr. de frais.

FRIBOURG

Piéton mortellement blessé à Bulle

(c) Mardi, vers 22 h 50, un automobiliste de Bulle circulait de Charmey vers son domicile. Rue de Gruyères, à Bulle, il se trouva en présence d'un piéton qui traversait la chaussée à 30 m environ du passage de sécurité.

Fillette renversée

(c) Hier, vers 12 h, un fourgon, conduit par un habitant de Fribourg circulait rue de lausanne, en direction du Tilleul. Le chauffeur, voyant une fillette s'élaner sur la chaussée en courant, tenta de freiner.

SAINT-AUBIN-SAUGES

On votera à fin septembre

Ainsi que nous l'avions annoncé, le référendum contre la garantie d'emprunt de 2.800.000 fr. pour la construction de la seconde étape du Centre scolaire secondaire Béroche-Bevaix, a récolté 262 signatures et a par conséquent abouti, quelque 180 étant suffisantes.

FRANCE VOISINE

La ville de Pontarlier célèbre ce soir le 30^{me} anniversaire de sa libération

Le 25 août 1944, la comtesse Kanorowska, fidèle adepte de la pensée nazie, installée dans un immeuble de la rue Docteur-Grenier, à Pontarlier, prenait ses cliques et ses claques: la place passait sous l'autorité du major Lessing.

ACCLAMATIONS

Peu après les habitants de la sous-préfecture du Haut-Doubs, acclamèrent l'arrivée des Nord-Africains à la tête desquels se trouvaient le lieutenant-colonel Goutard et le commandant Valentin, dont le nom est maintenant porté par cette rue de Pontarlier.

Les Allemands réputés pourtant pour leur esprit méticuleux, avaient commis un impair de taille. Ils avaient oublié de couper la seule ligne téléphonique reliant encore Pontarlier au reste du monde: celle du chemin de fer Pontarlier-Mouthé, ce sympathique « tacot » qui, selon la légende s'arrêta pour laisser passer les piétons dans la rue et pour regarder les vaches dans les champs!

C'est grâce à cette ligne que les FFI de Levier purent informer, le 4 septembre, les résistants pontisaliens, que leur ville allait être libérée, les Américains se trouvant à Levier et les Français à Mouthé.

LE CINQ SEPTEMBRE

Le 5 septembre à six heures du matin, à l'extrémité de la rue du Mont, un imposant char d'assaut, le « Simoun », fit son apparition. Malgré une velléité de résistance des cosaques, le drapeau blanc fut bientôt hissé sur l'hôtel du Commerce, poste de commandement des Allemands. Pontarlier, après un cauchemar de plusieurs années, recouvrait enfin la liberté.

Après un ultime assaut, le dernier combattant ennemi était fait prisonnier. Au cours de cette journée, on dénombra neuf victimes du côté français; leurs corps furent déposés en la chapelle des Annonciades. Peu de temps après, les soldats français arrivèrent à la frontière de Meudon où la guérite des sentinelles allemandes était brûlée.

La libération de Pontarlier a été ressentie avec joie par la population du Val-de-Travers qui depuis fort longtemps a tissé des liens fraternels avec les Francs-Comtois. Mais il fallut encore attendre plusieurs semaines avant que puissent s'établir des relations ferroviaires entre les Verrières et Pontarlier, la voie ferrée ayant été enlevée près de la gare des Verrières-de-Joux par les Allemands.

Pour célébrer le trentième anniversaire de la libération de Pontarlier, des cérémonies auront lieu ce soir devant les monuments aux morts. M. Edgar Faure, maire de la ville, où on ne l'avait pas revu depuis deux mois, assistera à ces cérémonies.

AVIS DIVERS

Kraftwerk Lötschen AG

Steg/Valais

Actionnaires:



LONZA

8% Emprunt 1974-86 de fr. 20 000 000

destiné au financement partiel des installations

Modalités de l'emprunt

Durée: au maximum 12 ans
Titres: obligations au porteur de fr. 1000, fr. 5000 et fr. 100000
Cotation: bourses de Bâle, Genève, Lausanne et Zurich

99,50% Prix d'émission

Délai de souscription du 5 au 11 septembre 1974, à midi

Les banques tiennent à disposition des prospectus ainsi que des bulletins de souscription.

Société de Banque Suisse
Union de Banques Suisses
Banque Leu SA

Crédit Suisse
Banque Populaire Suisse
Banque Cantonale du Valais

ÉCOLE NOUVELLE DE MUSIQUE BÉBÉ-ORCHESTRE

Reprise des cours dans les nouveaux locaux de l'Armée du Salut, Ecluse 16, jeudi 5 septembre

Classes de: violon, violoncelle, piano, chant, flûte douce, guitare et harpe
Leçons données à Neuchâtel, Colombier, Corcelles, Peseux, Saint-Aubin

MADELEINE JOST Tél. 31 19 37, le matin
DAISY PÉRREGAUX Tél. 25 58 52
ANNE-LISE GAUX Tél. 53 38 80
Mme TIBOR VARGA violon
NOELLE ROTHENBUHLER harpe

bulletin boursier

NEUCHÂTEL

Table of stock prices for Neuchâtel: Banque nationale, Crédit foncier neuchât., La Neuchâtoise ass., Gady, Cortailod, Cossonay, Chaux et ciments, Dubied bon, Ciment Portland, Interfood port., Interfood nom., Navigation N'gel priv., Girard-Perregaux, Paillard port., Paillard nom.

LAUSANNE

Table of stock prices for Lausanne: Banque cant. vaudoise, Crédit foncier vaudois, Ateliers constr. Vevey, Editions Rencontre, Rinsoz & Ormond, La Suisse-Vie ass., Zyma

GENÈVE

Table of stock prices for Genève: Grand-Passage, Charmilles port., Physique port., Physique nom., Astra, Monte-Edison, Olivetti priv., Fin. Paris Bas, Alumettes B, Elektrolux B, S.K.F.B.

BALE

Table of stock prices for Bâle: Pirelli Internat., Bâloise-Holding, Ciba-Geigy port., Ciba-Geigy nom., Ciba-Geigy bon, Sandoz port., Sandoz nom., Sandoz bon, Hoffmann-L.R. cap., Hoffmann-L.R. jce, Hoffmann-L.R. 1/10

ZURICH

Table of stock prices for Zurich: Alcan, Am. Metal Climax, Am. Tel & Tel., Beatrice Foods, Burrage, Canadian Pacific, Caterpillar Tractor, Chrysler, Coca Cola, Control Data, Corning Glass Works, C.P.C. Int., Dow Chemical, Du Pont, Eastman Kodak, EXXON, Ford Motor Co., General Electric, General Foods, General Motors, General Tel. & Elec., Goodyear, Honeywell, I.B.M., International Nickel, International Paper, Internat. Tel. & Tel., Kennecott, Littor, Marcor, MMM, Mobil Oil, Monsanto, National Cash Register, National Distillers, Philip Morris, Phillips Petroleum, Procter & Gamble, Sperry Rand, Texaco, Union Carbide, Uniroyal, U.S. Steel, Warner-Lambert, Woolworth F.W., Xerox, AKZO, Anglo Gold I, Anglo Americ., Machines Bull, Italo-Antina, De Beers I, General Shopping, Imperial Chemical Ind., Pechiney-U.K., Philips, Royal Dutch, Sodec, Unilever, A.E.G., B.A.S.F., Degussa, Farben, Bayer, Hoechst, Farben, Mannesmann, R.W.E., Siemens, Thyssen-Hütte, Volkswagen

FRANCFORT

Table of stock prices for Frankfurt: A.E.G., B.A.S.F., B.M.W., Dalmer, Deutsche Bank, Dresdner Bank, Farben, Bayer, Hoechst, Farben, Karstadt, Kaufhof, Mannesmann, Siemens, Thyssen-Hütte, Volkswagen

MILAN

Table of stock prices for Milan: Assic. Generali, Fiat, Finisider, Italcementi

ZURICH (act. étrang.)

Table of foreign stock prices for Zurich: Alcan, Am. Metal Climax, Am. Tel & Tel., Beatrice Foods, Burrage, Canadian Pacific, Caterpillar Tractor, Chrysler, Coca Cola, Control Data, Corning Glass Works, C.P.C. Int., Dow Chemical, Du Pont, Eastman Kodak, EXXON, Ford Motor Co., General Electric, General Foods, General Motors, General Tel. & Elec., Goodyear, Honeywell, I.B.M., International Nickel, International Paper, Internat. Tel. & Tel., Kennecott, Littor, Marcor, MMM, Mobil Oil, Monsanto, National Cash Register, National Distillers, Philip Morris, Phillips Petroleum, Procter & Gamble, Sperry Rand, Texaco, Union Carbide, Uniroyal, U.S. Steel, Warner-Lambert, Woolworth F.W., Xerox, AKZO, Anglo Gold I, Anglo Americ., Machines Bull, Italo-Antina, De Beers I, General Shopping, Imperial Chemical Ind., Pechiney-U.K., Philips, Royal Dutch, Sodec, Unilever, A.E.G., B.A.S.F., Degussa, Farben, Bayer, Hoechst, Farben, Mannesmann, R.W.E., Siemens, Thyssen-Hütte, Volkswagen

AMSTERDAM

Table of stock prices for Amsterdam: Amrobank, AKZO, Amsterdam Rubber, Bols, Heineken, Hoogovens, K.L.M., Robeco

TOKIO

Table of stock prices for Tokyo: Canon, Citizen, Fuji Photo, Fujitsu, Hitachi, Honda, Kirin Brew., Matsushita E. Ind., Sony, Sumi Bank, Takeda, Tokyo Marine, Toyota

PARIS

Table of stock prices for Paris: Air liquide, Aquitaine, Cim. Lafarge, Citroën, Fin. Paris Bas, Fr. des Pétroles, L'Oréal, Machines Bull, Michelin, Pechiney-U.K., Perrier, Peugeot, Rhône-Poulenc, Saint-Gobain

LONDRES

Table of stock prices for London: Anglo American, Brit. & Am. Tobacco, Brit. Petroleum, De Beers, Electr. & Musical, Imperial Chemical Ind., Imp. Tobacco, Rio Tinto, Shell Transp., Western Hold., Zambian Anglo Am.

Monte Amiata

Table of stock prices for Monte Amiata: Monte Amiata, Motta, Pirelli, Rinascita

AMSTERDAM

Table of stock prices for Amsterdam: Amrobank, AKZO, Amsterdam Rubber, Bols, Heineken, Hoogovens, K.L.M., Robeco

TOKIO

Table of stock prices for Tokyo: Canon, Citizen, Fuji Photo, Fujitsu, Hitachi, Honda, Kirin Brew., Matsushita E. Ind., Sony, Sumi Bank, Takeda, Tokyo Marine, Toyota

PARIS

Table of stock prices for Paris: Air liquide, Aquitaine, Cim. Lafarge, Citroën, Fin. Paris Bas, Fr. des Pétroles, L'Oréal, Machines Bull, Michelin, Pechiney-U.K., Perrier, Peugeot, Rhône-Poulenc, Saint-Gobain

LONDRES

Table of stock prices for London: Anglo American, Brit. & Am. Tobacco, Brit. Petroleum, De Beers, Electr. & Musical, Imperial Chemical Ind., Imp. Tobacco, Rio Tinto, Shell Transp., Western Hold., Zambian Anglo Am.

NEW-YORK

Table of stock prices for New York: Allied Chemical, Allumin. Americ., Am. Smelting, Am. Tel & Tel., Anaconda, Boeing, Bristol & Myers, Burroughs, Canadian Pacific, Caterpillar Tractor, Chrysler, Coca-Cola, Colgate Palmolive, Control Data, C.P.C. Int., Dow Chemical, Du Pont, Eastman Kodak, Ford Motors, General Electric, General Foods, General Motors, Gillette, Goodyear, Gulf Oil, I.B.M., Int. Nickel, Int. Paper, Int. Tel. & Tel.

Kennecott

Table of stock prices for Kennecott: Kennecott, Litton, Merck, Monsanto, Minnesota Mining, Mobil Oil, National Cash, Panam, Penn. Central, Philip Morris, Polaroid, Procter & Gamble, R.C.A., Royal Dutch, Std Oil Calif, EXXON, Texaco, T.W.A., Union Carbide, United Aircraft, U.S. Steel, Westingh. Elec., Woolworth, Werox

Indice Dow Jones

Table of Dow Jones index: industrielles, chemins de fer, services publics, volume

Cours communiqués par Reynolds Securities S.A., Lausanne

La tendance

NEW-YORK (AP). - Les cours ont de nouveau fortement baissé mercredi, dans un marché assombri par l'inflation et la crainte d'une récession économique.

Cours des billets de banque

Table of exchange rates: Achat, Vente, Angleterre (1 £), U.S.A. (1 \$), Canada (1 \$ can.), Allemagne (100 DM), Autriche (100 sch.), Belgique (100 fr.), Espagne (100 piast.), France (100 fr.), Danemark (100 cr. d.), Hollande (100 fl.), Italie (100 lit.), Norvège (100 cr. n.), Portugal (100 esc.), Suède (100 cr. s.)

Marché libre de l'or

Table of gold market prices: Pièces, suisses (20 fr.), françaises (20 fr.), anglaises (1 souv. anc.), (1 souv. nouv.), américaines (20 \$), Lingots 1 kg

Cours des devises

Table of exchange rates: Achat, Vente, Etats-Unis, Canada, Angleterre, \$/£, Allemagne, France étr., Belgique, Hollande, Italie est., Autriche, Suède, Danemark, Norvège, Portugal, Espagne, Japon

Les incidents se multiplient entre Israéliens et Palestiniens près de la frontière libanaise

JÉRUSALEM (AP). — Une patrouille israélienne a intercepté mercredi une unité de fedayins dans le cimetière de Fassuta, village peuplé d'arabes chrétiens situé en Haute Galilée, à quatre kilomètres de la frontière libanaise.

Au cours de l'acrochage, bref mais très violent, intervenu peu avant l'aube, deux Palestiniens ont été tués, deux soldats de la patrouille sont morts et deux autres ont été blessés, a annoncé le commandement israélien.

VERSIONS DIFFÉRENTES

Selon les communiqués publiés à Damas par le front démocratique populaire (F.D.P.), l'engagement se poursuivait encore dans l'après-midi. Ils ont assuré que les commandos détenaient plusieurs otages, dont un « grand nombre » ont été tués au cours de l'assaut donné par les forces israéliennes contre les commandos qui les détenaient à Fassuta.

En échange de leur libération, a précisé le F.D.P., les fedayins réclamaient la libération de douze détenus, dont l'archevêque catholique grec de Jérusalem, Mgr Capucci, accusé d'avoir fourni des armes aux Palestiniens. L'ultimatum fixé par les commandos devait expirer à 16 h (heure Suisse).

A la suite d'un démenti catégorique opposé par le commandement israélien au sujet de la prise d'otages, le F.D.P. a fait observer que Jérusalem « essaye d'ignorer le fait qu'il y a des otages afin d'éviter d'avoir à appliquer nos conditions ». Il soulignait que la bataille se

poursuivait dans les bois entourant Fassuta.

Le couvre-feu instauré dans ce secteur immédiatement après l'incident a été levé, mercredi à midi, assure-t-on cependant à Tel-Aviv.

Un cameraman étranger s'étant rendu dans le village a indiqué que tout y était calme.

MAALOT

Selon le F.D.P., un otage a été libéré afin de faire transmettre aux ambassadeurs de France et de Finlande à Tel-Aviv des messages pour qu'ils interviennent auprès des autorités israéliennes afin de libérer les douze détenus.

Le Front a également demandé que les corps des fedayins tués au cours du massacre de Maalot soient remis au haut conseil islamique et aux autorités catholiques de Jérusalem pour être réinhumés. Les commandos, selon le F.D.P., ont pris le nom d'« unité de Maalot ».

En mai dernier, 22 écoliers israéliens avaient été tués et 73 autres blessés lors d'une opération de fedayins à Maalot, village situé à quelques kilomètres de Fassuta. Les commandos avaient tous péri.

Cette nouvelle attaque est la dernière manifestation d'une nouvelle vague de violences arabes lancée de l'intérieur et de l'extérieur d'Israël.

Selon Jérusalem, cinq unités de fedayins au moins ont été interceptées depuis le 24 août alors qu'elles étaient chargées de missions terroristes.

D'autre part, pendant la même période, des bombes ont explosé ou ont

été découvertes, avant de détoner à Jérusalem et dans deux grandes villes, Natanya et Kfar-Sava.

EN CISJORDANIE

Les autorités israéliennes se déclarent préoccupées par le fait que, contrairement aux précédentes attaques, certaines des dernières opérations, semblent avoir été menées à partir d'un réseau implanté en Cisjordanie, territoire occupé depuis plus de sept ans.

Une nouvelle organisation, le Front national de Palestine (F.M.P.) est apparue depuis peu et, selon les spécialistes des affaires arabes, elle est de tendance communiste et s'est développée sur la rive occidentale du Jourdain.

Trois raisons peuvent expliquer, pour les autorités israéliennes, l'apparition d'une activité clandestine palestinienne en Cisjordanie :

- La guerre d'octobre, qui a détruit l'image d'invincibilité de l'armée israélienne ;
- la diplomatie de M. Kissinger, secrétaire d'Etat américain, au Proche-Orient, qui pourrait forcer Israël à se retirer d'une partie au moins de la Cisjordanie, ce qui paraissait primitivement impossible ;
- Les ouvertures de l'Union soviétique en direction des organisations palestiniennes bien implantées, qui ont peut-être encouragé les communistes de la rive occidentale du Jourdain à sortir de l'ombre.

UNE FORTERESSE

En raison des attaques répétées, Israël se transforme progressivement en

une véritable forteresse. La police, qui enquête sur des dizaines d'alertes à la bombe chaque jour, dresse quotidiennement des barrages sur les principaux axes routiers. Chaque école dispose désormais d'un garde armé, et quelque 35.000 Israéliens qui se sont portés volontaires pour faire partie de la garde nationale civile reçoivent des armes pour patrouiller dans leur quartier.

Par ailleurs, l'artillerie lourde israélienne a bombardé mercredi pendant 20 minutes les environs du village libanais de Jouaya, dans la région de Tyr, à une quinzaine de km de la frontière israélo-libanaise. On confirmait en outre dans les milieux militaires que des commandos israéliens s'étaient emparés d'un prisonnier au cours d'une incursion au Liban du Sud mardi soir.

Enfin, Israël s'efforcera d'empêcher la reconnaissance de l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.) par l'ONU. Cette question a été discutée mercredi par le gouvernement à Jérusalem. Le ministre des affaires étrangères, M. Allon et le chef de la délégation israélienne à l'ONU, M. Tekoa, ont été chargés de préparer une campagne d'information dans le monde occidental.



Mme Bérenguer quitte le consulat. (Téléphoto AP)

Les réfugiés se rebiffent

LOS-ANGELES (AP). — Une famille de réfugiés français d'Algérie établie aux Etats-Unis, M. Joseph Berenguer, 52 ans, sa femme et leurs quatre enfants, a fait irruption, mardi après-midi dans les bureaux du consulat de France de Los-Angeles, et a occupé les lieux en guise de protestation contre le non-paiement par la France d'une indemnité de 20.000 dollars en compensation des biens qui lui ont été confisqués.

Les occupants, qui s'étaient barricadés dans les locaux et menaçaient d'y mettre le feu avec de l'essence, les ont finale-

ment évacués après un siège de sept heures.

Le consul général de France, M. Roux, avait déclaré qu'il ne voulait pas que les Berenguer soient évacués de force.

« C'est parce que la police américaine a déclaré qu'elle nous aiderait que nous nous en allons », a expliqué en pleurant Mme Bérenguer.

Les Berenguer ont demandé qu'un tribunal américain soit saisi de l'affaire, mais on ignore si le consul général a fait droit à cette demande.

L'Inde poursuit l'« annexion » du Sikkim

LA NOUVELLE-DELHI (AP). — Sans tenir compte des réserves chinoises, le parlement indien a adopté mercredi les mesures décidées par Mme Indira Gandhi pour faire du petit royaume du Sikkim (6000 km carrés et 200.000 habitants) un Etat associé de l'Inde.

L'amendement constitutionnel accordant deux sièges aux représentants du Sikkim au sein de l'assemblée indienne et intégrant le royaume dans le plan national de développement a été adopté en première lecture par 320 voix contre neuf à la Chambre basse. La Chambre haute doit se prononcer avant la fin de la semaine.

A Katmandou, capitale du Népal, voisin du Sikkim, plusieurs centaines d'étudiants ont marché sur l'ambassade de l'Inde pour protester contre « l'expansionnisme indien ».

Le gouvernement indien semble avoir décidé de ne tenir aucun compte des mises en garde chinoises. Au contraire, le ministre indien des affaires étrangères a affirmé que « cet amendement est destiné à permettre aux dirigeants démocrates du Sikkim d'établir un lien avec les institutions démocratiques plus grandes et plus étendues de l'Inde tout en préservant en même temps leur identité nationale ».

Le souverain du Sikkim, le chogyal, s'oppose personnellement à ce projet. Il est attendu aujourd'hui à la Nouvelle-Delhi pour tenter de retarder sa réalisation. Il redoute cependant encore plus une intervention chinoise.

M. Singh a souligné que la demande d'union avec l'Inde venait de l'assemblée qui avait été élue par le peuple en avril

dernier et qui avait mis fin en juillet à la domination quasi absolue du chogyal, ne lui laissant plus qu'un rôle de représentation.

Ces élections, le premier scrutin démocratique dans l'histoire du pays, avaient été organisées par les autorités indiennes installées dans le pays après que le chogyal eut fait appel aux troupes indiennes en avril 1973 pour mettre fin à des émeutes antiroyalistes.

SITUATION EXPLOSIVE

Des membres du parlement assurent que le premier ministre indien, Mme Gandhi, avait parfaitement reçu les réac-

tions internationales, notamment celle de la Chine. Selon eux, le gouvernement indien juge que le mécontentement chinois se traduira seulement par des attaques verbales et non par un conflit frontalier.

Cependant, la situation reste explosive et les troupes des deux pays se font face le long de la frontière entre le Sikkim et le Tibet. Cette zone est restée calme depuis 1967, époque où s'étaient produits quelques escarmouches.

UN FAIT PAR JOUR

Les militaires et la crise britannique

« Décidés seulement à être indécis, résolus à être irrépressibles, intranquillisés dans leur vacillation, fermes dans leur fluidité, tout-puissants à être impotents. »

C'était Churchill, fustigeant les dirigeants de son pays, durant la confuse période qui précéda la Dernière Guerre mondiale. « Quand dormait l'Angleterre ».

Rappel circonstancié, estime le « Daily Mail », devant le spectacle, presque de nonchalance, offert par des politiciens d'aujourd'hui. « Face à une crise, grave à tous les points de vue ».

« De voir à la télévision Ted Heath, Willie Whitelaw, MacMillan et Carr donner des réponses évasives et condensées, puis de voir Wilson, Healey et les autres, tortueux et masquant la vérité, me hérisse », dit pour sa part le général Walker.

Vétéran des luttes antiterroristes en Malaisie et à Bornéo, ancien commandant en chef de l'OTAN en Europe du nord, sir Walter Walker, âgé de 62 ans, a décidé d'agir. Non, certes, pour prendre le pouvoir à la faveur de quelque pronunciamiento, ainsi que l'a tout de suite insinué à dessein (électoral) le ministre travailliste de la défense, mais en créant une organisation, privée mais respectueuse des lois, capable d'intervenir pour restaurer l'ordre et maintenir en activité les services essentiels, « en cas d'effondrement économique et social, et d'anarchie générale ».

Effondrement ? L'Angleterre est proche de la situation de la république de Weimar, à l'époque de la grande crise, affirment les observateurs les plus pessimistes. Mais surtout, à l'approche de nouvelles élections, il y a la menace claire de M. Hugh Scanlon, qui fut membre du parti communiste et est aujourd'hui chef du syndicat des mécaniciens, le deuxième du pays par l'importance : « Voter pour les ennemis des Trade-Unions, c'est voter pour le chaos industriel cet hiver ». Autrement dit : votez pour le parti travailliste dominé par l'extrême-gauche, sinon...

C'est pour s'opposer à ce genre de chantage, et du même coup réagir contre la pathétique inertie dont paraissent affligés les conservateurs, que le général Walker a créé son « armée » privée (mais non armée) : « Assistance civile ». Laquelle compterait déjà des milliers d'affiliés.

Mais Sir Walker n'est pas un « cas » unique. Plusieurs groupes, plus ou moins pareils au sein, se sont récemment formés. Le plus important est « Grande-Bretagne 75 », du colonel Stirling (le créateur durant la guerre des services aériens spéciaux qui s'illustrèrent derrière les lignes allemandes), qui entend, en vue d'une action salvatrice, « galvaniser les modérés et les classes moyennes ».

L'armée au pouvoir à Whitehall ? Non, la chose demeure impensable, et aussi improbable qu'une tempête de neige en août. Il s'agit, en fait, d'une réaction purement patriotique, viscérale, devant le déclin d'un grand pays. « Il me fait penser à des joueurs de cricket sur un ceruciel », dit Walker. « Il est grand temps de réagir pour barrer la route à la subversion communiste ».

Pierre COURVILLE

Washington reconnaît la R.D.A.

BERLIN (AP). — Les Etats-Unis ont accordé mercredi la reconnaissance diplomatique de la République démocratique allemande au cours d'une cérémonie à Washington, a annoncé l'agence est-allemande ADN.

Selon l'agence, l'accord a été réalisé par MM. Hartman, secrétaire d'état adjoint, et Suess, chef de la délégation est-allemande.

Cet événement ouvre une nouvelle page des relations entre les Etats-Unis et

les deux Allemagnes. Washington est l'un des principaux garants de la sécurité de Berlin-Ouest, isolé en territoire est-allemand.

La nouvelle a été confirmée aussitôt après à Washington. La cérémonie a duré trois minutes.

Selon l'agence ADN un communiqué conjoint déclare : « A la suite de négociations cordiales à Washington, du 15 juillet au 26 juillet 1974, le gouvernement de la République démocratique alle-

mande et les Etats-Unis d'Amérique sont convenus d'établir des relations diplomatiques à compter d'aujourd'hui, conformément à la convention de Vienne du 18 avril 1961 sur les relations diplomatiques, et de conduire ces relations sur la base de la charte des Nations unies ».

Les deux gouvernements échangeront des représentants ayant le rang d'ambassadeurs.

L'agence est-allemande a ajouté qu'il y avait eu également un échange de vues sur le développement futur des relations entre les deux pays, qui sont convenus de négocier dans un proche avenir le règlement des revendications et autres problèmes financiers existant entre eux.

Le président Obama a désigné M. Rolf Sieber, comme premier ambassadeur de l'Allemagne orientale à Washington.

On pense que M. John Sherman Cooper, ancien sénateur, sera l'ambassadeur américain à Berlin-Est.

L'indépendance du Mozambique

LISBONNE (AP - Reuter). — Le Mozambique aura un gouvernement de transition d'ici à trois semaines et l'indépendance au milieu de l'année prochaine, a annoncé mercredi la radio portugaise.

M. Soares, ministre des affaires étrangères, et d'autres négociateurs portugais devaient quitter Lisbonne dans la soirée pour aller s'entretenir à Lusaka, capitale de la Zambie, avec les dirigeants du front de libération du Mozambique (Frelimo). Ces conversations commencent aujourd'hui.

Par ailleurs le Conseil militaire de l'Angola présidé par l'amiral Coutinho, a formé un gouvernement provisoire composé de onze secrétaires d'Etat et de trois secrétaires d'Etat-adjoints. Des sous-secrétaires d'Etat seront nommés ultérieurement.

L'avenir de Haig

NEW-YORK (AP). — Le « New-York Times », citant deux fonctionnaires autorisés, a annoncé mercredi, que le président Ford pourrait nommer le général Alexander Haig, actuellement secrétaire-général de la Maison-Blanche comme commandant suprême des forces alliées en Europe, en remplacement du général Andrew Goodpaster, nommé à ce poste par le président Nixon en 1969.

Pour accéder à ce commandement, le général Haig, âgé de 49 ans, devrait être reversé dans l'active. Il avait pris sa retraite en août 1973, trois mois après avoir accédé au secrétariat-général de la Maison-Blanche en remplacement de M. Haldean, impliqué dans l'affaire du Watergate.

Selon le « New-York Times », le président Ford étudierait diverses solutions concernant le général Haig, qu'il voudrait conserver encore pendant un certain temps à la Maison-Blanche, et le commandement des forces alliées serait son choix le plus probable.

VICTOIRE POUR WILSON À BRIGHTON

BRIGHTON (Grande-Bretagne) (Reuter) (AP). — La confédération syndicale britannique — « Trade Union Congress » — réunie en conférence annuelle à Brighton, dans le sud de l'Angleterre, a approuvé mercredi à une écrasante majorité le projet gouvernemental controversé de restriction volontaire des revendications salariales.

Le second syndicat du pays, le syndicat des travailleurs de la mécanique (« Amalgamated Union of engineering workers », fort de 1,4 million d'adhérents, a répondu aux appels à l'unité en retirant son refus d'approuver le projet de « contrat social ».

Un porte-parole du syndicat a toutefois rappelé que sa formation émettait

toujours certaines réserves quant à l'opportunité de modérer des revendications salariales en pleine période d'inflation galopante.

La décision du T.U.C. ouvre la voie au discours que doit prononcer aujourd'hui devant cette assemblée M. Wilson: On s'attend que le premier ministre travailliste annonce prochainement des élections anticipées, sans doute pour octobre.

Le parti travailliste pourra lors de la prochaine campagne arguer de ce soutien des syndicats pour gagner des électeurs. Les conservateurs, sous la direction de M. Heath, avaient reproché à M. Wilson de n'avoir pas réussi à obtenir l'appui des syndicats pour sa politique anti-inflationniste.

Quand Giscard décentralise

PARIS (AP). — M. André Rossi, porte-parole du gouvernement français, a annoncé que dans un souci de décentralisation et pour permettre à la province d'être davantage intéressée aux décisions gouvernementales, le prochain Conseil des ministres le 11 septembre se tiendra à Lyon.

Cette initiative ne sera pas isolée a précisé M. Rossi. D'autres conseils pourront se tenir dans différentes villes de province mais uniquement pendant les sessions parlementaires. Aucun déplacement n'est prévu durant ces sessions.

Les ministres seront à Lyon le mardi 10 au soir. Le conseil sera consacré aux problèmes sociaux. Il se tiendra à la même heure qu'à Paris dans un lieu non encore fixé, sous la présidence du chef de l'Etat.

Le porte-parole du gouvernement a indiqué que M. Giscard d'Estaing avait exprimé le souhait que ses ministres qui

ont des services en province, profitent de ces déplacements pour prendre avec eux un contact plus direct.

De son côté, M. Fourcade, ministre de l'économie et des finances, a déclaré dans une interview publiée par le nouveau « journal » que le gouvernement est décidé à obtenir une réduction de la consommation d'énergie, par le rationnement s'il le faut.

« La place du pétrole dans nos échanges est telle a-t-il expliqué qu'une réduction de notre consommation de l'ordre de 10 % se traduirait par une amélioration de l'ordre de cinq milliards de ff de notre balance commerciale ».

M. Fourcade a également annoncé que le prélèvement fiscal exceptionnel opéré cette année sur les sociétés ou les personnes « ne sera pas reconduit en 1975 » et que l'équilibre du budget de 1975 sera obtenu sans création d'impôts nouveaux ».

Ancien commandant en chef au Viet-nam le général Creighton Abrams est mort

WASHINGTON (AP). — Le général Creighton Abrams, chef d'état-major de l'armée de terre et ancien commandant en chef du corps expéditionnaire américain au Viet-nam, est décédé dans la nuit de mardi à mercredi des suites d'une intervention chirurgicale. Le général avait été opéré d'un cancer du poulmon.

Il avait subi le 6 juin dernier l'ablation d'un poulmon et, après une brève convalescence avait repris ses fonctions.

Mais le 17 août, il éprouva des difficultés respiratoires et dut retourner à l'hôpital Walter Reed où les médecins découvrirent la présence de caillots dans son appareil circulatoire.

Les médecins trouvèrent un caillot dans une artère du poulmon restant ainsi qu'un autre dans sa jambe droite. Apparemment son cœur n'a pas résisté à l'effort supplémentaire qui lui était demandé.

Le général Abrams avait été nommé chef d'état-major de l'armée de terre américaine par le président Nixon en 1972, après avoir servi pendant quatre ans comme commandant en chef au Viet-nam.

De petite taille, « ABE », avait le teint coloré et l'air bourru, surtout quand les choses ne prenaient pas la tournure vou-

lue. Il était imbu de la mystique de l'armée, en tant qu'institution populaire.

Feu le général Patton avait qualifié le général Abrams de « meilleur commandant de chars américain de la Seconde Guerre mondiale ».



(Téléphoto AP)

AUTOUR DU MONDE

EUROPE

Nouvel ambassadeur américain en France

WASHINGTON (Reuter). — Le président Ford a nommé mercredi le conseiller économique et financier de la Maison-Blanche, M. Kenneth Rush, ambassadeur des Etats-Unis en France.

Le président du comité national républicain, M. Georges Bush, a aussi été désigné pour diriger l'office de liaison des Etats-Unis à Pékin.

Quintuplés à Madrid

MADRID (AP). — Mme Julia Gomez Solis, 28 ans, a donné naissance mercredi à quatre filles et un garçon, tous de constitution très fragile, étant donné qu'ils sont prématurés. C'était le premier accouchement de Mme Solis.

Pas de Watergate à Bonn

BONN (AP). — A l'issue de la réunion du gouvernement ouest-allemand, M. Boelling, porte-parole officiel, a déclaré que les ministres avaient affirmé leur volonté que soit effectuée une enquête approfondie sur les activités de l'espion est-allemand Guenter Guillaume.

« Le gouvernement fédéral, a dit le porte-parole, ne veut rien cacher... Il n'y aura pas de Watergate à Bonn. »

D'autre part, a dit M. Boelling, le gouvernement n'a pas l'intention de rendre Guillaume aux autorités d'Allemagne orientale.

AMÉRIQUE

Appuis pour Mme Peron

BUENOS-AIRES (AP). — Les deux plus grands partis politiques argentins se sont engagés à apporter leur soutien

à Mme Isabelle Peron, président de l'Argentine, dont le pouvoir paraissait s'être affaibli à la suite des dernières violences.

Une douzaine de petites formations politiques, dont les communistes, se sont jointes au mouvement péroniste et au parti radical, pour défendre le régime.

PROCHE-ORIENT

Les charniers de Chypre

NICOSIE (AP). — Quatre-vingt-quatre corps d'hommes, de femmes et d'enfants ont été découverts dans le charnier de Maratha, a annoncé mercredi un porte-parole des Nations unies.

La révélation de ces atrocités risque d'empêcher des négociations fructueuses entre les chefs des deux communautés de l'île qui doivent déjà régler le problème des réfugiés.